RAPPORT D'ACTIVITE
Association
de Prévention Spécialisée
2024

APS34 – MiniParc – bât 4 – 912 rue de la Croix Verte 34090 Montpellier
Tel : 04 67 75 22 29
Mail : secretariat@aps34.fr
Site internet : https://aps34.fr

Sommaire

INTRODUCTION 4

I – LES REALISATIONS 2024 10

1. La commission éthique 10
2. Des interventions lors de colloques et regroupements professionnels 11
3. Des participations à différents rassemblements professionnels 12
4. Des formations internes collectives d'importance 13
5. Le maintien du séminaire nouveaux arrivants 14
6. Un accompagnement RH – CREALEAD 15

II – LE FONCTIONNEMENT INTERNE 16

1. Les implantations et la composition des services 16
2. Les données RH 16
3. Les services de l'APS34 en Prevention Spécialisée 17
4. Les conventions 18
5. Le plan de développement des compétences 20

III – LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES 21

1. La répartition du temps de travail par activité en Prévention Spécialisée 21

1.1 – Les pratiques professionnelles 21

1.2 – Les rencontres dans la rue : 23951 personnes. 23

1.3 – Les actions collectives éducatives 24

1.4 – Les démarches d'accompagnements éducatifs 25

1.5 – Les thématiques abordées lors d'accompagnement des jeunes 28

2. Le partenariat sollicité lors d'accompagnement des jeunes 29

IV – LES DONNEES ILLUSTRANT L'ACTIVITE DES 9 SERVICES DE PREVENTION SPECIALISEE : 30

A. Service Béziers 30

B. Service Sète 40

C. Service Frontignan 51

D. Service Montpellier Ouest 62

E. Service Montpellier Nord 77

F. Service Montpellier Centre 92

G. Service Montpellier Sud 103

H. Service Lunel 113

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2025 : 124

INTRODUCTION

Avant d'aborder l'activité 2024, un point sur les perspectives et orientations que nous nous étions fixées pour l'année :

- Etude sur l'évaluation de l'utilité sociale de la Prévention Spécialisée de l'APS34
- Des réponses à de nouvelles missions (transition écologique, accueil de jeunes réfugiés)
- Développement de l'insertion par le biais des chantiers éducatifs

❖ Etude sur l'évaluation de l'utilité sociale de la Prévention Spécialisée de l'APS34

A l'automne 2023, nous avons sollicité le partenariat de l'Université Paul Valéry pour effectuer une étude sur l'utilité sociale des actions de prévention spécialisée de l'APS34.
Les enjeux, à la fois scientifiques, politiques et professionnels nous ont poussé à lancer cette démarche unique. L'objectif majeur était de pouvoir démontrer la plus-value de ce mode spécifique d'action éducative dans la rue ainsi que les améliorations à apporter.

Les premiers retours de travaux issus d'une méthodologie incluant des consultations internes et externes (partenaires) avec des entretiens semi-directifs, et l'analyse des perceptions des jeunes, familles, et partenaires exposent que :

- L'APS34 et ses éducateurs jouent un rôle crucial pour les jeunes et les familles en offrant un soutien administratif, éducatif et personnel. Ils aident les jeunes dans leurs démarches administratives, scolaires et professionnelles, organisent des activités de loisirs et des chantiers éducatifs, et renforcent la confiance en soi et l'autonomie des jeunes,
- Leur présence dans les quartiers permet de créer des liens de confiance et de prévenir les comportements à risque. Les éducateurs agissent également comme médiateurs, facilitant l'accès aux ressources et opportunités. En offrant un soutien moral et émotionnel, ils contribuent au bien-être des jeunes et à leur insertion sociale,
- Les résultats concrets de leur travail incluent la résolution de problèmes administratifs, l'accompagnement scolaire et professionnel, la participation à des activités de loisirs, et le développement de compétences sociales et pratiques. Leur impact est significatif pour le bien-être et l'insertion sociale des jeunes dans le quartier,
- Les éducateurs proposent ainsi une présence éducative de proximité et de confiance favorisant le capital relationnel de nos publics avec notamment un soutien individualisé de jeunes et de familles en difficulté, ils se font facilitateurs de liens,
- Ils représentent également un premier rempart dans la régulation des tensions et conflits sur les territoires, mais peuvent également être lanceurs d'alerte lorsque témoins de situations très dégradées (familiales, éducatives, …),

- Ils contribuent à la réduction des conduites à risques et favorisent la cohésion sociale par des accompagnements inconditionnels et soutenus en régulant les tensions et en menant de multiples activités pour les territoires,
- Ils contribuent à la réduction des inégalités et au non-recours en facilitant l'accès aux dispositifs de droit commun,
- Ils contribuent au développement des compétences des jeunes (activités de groupe, ateliers, chantiers éducatifs, séjours, …),
- Ils représentent un ancrage solide dans le maillage partenarial avec des coopérations régulières et des présences dans les différents réseaux d'acteurs,
- Aussi, les services de Prévention Spécialisée ont un lien fort avec l'éducation nationale aux bénéfices des jeunes de 12-15 ans par le biais de conventions établies avec des établissements scolaires sur toutes nos villes d'interventions et l'obtention de l'agrément éducation nationale.

Cette étude se poursuit avec l'université Paul Valéry sur l'année 2025 afin d'exploiter les matériaux d'enquête et mettre en avant de nouveaux indicateurs.

❖ Des réponses à de nouvelles missions (transition écologique, accueil de jeunes réfugiés)

- **Le dispositif ateliers vélos**

L'obtention d'un financement TIMS (acronyme pour Territoires Inclusion Mobilité Sobriété, programme piloté par le CLER-Réseau pour la transition énergétique) permet le développement de l'action *ateliers vélo* en un dispositif unique complémentaire aux services de Prévention Spécialisée.

À Lunel, les ateliers d'autoréparation de vélos, actifs depuis plus de 5 ans, se déroulent dans des lieux très fréquentés comme le parc Jean Hugo et devant l'ancienne gare, touchant un large public, notamment les jeunes et les familles.
Ils sont ouverts à tous, avec une priorité pour les jeunes et les familles, et encouragent la participation des habitants, créant ainsi un espace de convivialité et de solidarité.
Les témoignages des participants soulignent l'impact positif de ces ateliers, qui permettent de réparer des vélos tout en renforçant les liens sociaux, notamment entre les pères et leurs enfants. Soutenus par des partenaires comme l'AFPA, les collèges locaux et la Cité éducative, ces ateliers contribuent à la dynamique de la mobilité douce et sensibilisent à l'urgence climatique.

Depuis avril 2023, dans le cadre des financements « Bataillons », l'APS34 a déployé le dispositif vélo sur le quartier Mosson à Montpellier. Ces ateliers d'auto-réparation de vélos se déroulent en journée, soirée jusqu'à 23h et pendant les week-ends. Divers lieux bénéficient de ce dispositif : les collèges Arthur Rimbaud et Escholiers de la Mosson, l'allée du Grand mail, Oxford, le parvis du centre social CAF et les Tritons.
Ces ateliers sont particulièrement appréciés pour leurs impacts positifs sur les relations père/enfant et la création de liens avec les professionnels et les partenaires. Soutenus par

des partenaires comme Velolink, les petits débrouillards, et le centre social CAF de la Mosson, ces ateliers favorisent la cohésion sociale en créant des espaces de convivialité et de solidarité, où les habitants peuvent interagir et se soutenir mutuellement.

Témoignage d'usagers : « Je *n'en reviens pas, c'est vraiment quelque chose de bien, je suis très fier et content, content que ça se fasse. Franchement c'est bien. C'est une chose incroyable mais vraie* »
« *Bonsoir, ben… grâce à cette association, j'ai pu réparer les vélos de mes enfants et j'ai trouvé ça génial. Franchement ne changez rien, bonne continuation ! ... En tous cas merci à tous, aurevoir* ».

- **L'accueil de mineurs non accompagnés**

La candidature de l'APS34 sur deux appels à projet du Conseil Départemental de l'Hérault en 2021 et 2023 avait été retenue pour :

1. Une structure expérimentale de mise à l'abri des MNA primo-arrivants, 50 places
2. L'accompagnement et l'hebergement (50 places) de mineurs et jeunes majeurs MNA confiés à l'ASE

Nous avons travaillé plusieurs mois sur l'ingénierie de ces projets, au démarchage des villes et des élus afin de trouver des locaux adaptés, … La prospection a été longue. Nous avons émis des hypothèses sur d'anciens hôtels, des villas, un ancien EHPAD, …
En début d'année après différents échanges avec la mairie et les représentants du Conseil Départemental, nous nous sommes positionnés sur un achat à Lodève.

Notre association conditionnait la réalisation de cette opération à l'obtention de la garantie d'emprunt du Département. Cette garantie a finalement été refusée, aussi le projet a été avorté.

Dans un contexte de prise en charge déficiente et saturé des mineurs, nous ne pouvons que déplorer ce refus après une mobilisation importante de notre association (600 heures de travail) et surtout l'absence d'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement pour nombre de jeunes MNA qui demeurent à l'hôtel sans prise en charge adaptée.

L'accueil des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés demeure une préoccupation pour notre association.

❖ **Développement de l'insertion par le biais des chantiers éducatifs**

En 2024, les chantiers éducatifs se sont bien développés...

Nos services ont déployé 78 chantiers de janvier et décembre, mobilisant 94 jeunes, 170 contrats signés et près de 3 000 heures de travail.

La prospective menée ces dernières années pour développer la diversité des missions de travail a porté ses fruits. La diversité des missions permet aux jeunes de découvrir des métiers et de nouveaux environnements.

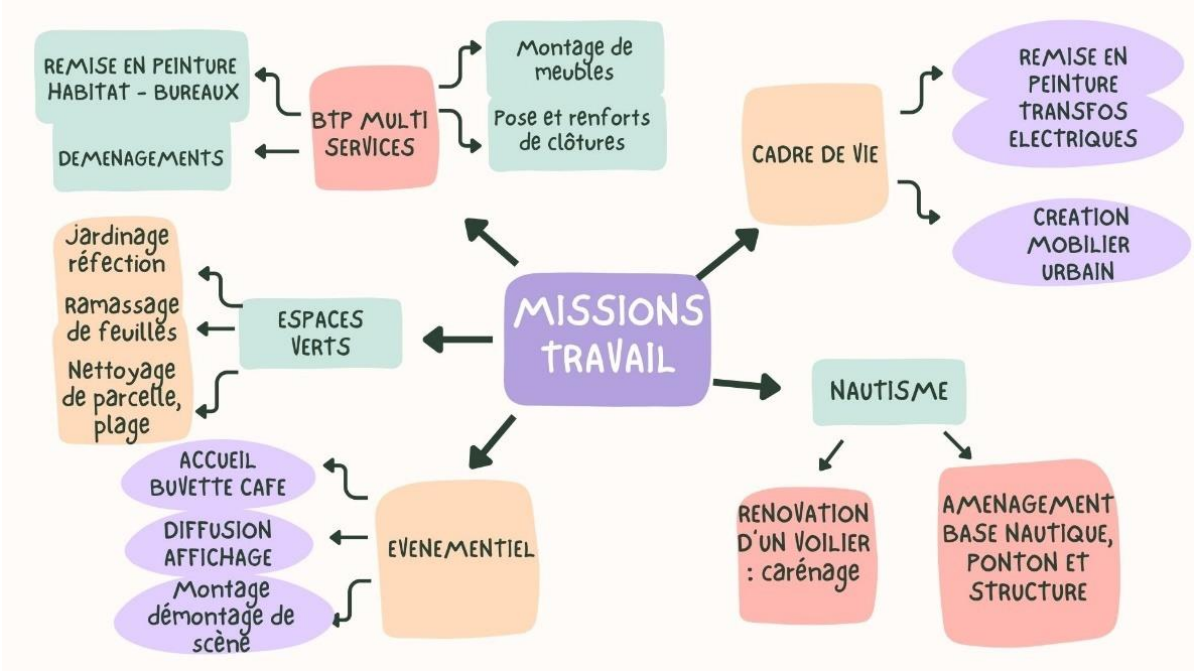

Pour la première fois, une expérimentation de chantiers éducatifs d'embellissement des cours des crèches de la municipalité de Montpellier a été réalisée, 26 chantiers unitaires qui ont été réalisés.

Une évaluation des jeunes se fait de manière systématique, structurée et progressive, incluant un bilan à la fin de chaque chantier, une autoévaluation par les jeunes, et un entretien de bilan avec l'éducateur. L'accompagnement post-chantier amène à la construction d'un parcours personnalisé avec les jeunes, incluant bien sûr l'orientation vers des partenaires.

Pour 2025, nos perspectives portent sur la poursuite de la diversification des supports, le recrutement d'un éducateur technique, et le travail au sein du réseau CNLAPS pour une reconnaissance nationale, en sortant les chantiers éducatifs des démarches IAE.

Concernant les évènements marquants de l'année 2024, nous soulignons :

1. **Crise politique 2024**

Après la victoire aux élections européennes du Rassemblement national, la crise débute par la dissolution surprise de l'Assemblée nationale décidée par Emmanuel Macron en juin, aussitôt suivie par des élections législatives. Celles-ci ont pour résultat un parlement minoritaire, aucun des courants politiques n'a de majorité absolue. S'ensuivent des démissions (Attal) et chutes (Barnier).

Cette instabilité politique sur fond de crise sociale et d'inflation nous plonge dans une situation de crise inédite.

Dans ce contexte politique particulièrement tendu, apparait l'annonce d'une situation budgétaire particulièrement dégradée (déficit 6%) et la nécessité de redresser la barre des finances publiques. Le gouvernement Barnier alerte les français sur les efforts à faire et annonce l'objectif de 60 milliards d'économies pour ramener le déficit aux alentours des 5,4%.

Concomitamment, la situation financière des départements se dégrade. Le délai moyen de désendettement explose du fait de l'augmentation forte de toutes les dépenses de fonctionnement, de la baisse de l'épargne brute, du recul des droits de mutation à titre onéreux, conjugué aux modifications apportées aux règles de la fiscalité.

2. **Politique de la ville, nouveaux contrats de ville « Engagement quartiers 2030 »**

Le renouvellement du contrat de ville 2025, intitulé "Engagements Quartiers 2030", introduit plusieurs changements majeurs dès 2024 et fixe des orientations pour 6 ans (2024-2030).

Il actualise le périmètre des quartiers pour mieux appréhender les réalités de la précarité et des inégalités territoriales et a dévoilé de nouvelles notes de cadrage quant aux appels à projets « contrat de ville ».

Les quatre thématiques principales du contrat sont : **l'éducation et la jeunesse**, **l'accès aux droits et le renforcement du lien social**, **l'emploi et l'entrepreneuriat**, et **la sécurité publique et l'amélioration du cadre de vie**. Pour l'éducation et la jeunesse, les orientations visent à favoriser la réussite éducative et structurer l'offre pour les jeunes. L'accès aux droits et le lien social se concentrent sur l'accompagnement des publics vulnérables. En matière d'emploi, il est prévu des actions pour renforcer les parcours vers l'emploi. Enfin, pour la sécurité publique et le cadre de vie, les priorités incluent la tranquillité publique, la gestion urbaine de proximité, et le réinvestissement urbain.

Ce renouvellement est motivé par la nécessité de répondre à l'augmentation du nombre de personnes vivant en quartiers prioritaires, à leurs besoins croissants et à impulser une transformation durable des quartiers.

Ces grands axes sont complétés par 2 thématiques transversales : l'égalité des chances et la transition écologique et solidaire.

3. Conseil Départemental de l'Hérault

Au cours de l'année, une chargée de mission Prévention Spécialisée à la Direction Enfance et Famille a été recrutée en la personne de Mme Karine Villendeuil.

Ce poste annoncé depuis plusieurs années s'est enfin concrétisé et nous comptons fortement sur l'actualisation des diagnostics en matière d'évaluation des besoins de Prévention Spécialisée sur le territoire départemental afin d'actualiser les conventionnements, nos lieux d'intervention et les moyens dédiés.

Le présent rapport d'activité a pour objectif de présenter les actions menées par nos services au cours de l'année écoulée. Il témoigne de notre engagement professionnel et associatif, s'adresse à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action.

Bonne lecture.

Claudine GAILLARD
Directrice

I – LES REALISATIONS 2024

Au cours de l'année écoulée, notre association a réalisé des actions significatives qui ont renforcé notre visibilité et un partage récurrent de connaissances, mais ont également apporté des bénéfices palpables à nos salariés, illustrant notre engagement envers nos publics par le biais de pratiques professionnelles en perpétuelles avancées et réflexions.

1. LA COMMISSION ETHIQUE

Le questionnement éthique du professionnel se situe dans un **conflit entre sa mission de prévention spécialisée**, encadrée par les politiques publiques et le fonctionnement institutionnel, **l'intervention « idéale »** du travailleur social, en lien avec ses valeurs personnelles, et la **complexité du terrain,** c'est-à-dire la réalité concrète de la mise en œuvre de la mission.

Issue de la volonté du bureau de l'association et inscrite dans le projet associatif et d'établissement, la Commission de Réflexion Éthique se réunit trimestriellement et se compose d'administrateurs, cadres éducatifs et travailleurs sociaux pour assurer un fonctionnement pérenne et collégial. Ses objectifs sont de **tracer des voies dans un environnement complexe, de soutenir les professionnels à partir de situations concrètes, et de composer avec les contraintes, les réglementations et les normes, tout en préservant les valeurs de l'association.**

A partir d'une situation présentée par un.e éducteur.ice, un travail de réflexion et d'élaboration est mené par la commission, sur trois séquences de travail en moyenne. De ces échanges sont éditées des synthèses mentionnant des préconisations visant à soutenir les travailleurs sociaux dans leur mission éducative face à des situations complexes et à promouvoir des pratiques éthiques partagées.

1er sujet : les éducateurs en prévention spécialisée se retrouvent quotidiennement confrontés à des comportements délinquants ou à risque. Les principaux questionnements issus de la situation présentée portent sur la **réaction appropriée à tenir face aux actes illégaux rapportés par les jeunes, l'équilibre entre écoute et intervention, et la posture professionnelle à adopter.** Les échanges ont mis en lumière les sentiments de frustration et d'inquiétude des éducateurs, ainsi que l'importance du travail en binôme pour sécuriser et dynamiser les interventions.

Les éducateurs en prévention spécialisée font face à des situations complexes : la **gestion de la confiance des jeunes qui leur confient des actes délictueux, l'équilibre entre action et non-réaction, la frustration liée à un sentiment de banalisation de comportements à risque, le respect du secret professionnel.** Ils se questionnent aussi sur la perception que peuvent avoir les partenaires de leur posture professionnelle.

Ces défis soulignent l'importance des échanges, de la mutualisation d'expériences et de la formation interne pour soutenir leur mission éducative et renforcer la cohérence des valeurs associatives.

2ème sujet : la situation partagée traite de la situation d'une adolescente de 14 ans pour laquelle a été ordonnée une mesure de placement mais qui est mise en échec. Les éducateurs en prévention spécialisée rencontrent plusieurs défis majeurs, notamment **la poursuite de leur accompagnement face aux failles des mesures de protection des mineurs, le manque de coordination entre les institutions, et un sentiment d'impuissance face à leur rôle limité.** Ils se sentent souvent comme **comblant les lacunes des dispositifs éducatifs sans pouvoir offrir une solution durable, tout en restant durablement dans l'accompagnement.**

La commission recommande de **valoriser les moyens mis en œuvre et de clarifier les limites des actions possibles.** Elle insiste sur l'importance de la communication et de la coopération entre les acteurs pour améliorer la protection des mineurs.

2. DES INTERVENTIONS LORS DE COLLOQUES ET REGROUPEMENTS PROFESSIONNELS

Nos équipes ont à cœur de partager leurs expertises professionnelles ainsi que leurs pratiques en présentant les actions phares menées par les services. De fait, chaque année, plusieurs interventions ont lieu, tant à l'occasion de colloques, rencontres, qu'auprès d'étudiants, et de structures locales.

➢ Intervention médiatiques Émission-débat LCP

Le 14 janvier 2024, Olivier Bonnaud, Directeur adjoint, a participé à une émission-débat sur la reconnaissance actuelle des éducateurs de rue. Il y est question du rôle des éducateurs, comment accompagnent-ils ces jeunes en réinsertion sociale ? À quoi ressemble leur métier au quotidien ? Comment se sentent-ils face à un métier où les conditions de travail sont de plus en plus difficiles ?

Pour en débattre, il est accompagné d'Olivier Bonnin, journaliste au Média social, et de Gabriel di Grégorio, directeur de l'Association de prévention spécialisée Jeep qui officie à Strasbourg.

Quelle reconnaissance pour les éducateurs de rue ? | Les débats de Débatdoc

➢ Aux 17ème Assises nationales de la Protection de l'Enfance – Action sociale

Un binôme composé d'une cheffe de service Aurore Lochouarn et éducatrice Laura Palancade du service Montpellier Centre a participé à l'animation d'un atelier thématique *« situations de crise : répondre aux fugues et aux situations les plus complexes* » les 27 et 28 juin 2024 aux Assises Nationales de la Protection de l'Enfance organisées par l'Action sociale. Elles y ont abordé comment l'APS34 raccroche des mineurs en fugue d'institutions en s'appuyant sur une approche non institutionnalisée, par une utilisation d'outils numériques qui parlent à ces mineurs et une antenne mobile (camion bleu) pour proposer un espace-temps repéré, leur permettre de dialoguer avec ces travailleurs sociaux dans l'objectif de s'engager avec eux dans un processus de construction et de projet.

- **Aux rencontres nationales « Jeunes de la rue, jeunes en errance » - Ceméa**

Le service Montpellier Centre a participé aux rencontres nationales « *Jeunes de la rue, jeunes en errance* » les 19-20 et 21 novembre 2024 organisées par les Ceméa où ils ont pu partager des réflexions et témoignages sur leurs pratiques à destination d'un public en errance.

Ces journées dont les ateliers ont été animés par François Chobeaux sont particulièrement utiles pour la découverte et le partage des pratiques envers un public qui se veut invisible et aux nombreuses spécificités (vécus de violences multiples, d'errance, fugues, consommations de substances, précarité poussée, manque de repères sains, …).

- **Aux ateliers *aller-vers* – DREETS Occitanie**

Claudine Gaillard, en qualité de Directrice, a été invitée à intervenir sur l'atelier « aller-vers » de la DREETS le 23 mai 2024.

Ce temps a été l'occasion pour les différentes structures de la région Occitanie éligibles à l'appel à projets « *Repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux* ». Ce temps a été l'occasion d'échanger sur les différents projets innovants qui ont pu être mis en place dans chaque structure.

Il a été l'occasion de décrire l'activité de l'APS34 et de détailler les techniques employées pour permettre un repérage des publics en rupture ou en voie de marginalisation. Un point a été ajouté sur l'importance des partenariats pour le retour à l'emploi ou à la formation de ces publics « invisibles ».

3. DES PARTICIPATIONS A DIFFERENTS RASSEMBLEMENTS PROFESSIONNELS

Toujours en quête de formations continues et d'acquisition de connaissances et de compétences, les salariés de toutes fonctions participent au cours de l'année à différents colloques, webinaires, conférences…

- **Aux 17ème assises nationales de la Protection de l'Enfance – Action sociale**

Des éducateurs de différents services ont participé aux 17ème assises nationales de la protection de l'enfance les 27 et 28 juin 2024 organisées par l'Action sociale sur le thème : « *Adolescence : quelle vie devant soi ? Quels enjeux, quels besoins, quelles réponses en protection de l'enfance* ».

Ces deux jours ont permis de découvrir des pratiques professionnelles différentes mais néanmoins complémentaires aux nôtres concernant les besoins spécifiques des adolescents. Les ateliers thématiques : la vie quotidienne et sociale, la vie amoureuse et sexuelle, la scolarité et les apprentissages, les conduites à risque, et les situations de crise ont tous été illustrés par de nombreux exemples, et nous ont offert des perspectives pratiques et des démarches innovantes pour améliorer le vécu des adolescents en situation de vulnérabilité.

- **Aux journées régionales Occitanie – ANMECS**

Des membres de la direction ont participé à la journée régionale Occitanie organisée par l'ANMECS (Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social) le 3 octobre 2024. La problématique abordée était « *Quand l'enfant convoque les institutions à coopérer : quels en-jeu d'unités ?* ».

L'objectif de cette journée était de prendre un temps de réflexion sur la thématique *de la continuité du projet de l'enfant au regard des coopérations professionnelles*.

Cette journée avait pour objectifs d'identifier les facteurs essentiels permettant à chacun de s'engager dans les projets des jeunes, tout en repérant les obstacles pour mieux réinventer les pratiques interinstitutionnelles. Ainsi, la question centrale s'est tournée autour de l' «unité éducative » qui redonne à chacun une place dans le projet.

- **A la 4ème conférence de l'ODPE sur les violences – Conseil Départemental de l'Hérault**

Des membres de la direction ont participé à la 4ème conférence de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance de l'Hérault le 22 novembre 2024.

La problématique abordée était « L'enfant face aux violences conjugales : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité ».

Cette conférence a été le moment d'entrevoir les effets neurologiques, psychologiques et sociaux chez l'enfant en raison de la violence dans le couple, les différents profils des auteurs, les défis parentaux qui en découlent et les prises en charge aujourd'hui.

Ces moments d'échanges et de partages d'informations sont essentiels à nos services.

4. DES FORMATIONS INTERNES COLLECTIVES D'IMPORTANCE

La formation collective interne vise à renforcer les compétences des travailleurs sociaux, harmoniser les pratiques et répondre aux besoins spécifiques de l'organisation. Elle valorise les expertises internes et améliore la gestion de l'association, en permettant une meilleure coopération.

Pour 2024, les orientations prioritaires ont été :

- Formation PSSM
- Prostitution des mineurs
- Projet individualisé
- Lutte contre les radicalités

- **Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)**

Le Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) en prévention spécialisée est un outil clé pour répondre aux besoins spécifiques d'une personne sur le long terme.

Il vise à identifier et répondre aux besoins individuels, en tenant compte des capacités et désirs de chacun, tout en assurant une coordination efficace des différents services impliqués.

Le PAI comprend une évaluation initiale, la définition d'objectifs opérationnels, et la planification des actions avec une répartition claire des responsabilités. Une fois mis en œuvre, il place la personne accompagnée au centre du processus, favorisant ainsi une prise en charge personnalisée et dynamique, régulièrement ajustée en fonction de l'évolution des besoins.

- **Diagnostic territorial par cartographie**

Innovation dans le domaine d'intervention de la Prévention Spécialisée, la démarche du diagnostic par le biais de cartographies permet d'expliciter plus aisément ce qui est vu et observé par les équipes de terrain à destination de nos partenaire et financeurs, et pour affiner l'intervention auprès des publics.

Plus précisément, cela va nous permettre d'analyser, de définir et d'interpréter l'espace géographique tel qu'il est utilisé ou non par nos publics (usage et non-usage).

5. LE MAINTIEN DU SEMINAIRE NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour la 4ème année consécutive, nous avons organisé durant deux jours un séminaire d'intégration des nouveaux salariés, nommé « Séminaire Nouveaux Arrivants ».

Sur l'ensemble de ce séminaire, 6 interventions mêlant des administrateurs, des cadres, des éducateurs ont eu lieu, le tout dans l'objectif de faciliter l'intégration et de donner un apport formatif sur la compréhension des politiques publiques, de l'environnement associatif et des pratiques professionnelles en prévention spécialisée.

En plus de l'écoute des interventions, les nouveaux salariés ont participé à des ateliers thématiques :

- L'aller vers : le travail de rue et aller vers numérique
- Les actions collectives et les chantiers éducatifs
- Étude de cas d'accompagnement individuel

Ces ateliers, animés par les responsables de service, ont été le lieu d'échanges, de questions et de partage entre les différents salariés.

Ce séminaire est très apprécié pour son contenu et ses clarifications.

6. UN ACCOMPAGNEMENT RH – CREALEAD

L'accompagnement RH proposé par Crealead vise à optimiser le fonctionnement interne de l'association en réalisant un diagnostic complet, en proposant un plan d'actions concret et en accompagnant sa mise en œuvre.

Cet accompagnement permet à terme de renforcer la cohésion d'équipe, de développer les compétences des salariés, et d'améliorer les conditions de travail, contribuant ainsi à la pérennité et à l'efficacité de l'association.

Cet accompagnement a été sollicité à l'origine car nous devions nous agrandir avec la mise en place de la structure d'accueil de mineurs non accompagnés sur le département de l'Hérault et nous souhaitions être davantage préparés aux changements à venir.

Le processus d'accompagnement comprend plusieurs étapes : cadrage du projet, diagnostic complet, élaboration d'un plan d'actions, accompagnement dans la mise en œuvre des actions, restitution des résultats et bilan à froid à 6 mois. Ce processus méthodique permet de structurer l'accompagnement sur tous les points associatifs.

II – LE FONCTIONNEMENT INTERNE

1. LES IMPLANTATIONS ET LA COMPOSITION DES SERVICES

L'établissement comprend 11 services : 9 de Prévention Spécialisée, 1 Service Intersecteurs Jeunes Majeurs (Plan de lutte contre la pauvreté), 1 SAAF de lutte contre les radicalisations et d'accompagnement des familles et un atelier d'auto-réparation vélos.

2. LES DONNEES RH

Sur l'année 2024, l'association comptabilise 60 salariés et a donc dans ses effectifs 17 hommes et 25 femmes en CDI ; 6 hommes et 12 femmes en CDD.

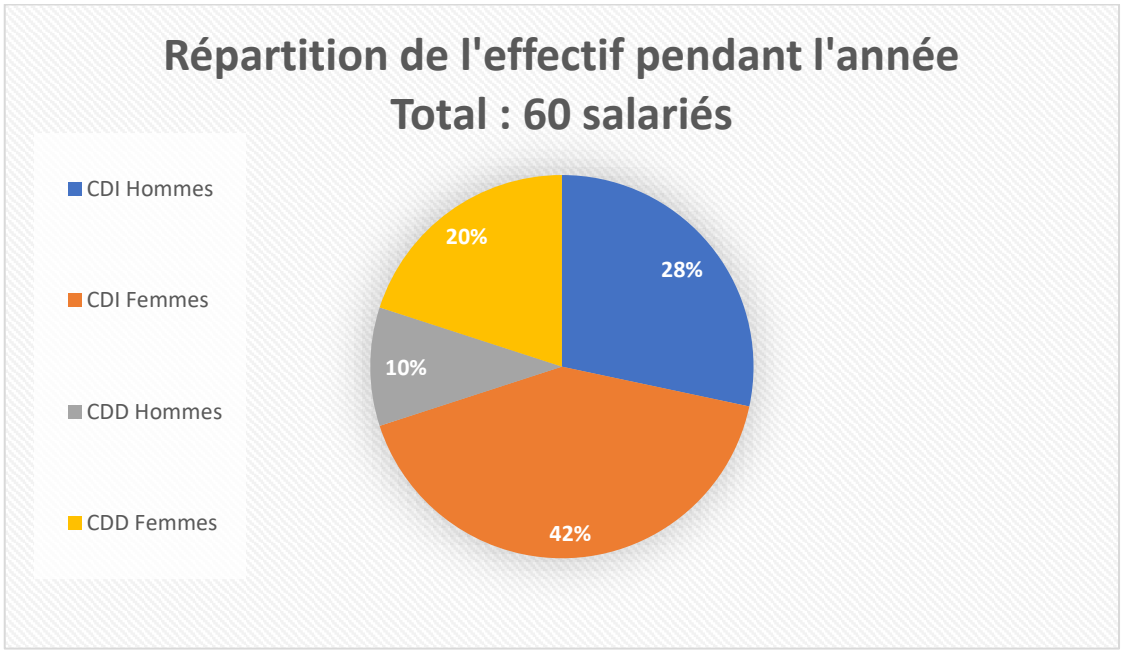

Age moyen des salariés sur l'année 2024 : 35 ans pour les femmes, 40 ans pour les hommes.

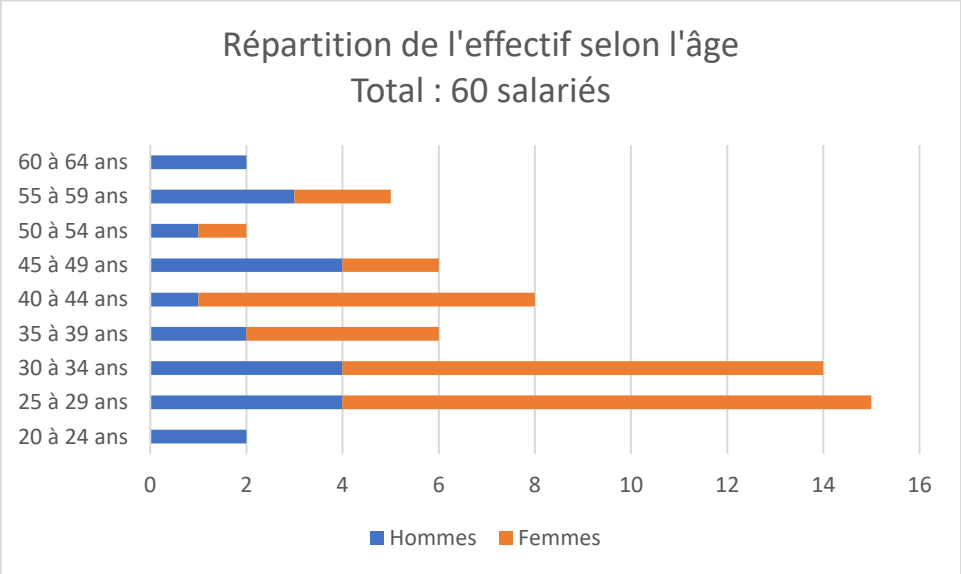

3. LES SERVICES DE L'APS34 EN PREVENTION SPECIALISEE

Le renouvellement des salariés de l'établissement de Prévention Spécialisée s'est poursuivi en 2024.

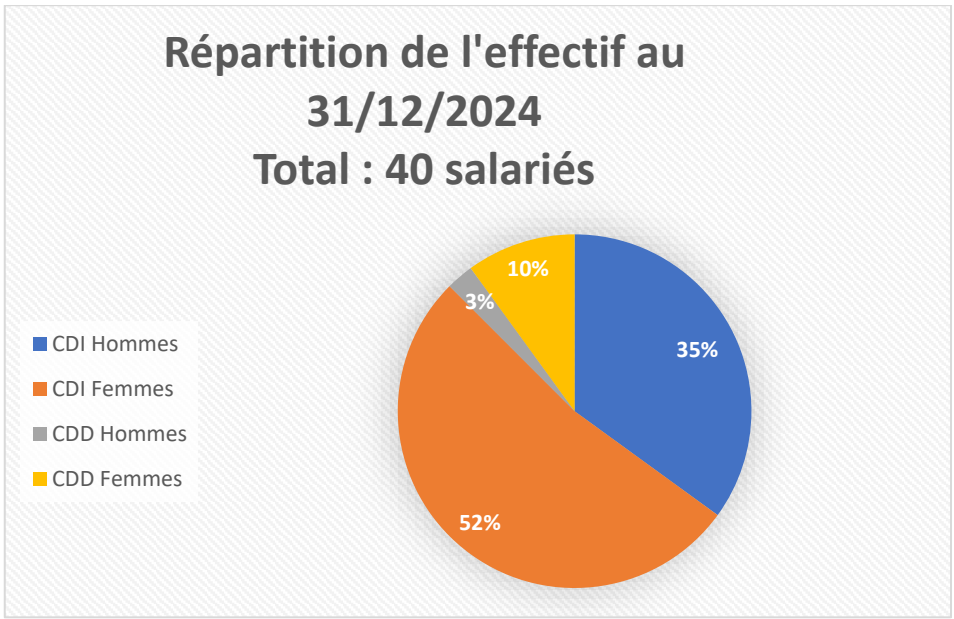

L'établissement de Prévention Spécialisée a procédé à 21 recrutements sur l'année 2024, compensant ainsi des départs enregistrés dans ses effectifs.

Au total :

- 21 recrutements en 2024, dont 10 CDD de remplacement ou surcroît d'activité, 9 CDI et 2 apprentis.
- 5 entrées en CDD ont basculé sur un CDI au cours de l'année,
- 19 sorties, dont 8 CDI, 1 apprentissage et 10 fin de CDD.

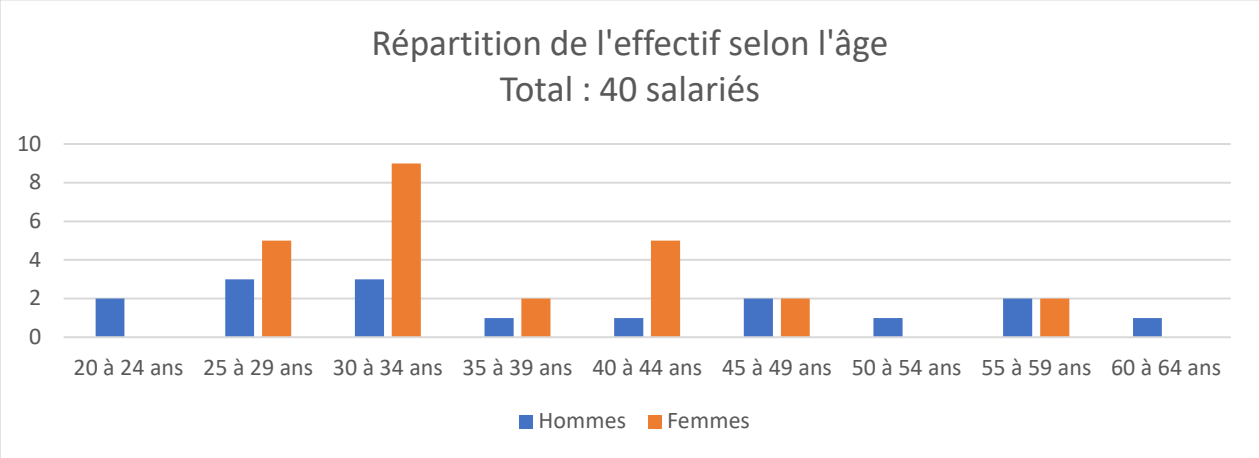

4. LES CONVENTIONS

L'association collabore en permanence avec divers opérateurs locaux pour accompagner les publics, en échangeant et mutualisant des moyens. Les relations sont basées sur des valeurs partagées et sont autant que possible formalisées par des chartes et des conventions détaillant les cadres et modalités d'actions.

L'association cherche sans cesse à développer des partenariats dans des domaines variés comme la santé, le sport, la culture, et avec des services municipaux, des centres sociaux, et des maisons pour tous.

Secteurs	Partenaires	
Hérault	Institutionnel	Département de l'Hérault
		Protection Judiciaire de la Jeunesse
Béziers	Education Nationale	Collège Katia et Maurice Krafft
	Associations	Occi Horse 34
		Adages Espace Familles – Centre socioculturel le Mas des Rencontres
Montpellier	Education Nationale	Collège les Escholiers de la Mosson
		Collège les Garrigues
		Collège Gérard Philipe
		Collège de la Croix d'Argent
	Associations	Association AVEC
		L'Atelier Populaire

		EPE34
		Secours Populaire Français
		Adages espace famille
		CAARUD Réduire les Risques
		GAMMES - service SAO
		Association La Clairière
	Institutionnel	Ville de Montpellier
		Centre social Ile aux familles
		MPT Georges Brassens
		MPT Leo Lagrange
		MPT Marie Curie
Lunel	Education Nationale	Lycée Louis Feuillade
		Lycée Victor Hugo
		Collège Frédéric Mistral
		Collège Ambrussum
	Associations	Ligue de l'enseignement
		Hérault Sport
	Institutionnel	Ville de Lunel
		Maison Jean Jacques Rousseau
Frontignan	Education Nationale	LEPAP Maurice Clavel
	Association	CAARUD Réduire les Risques
	Institutionnel	PRE
Sète	Education Nationale	Lycée Jean Moulin
	Association	CAARUD Réduire les Risques
	Institutionnel	CCAS de Sète - PRE
Chantiers éducatifs	Associations	I.PEICC
		MOCO. ESBA
		Les Glénans
	Privé Institutionnel	Montpellier Métropole Méditerranée, ENEDIS, Octopus Expression
		CCAS de Sète
		Ville de Vias
Dispositif ateliers vélo	Education Nationale	Collège contrepas
		Collège les Escholiers de la Mosson
		Collège Arthur Rimbaud
	Association	PLIE Est Héraultais

5. LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Type et nature	FORMATIONS	Nbre heures
Formations individuelles	- Maître d'apprentissage, IRTS	80 H
	- Maître d'apprentissage, IRTS	80 H
	- Analyse des pratiques professionnelles, IFSMB	42 H
	- Arrêt maladie et congés payés, Lefebvre Dalloz	2 H
	- Journée rentrée sociale 2024, URIOPSS	7 H
	- Intervenir auprès des personnes auteures de violence conjugales, IFME	21 H
	- Référent harcèlement, FORMOZ	7 H
	- Mettre en œuvre l'analyse financière pour mieux construire le PPI, URIOPSS	14 H
Formations collectives	- Comprendre et mettre en œuvre le projet éducatif personnalisé les 17/06/2024, 18/06/2024 et 01/07/2024 (15 salariés), URIOPSS	21 H
	- Acquisition de la nationalité française et droits de séjours du 19/09/2024 au 20/09/2024 (14 salariés), CICADE	14 H
	- Comptabilité : formation de base (comptabiliser, valider les opérations courantes, réaliser et finaliser les opérations de trésoreries à l'aide des applications EIG) du 07/02/2024 au 08/02/2024 (2 salariés), EIG	14 H
	- Adolescence : quelle vie devant soi ? du 27/06/2024 au 28/06/2024 (7 salariés), Action Sociale	12 H
	- Traitement et gestion des évènements indésirables et évènements d'indésirables graves le 30/04/2024 (2 salariés), URIOPSS	7 H

FORMATIONS LONGUES	
- Ressources humaines (Transition Professionnelle)	De 09/2023 à 02/2025
- Coordonner et gérer une action (IRTS)	De 09/2024 à 04/2025

III – LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

1. LA REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR ACTIVITE EN PREVENTION SPECIALISEE

1.1 – Les pratiques professionnelles

Les éducateurs de prévention spécialisée sont assidûment en travail de rue, en accompagnements individuels, en activités collectives, en rencontres partenariales et ne disposent pas de locaux au sein des quartiers d'intervention.

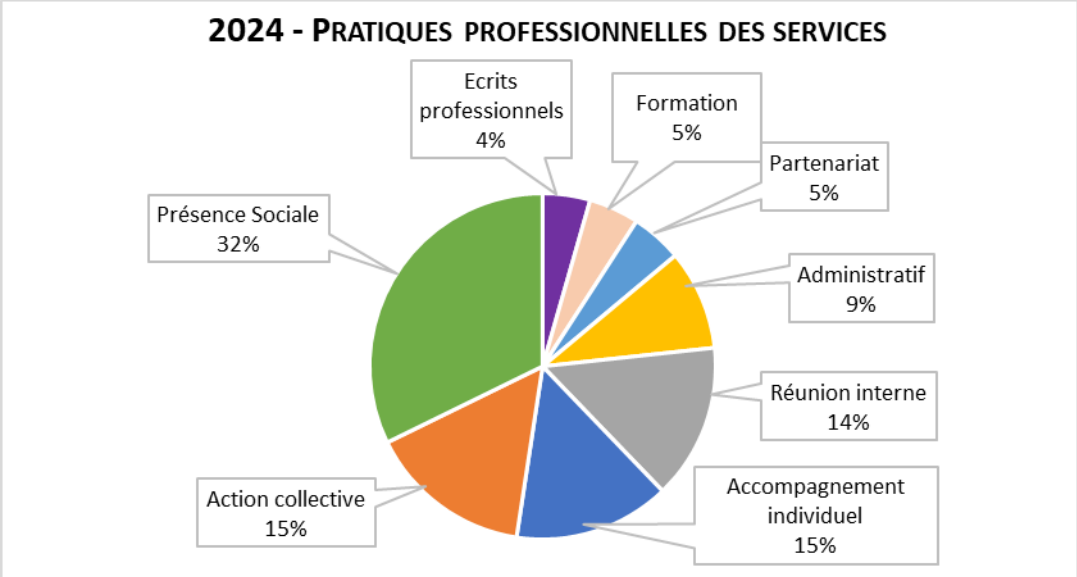

En raison de multiples arrêts maladie, congés maternité et de la poursuite du dispositif des Bataillons de la Prévention avec un effectif réduit, l'activité globale est en diminution de 1146h. Cependant, le **taux d'activité en direction du public et en lien avec les partenaires** a légèrement augmenté, atteignant **67%**, soit près de deux tiers de l'activité totale.

On observe une **augmentation de 2% des temps de présence sociale**. Cette hausse est attribuée aux renforts des effectifs Bataillons intégrés aux équipes depuis quatre ans et au développement des ateliers vélo sur l'espace public à la Mosson et à Lunel. Le travail de rue, activité principale des éducateurs, est fortement mis en avant pour développer des accroches avec des groupes et être des adultes repères sur le territoire.

De plus, l**es actions collectives ont augmenté de 2%,** grâce au développement des chantiers éducatifs. Ces outils d'accroche et de remobilisation sont particulièrement pertinents dans le parcours des jeunes. Un travail de collaboration avec différents partenaires est en place pour aligner les objectifs et projets des jeunes et ainsi les aider à évoluer vers plus d'autonomie.

Les temps dédiés aux réunions interne ont augmenté de +1%, soulignant l'importance de la coordination au sein des équipes. Au-delà de l'accueil des nouveaux salariés, un travail de concertation et de planification est effectué pour couvrir les évènements de quartier, les commissions de partenaires, la réalisation de chantiers éducatifs, les réunions de cohésion interne à l'association… Ces activités permettent de prendre du recul sur le travail effectué.

Contrairement à 2023, les temps d'accompagnement individuel ont diminué de 2%, bien que cela reste une priorité. Ce pourcentage ne reflète pas tous les accompagnements et temps d'écoute et de soutien des jeunes lors des présences sociales et des actions collectives. De nombreux temps sont consacrés à cet effet, notamment lors des chantiers éducatifs, qui sont un outil précieux pour développer le lien avec les jeunes.

Le temps dédié aux formations a diminué de 2%, cependant nous mettons un point d'honneur au développement professionnel continu, essentiel dans les métiers du travail social. Des formations thématiques importantes ont débuté en 2024 et seront finalisées en 2025, portant sur le projet personnalisé des jeunes et le diagnostic territorial. Ces thématiques sont nos axes prioritaires. Les éducateurs et la direction de l'APS34 ont également participé à des formations sur les jeunes en errance, les spécificités de l'adolescence, les violences intrafamiliales, les addictions et prises de produits, … Le suivi de ces formations vise à améliorer les connaissances, les compétences des professionnels et améliorent la qualité de nos interventions auprès des publics.

Nos temps dédiés aux partenariats restent stables. Tous les services sont présents dans diverses commissions et réseaux d'acteurs de la jeunesse, de la culture, pour les femmes, la santé, etc. L'élaboration de partenariats permet de collaborer et de mutualiser les moyens pour accompagner des situations de vie difficiles que nous suivons auprès des jeunes ou des familles.

Cette répartition de nos activités démontre des pratiques équilibrées et multidimensionnelles, visant à accompagner et soutenir les jeunes de 12 à 25 ans en difficulté sur nos territoires d'intervention. Les activités en lien direct avec nos publics répondent à ces objectifs, qui sont également nos axes prioritaires.

1.2 – Les rencontres dans la rue : 23951 personnes.

Rencontres en rue par tranches d'âge					
<12ans	**12-15ans**	**16-17ans**	**18-21ans**	**22-24 ans**	**>25ans**
7%	39%	16%	19%	6%	12%

Genre des contacts en rue		
Homme	**Femme**	**Non Binaire**
73%	27%	0%

Nous observons que :

- **Les moins de 12 ans et leurs familles** représentent **7% de nos contacts.** Il s'agit d'une minorité de nos rencontres lors des présences sociales, souvent orientées par nos partenaires.
- **Les 12-17 ans** représentent **55% de nos rencontres**, ce qui en fait toujours le public cible majoritaire. Nous notons une hausse de 2% par rapport à 2023. De nombreuses actions leur sont destinées, les adolescents identifient facilement les éducateurs.
- **Les jeunes majeurs de 18-21 ans** constituent **19% de nos rencontres**, malgré une baisse de 4%. Le travail de rajeunissement des publics semble porter ses fruits. Cette catégorie reste la deuxième la plus importante parmi les jeunes rencontrés.
- **Les 22-24 ans** représentent **6% de nos contacts**, soit une hausse de 1% par rapport à 2023. Ces jeunes ont des habitudes de fréquentation des espaces publics variées et sont moins facilement « repérables ».
- **Les plus de 25 ans** représentent **12% de nos rencontres**, un chiffre stable depuis plus de trois ans. Il s'agit souvent de jeunes qui, dans un contexte socio-économique difficile, ne trouvent pas d'emploi et errent dans l'espace public. Ils sont visibles mais ne présentent pas de demandes spécifiques.

Rapport aux genres :

En 2023, les rencontres avec un public féminin représentaient 33%. Nous constatons une diminution de 6%, au profit du public masculin qui a augmenté de près de 6%, atteignant les 73%. Ce public reste le plus visible et accessible dans l'espace public.

Nous observons quotidiennement une dominance des adolescents sur l'espace public, notamment aux abords des établissements scolaires et sur des points chauds identifiés au fil du temps. Nos présences sur l'espace public sont réfléchies pour nous permettre de rencontrer nos publics cibles et prioritaires.

Cependant, la répartition genrée de ces espaces est communément admise : la présence masculine prédomine, créant des dynamiques spécifiques de genre. Les femmes ont des stratégies de mouvement et sont moins fixes dans les quartiers. Nous les rencontrons davantage lors de temps dédiés chez des partenaires, ou lors d'ateliers…

1.3 – Les actions collectives éducatives

2024 - NOMBRE D'HEURES CONSACREES TOTALES :				
SERVICES	ACTIVITES COLLECTIVES SOCIO-EDUCATIVES ET PARTENARIALES	SEJOURS	CHANTIERS	TOTAL
Béziers	401	235,5	369	1005,5
Lunel (dont aet)	427		339,5	766,5
VLM/F	284	146	66	496
Mtp Centre	131,5	128	298	557,5
Mtp Nord	574,25	183,5	424	1181,75
Mtp Ouest	632,75	59,5	371,25	1063,5
Mtp Sud	453,5		316,5	770
Sète	277,75		306,5	584.25
Total	**3181,75**	**752.5**	**2490,75**	**6425**

Les actions collectives jouent un rôle essentiel dans le développement du lien social entre les jeunes et les éducateurs, favorisant ainsi la cohésion et la mise en œuvre de projets. Elles encouragent la mixité sociale et l'inclusion en impliquant des jeunes de divers horizons et en favorisant la diversité. Les chantiers éducatifs et les activités socio-éducatives offrent aux jeunes des opportunités d'acquérir des compétences pratiques et professionnelles, tandis que les séjours leur permettent, ainsi qu'à leurs familles, de bénéficier de moments de répit.

Les heures consacrées aux activités socioéducatives par les professionnels ont augmenté de 784 heures. Plus précisément, on observe une hausse de 1398 heures pour les chantiers éducatifs par rapport à 2023. Ces heures incluent les temps de préparation, de montage des projets, de mise en œuvre et de bilan.

Les services de Montpellier Ouest, Lunel Agglo et Sète enregistrent les plus fortes augmentations.

2024 - NOMBRE DE JEUNES PARTICIPANTS :				
SERVICES	ACTIVITES COLLECTIVES SOCIO-EDUCATIVES ET PARTENARIALES	SEJOURS	CHANTIERS	TOTAL
Béziers	92	6	25	119
Lunel (dont AET)	73		29	96
Frontignan	115	2	1	118
MTP Centre	26	8	11	45
MTP Nord	284	25	33	335
MTP Ouest	202	8	13	225
MTP Sud	93		15	106
Sète	59		16	74
Total	944	49	143	1136

1136 participations de jeunes sont recensées sur les actions collectives en 2024. Certains jeunes ont pu participer à plusieurs actions, notamment lors de rencontres avec des groupes de jeunes ou la réalisation de chantiers éducatifs.

Comme mentionné en *introduction - Développement de l'insertion par le biais des chantiers éducatifs*, 94 jeunes ont participé à ces chantiers. Parmi eux, 80 étaient répartis dans les différents services de Prévention Spécialisée, tandis que 14 étaient suivis par le SIJM. Les 80 jeunes encadrés par la Prévention Spécialisée ont réalisé un total de 143 contrats, et ceux suivis par le SIJM en ont réalisé 27, portant le total à 170 participations.

Le nombre de participants en hausse montre une capacité à mobiliser les jeunes et à les engager sur des projets constructifs, ce qui constitue une alternative positive aux comportements à risque en offrant des temps de rupture avec leur quotidien et la découverte de nouvelles activités. La variété des activités (collectives, séjours, chantiers) permet de répondre aux différents besoins et intérêts des jeunes. Cela favorise leur développement personnel et professionnel.

En impliquant les jeunes dans des projets collectifs, l'APS34 contribue à leur intégration sociale, à la réduction des comportements déviants et à l'amélioration de leur bien-être. Les chantiers éducatifs, en particulier, offrent des opportunités de développement de compétences pratiques. De plus, une partie des jeunes participants au format collectif fait ensuite des demandes individuelles concernant leur propre situation.

1.4 – Les démarches d'accompagnements éducatifs

Durant l'année 2024, nous avons accompagné 751 jeunes au travers d'accompagnements individuels, de rencontres lors de présences sociales ou encore lors d'actions collectives, telles que des activités socioéducatives, des séjours ou des chantiers éducatifs.

2024 – Typologie des jeunes en démarche d'accompagnement		
Genre	**Nb**	**%**
Homme	514	68.87%
Femme	236	31%
Non Binaire	1	0.13%

2024 – Typologie en nombre de jeunes en démarche d'accompagnement													
(H : Homme / F : Femme, NB : non binaire)													
Tranche d'âges	< 12 ans	< 12 ans	12-15 ans	12 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	> 25 ans	>25 ans
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	NB	H	F	H	F
TOTAL en nombre	**22**	**10**	**143**	**72**	**95**	**37**	**158**	**69**	**1**	**64**	**30**	**32**	**18**
TOTAL %	**3%**	**1%**	**19%**	**10%**	**13%**	**5%**	**21%**	**9%**	**0%**	**9%**	**4%**	**4%**	**2%**

Parmi l'ensemble des personnes rencontrées, orientées et soutenues, nous avons accompagné :

- **51% de mineurs,**
- **30% de jeunes majeurs (18 – 21 ans),**
- **13% de jeunes adultes âgés de 22 à 24 ans,**
- **6% de personnes de plus de 25 ans.**

La majorité de nos accompagnements individuels concernent des hommes (68%), représentant près de deux tiers des jeunes suivis. Les tranches d'âge les plus représentées sont celles des mineurs (12-17 ans) et des jeunes majeurs 18-21 ans, avec une proportion notable de 47% et de 30% respectivement. Les tranches d'âge extrêmes sont les moins représentées.

La répartition des âges est stable vis-à-vis de l'année précédente et corrèle avec les populations ciblées par la Prévention Spécialisée.

La prédominance des hommes dans les accompagnements indique des besoins davantage exprimés, mais aussi une population plus visible dans l'espace public. Les jeunes femmes adoptent des stratégies d'évitement, elles sont plus difficiles à accompagner.

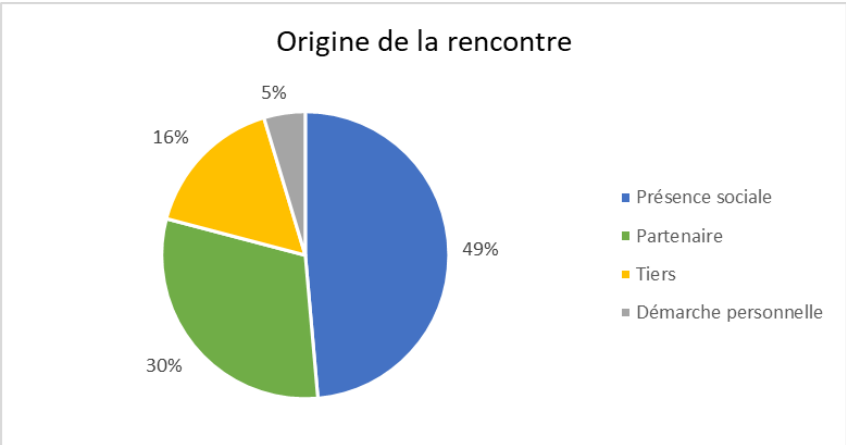

49% des jeunes sont rencontrés au cours des <u>présences sociales</u> dans l'espace public ou lors de permanences chez des partenaires. Ces rencontres donnent lieu à des engagements dans des démarches d'accompagnement, montrant ainsi l'impact direct de notre présence sur les territoires,

30% de rencontres proviennent d'une <u>orientation partenariale</u>, tandis que **16% sont dues à l'<u>orientation d'un tiers</u>** (membre de la famille, proche ou camarade du jeune),

Enfin, **5% des <u>rencontres spontanées</u> hors des temps de présences sociales** résultent d'une démarche strictement personnelle des jeunes.

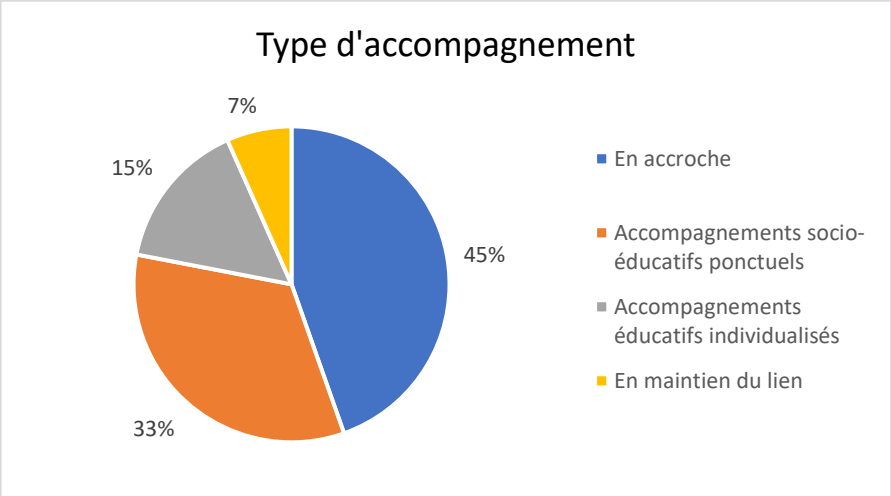

Parmi les jeunes acceptant de s'engager dans une démarche d'accompagnement, **45%** sont engagés dans un parcours dit d'accroche. Durant cette période, **le lien de confiance se « fabrique »** avec pour objectif de les accompagner de manière plus approfondie et durable. Ces premiers contacts, parfois récurrents, permettent d'évaluer leurs besoins,

33% des jeunes sont dans une démarche d'accompagnement ponctuel. C'est la phase où **les projets et demandes commencent à être formalisés** par les jeunes, incluant des aides à la rédaction de CV, des conseils pratiques, des informations générales…,

15% des jeunes bénéficient d'accompagnements réguliers, où se **développent des projets et orientations.** Ces jeunes, identifiés et coconstruisant avec l'équipe un projet d'accompagnement, s'engagent sur la base de la libre-adhésion, de la confiance et des propositions éducatives adaptées à leurs besoins,

Enfin **7%** des jeunes sont en maintien du lien. Il s'agit de jeunes qui **n'expriment ni demande ni besoin immédiat, ou sont déjà dans une démarche active pour leur projet**. Les éducateurs restent disponibles pour les rencontrer en cas de besoin, assurant ainsi la continuité du lien avec l'équipe éducative.

L'accompagnement des familles :

En 2024, nous avons accompagné 71 familles à travers l'ensemble de nos services, totalisant près de 1200 heures d'accompagnement. Ces interventions sont le fruit d'un travail récurrent autour des questions de parentalité et de cohésion familiale.

Les thématiques principalement abordées lors de ces accompagnements incluent la « Famille », la « Santé / bien-être », la « Justice », l' « Administratif », l' « hébergement / logement », l' « insertion professionnelle » et la « Scolarité ».

Par ces thématiques, les services visent à améliorer la cohésion familiale et à prévenir les violences intrafamiliales, à faciliter l'accès aux services de droit commun et de santé, et à réduire les problèmes juridiques et administratifs. Ce travail sur les cellules familiales permet d'améliorer la protection des enfants et contribue à leur engagement scolaire et à leur insertion professionnelle future.

Le soutien à la parentalité et aux familles constitue l'un de nos axes prioritaires.

1.5 – Les thématiques abordées lors d'accompagnement des jeunes

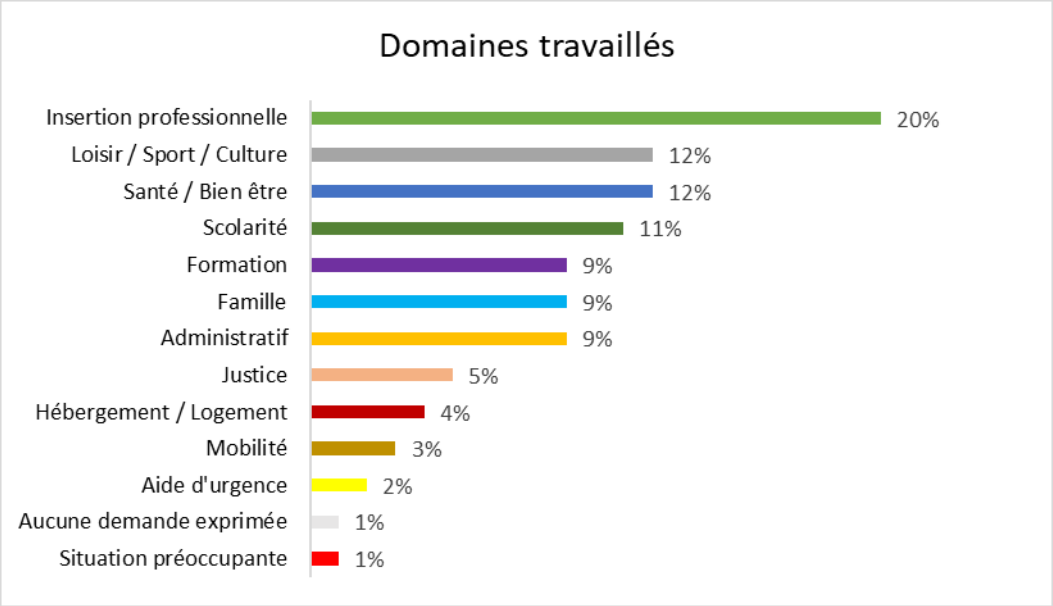

Cette année encore, les besoins et les demandes d' « insertion professionnelle » demeurent majoritaires, avec une hausse de 6%, suivi d'une augmentation de 4% des questions liées aux « loisirs / sports / culture ». Ces deux aspects sont primordiaux pour l'épanouissement personnel et social des jeunes. Travailler ces points contribue à leur bien-être général et à leur autonomie.

Les questions liées à la « santé / bien-être » sont stables depuis deux années consécutives mais restent parmi les 3 principaux domaines travaillés avec les jeunes. L'accent est mis sur le soutien physique et mental des jeunes, car il s'agit d'un pilier à leur développement. Cela a un impact direct sur leur qualité de vie et leur capacité à participer activement à la société.

Il est à noter que les thématiques principalement travaillées (insertion professionnelle, loisir/sport/culture, santé/bien-être) correspondent bien aux besoins des jeunes cibles de nos accompagnements. Ces approches diversifiées répondent à une vision globale prenant en compte l'individu et son environnement afin de les soutenir dans l'adoption de stratégies visant à améliorer leur bien-être.

2. LE PARTENARIAT SOLLICITE LORS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Comme chaque année, près de 140 partenaires ont été sollicités pour soutenir les démarches d'accompagnements menées par nos équipes. Ne disposant pas de toutes les compétences et ressources nécessaires à la résolution des problèmes des jeunes et/ou de leurs parents identifiés par nos équipes, les ressources et les relations partenariales nous sont essentielles. Elles sont indispensables pour contribuer à réduire les « non-recours ».

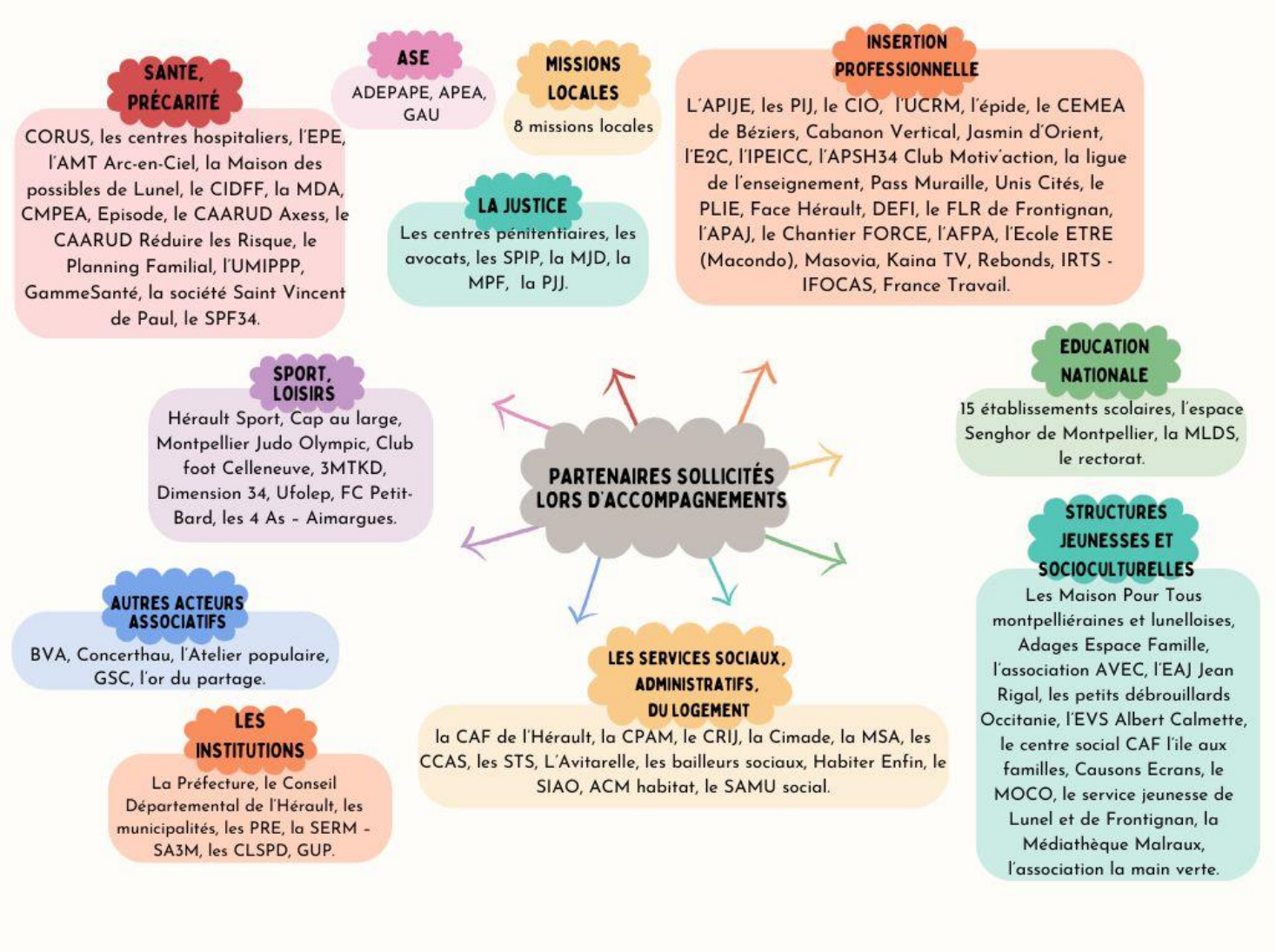

Ces partenaires, intervenant dans différents champs d'action, sont complémentaires de notre action. Ils constituent à la fois des supports pour rencontrer les jeunes en difficulté et des lieux ressources pour étayer l'accompagnement éducatif. Nos services de Prévention Spécialisée jouent un rôle de relais des situations auprès des partenaires. Dans le cadre de ces coopérations, nous partageons des informations et des pistes de solutions.

IV – LES DONNEES ILLUSTRANT L'ACTIVITE DES 9 SERVICES DE PREVENTION SPECIALISEE :

A. Service Béziers

1. Les pratiques professionnelles

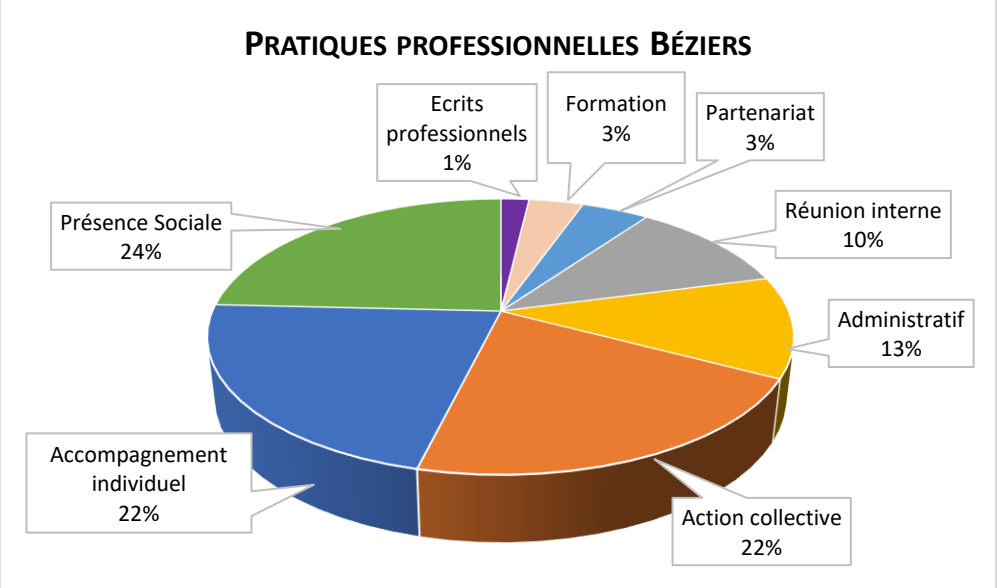

L'année 2024 a été dans la continuité de l'année précédente avec le départ d'anciens éducateurs repérés sur le territoire du centre-ville et de la Devèze. Le territoire de Béziers a été pendant un certain temps occupé par seulement 2 éducateurs (centre-ville et Devèze) ce qui n'a pas provoqué pour autant de baisse significative des présences sociales sur le secteur pour l'année 2024.
L'arrivée en septembre de deux nouveaux membres dans l'équipe a favorisé une nouvelle dynamique et permis de stabiliser l'équipe.

Profitant de la place et du repérage bien ancré d'APS34 sur le secteur de Béziers, les nouveaux éducateurs ont bénéficié de cette visibilité. Cela se manifeste par une augmentation du nombre d'accompagnements individuels qui représentent 22% (+3%) du temps de travail, dans le but de créer une continuité des suivis individuels et des projets des jeunes déjà en cours.

Les actions collectives sont assez présentes dans nos pratiques, cela s'explique par l'intérêt de ces moments partagés avec les jeunes qui permettent aux éducateurs de créer du lien rapidement et ainsi créer des souvenirs en commun permettant de passer de la relation à l'accompagnement éducatif si besoin exprimé. Pour exemple, un séjour avec un groupe de jeunes équivaut à deux mois de travail en rue en termes de temps partagés.

Il est important de noter que plus de 70% du temps de travail est consacré à des rencontres et du lien direct avec notre public.

Le temps administratif est en légère augmentation (+5%) et s'explique par le fait que les éducateurs prennent le temps de remplir Traject, le logiciel de rendu compte interne qui sert notamment au partage d'informations entre éducateurs afin de garder une continuité auprès des jeunes dans le suivi de leur projet personnalisé.

2. Les rencontres dans la rue : 1728 personnes.

Rencontres en rue par tranche d'âges					
<12ans	**12-15ans**	**16-17ans**	**18-21ans**	**22-24 ans**	**>25ans**
6%	20%	33%	24%	10%	7%

Genre des rencontres en rue		
Homme	**Femme**	**Non Binaire**
82%	18%	0%

La tendance de croiser beaucoup plus d'hommes que de femmes en rue reste d'actualité. Cependant ce pourcentage n'est pas représentatif. En effet, nous pouvons apercevoir des jeunes filles lors de nos présences sociales en fin de journée, mais il est difficile de rentrer en contact avec elles. Au regard de ce constat, nous avons fait le choix de développer notre présence numérique sur les réseaux sociaux afin d'entrer en lien ou de maintenir le lien avec des jeunes filles notamment, ou lorsque nous organisons les rencontres avec elles.
A contrario, les garçons ont des lieux de regroupement bien définis sur l'espace public bien que ces derniers peuvent changer en fonction de la dynamique du quartier.

Les 16-25 ans sont les jeunes que nous croisons le plus en travail de rue. Il est à noter que la tranche 16-17 ans semble la plus présente dans l'espace public.

Cela rejoint une observation des éducateurs dans les accompagnements éducatifs de cette tranche d'âge en particulier ; à savoir que l'obligation de scolarité s'arrêtant à 16 ans, nombre d'entre eux avec le souhait d'une réorientation se retrouvent très souvent mal accompagnés, voire livrés à eux-mêmes dans leurs recherches, et finissent par n'avoir aucun établissement d'accueil à l'année.

3. Les actions collectives éducatives

→ **Les activités socio-éducatives (activités à la journée)**

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers			28	4	44	5	5	5		1				92

Sur l'année 2024, l'équipe éducative de Béziers a fait le choix de mettre l'accent sur les actions collectives afin de se faire connaitre par les jeunes des secteurs et de créer du lien.

On observe une forte présence masculine. Ils établissent souvent plus rapidement un lien de confiance avec les éducateurs, tandis que les filles prennent plus le temps d'apprendre à connaitre les équipes avant d'être dans la demande.

Comme nous avions pu le rédiger dans le rapport d'activité 2023, l'objectif commun à toutes nos sorties, actions collectives et séjours est de pouvoir sortir du territoire de vie afin de proposer des activités de loisirs, culturelles et sportives peu accessibles pour notre public. Cet accès est un droit de chacun selon l'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

→ **Les séjours**

Typologie des participants aux séjours														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers					6									6

Au vu du renouvellement des effectifs de l'équipe éducative en 2024, nous avons pu organiser un séjour au ski avec un groupe de jeunes garçons. Ce projet vise à répondre à la demande d'un groupe de garçons souhaitant découvrir un environnement nouveau et sortir du quotidien de leur quartier. Ce projet a été conçu pour développer l'autonomie, le dépassement de soi, l'esprit d'équipe et renforcer le lien avec l'équipe éducative. Suite à la réussite de ce séjour, nous avons pu mettre en place des accompagnements individuels réguliers.

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers									
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /									
Tranche d'âges	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	
Béziers	10		6		7	2			25

En 2024, nous avons pu organiser 5 chantiers éducatifs dont 2 en mobilité (Bretagne puis Corse) et en interservices (Lunel, Montpellier Ouest et Montpellier Nord). Il y a eu une continuité entre ces deux chantiers. En effet, à la suite du chantier réalisé en Bretagne ; l'association Les Glénans, avec qui nous avons collaboré, nous a sollicité à nouveau pour un chantier éducatif équivalent en Corse. Elle s'est montrée satisfaite du travail accompli et du professionnalisme des jeunes durant le chantier en Bretagne où ils ont participé à toutes les tâches et activités proposées.

Les derniers chantiers éducatifs de l'année se sont déroulés sur Béziers en partenariat avec les Compagnons Bâtisseurs. Ces chantiers éducatifs ont été un levier particulièrement intéressant auprès des jeunes sollicités. En effet, les temps passés avec les jeunes sur les chantiers éducatifs ont amené à des accompagnements individuels sur différents thèmes tels que la santé ou comment prendre soin de soi, apprendre à écouter son corps et les douleurs qu'ils peuvent ressentir ainsi que encore l'insertion professionnelle ou comment redéfinir son propre projet professionnel après déscolarisation et une longue période d'errance et d'inactivité, etc.

Les chantiers éducatifs ont une réelle plus-value dans nos accompagnements et les parcours des jeunes.

Au total, le service a accompagné 13 jeunes dans la réalisation de 25 contrats.

4. Les accompagnements individuels : 62 jeunes.

2024 - % de jeunes accompagnés individuellement : typologie (H : Homme / F : Femme, NB : non binaire)													
Tranche d'âges	< 12 ans	< 12 ans	12-15 ans	12 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	> 25 ans	>25 ans	/
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	NB
Béziers	**2%**	**3%**	**3%**	**2%**	**18%**	**6%**	**26%**	**13%**	**11%**	**8%**	**3%**	**5%**	**0%**

Le tableau ci-dessus démontre ce que nous avons pu illustrer précédemment. Nous y observons une forte présence des jeunes hommes de 16-21 ans que nous rencontrons en rue sur l'espace public et qui se reflète dans nos accompagnements individuels.

Cette tranche d'âge est particulièrement en demande de soutien et d'accompagnement sur les volets de la formation, l'insertion professionnelle ou encore les activités de loisirs et culturelles. Ce sont principalement des jeunes déscolarisés qui ne trouvent pas d'emploi immédiat. Notre accompagnement premier va être de les aider à acquérir les codes socioprofessionnels et de les orienter au mieux vers des structures dans les domaines de l'emploi, la santé, la formation, l'accès au droit commun.

Les accompagnements avec les 22 – 25 ans se sont accentués cette année puisque nous avons certains jeunes suivis depuis plusieurs années. Nous maintenons les liens jusqu'à stabilisation des situations et prises en charges effectives par des partenaires.

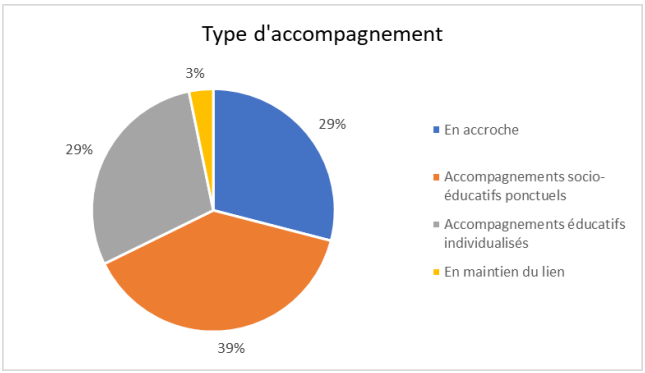

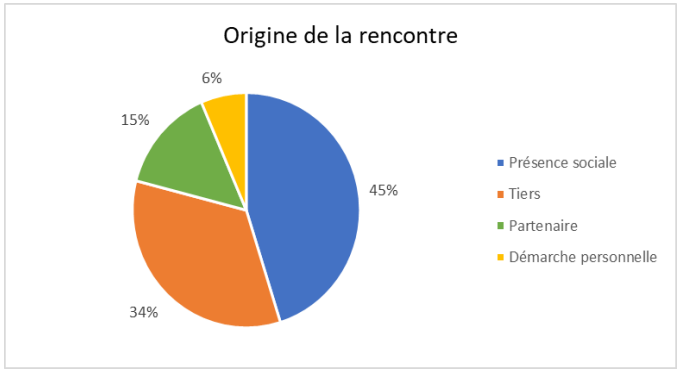

Notons que 45% des jeunes que nous accompagnons sont issus de nos rencontres en rue, tandis que 34% sont issus des sollicitations d'un « tiers » du jeune, c'est-à-dire que c'est à la suite d'une demande d'un membre de la famille ou sous conseil d'un ami. Nous travaillons avec le principe de la libre adhésion, ce qui signifie que même si c'est un proche du jeune qui nous demande de l'accompagner, nous ne fonctionnons qu'avec l'accord du jeune en question.

Nos partenaires comme la Mission Locale des Jeunes, les services de justice et les établissements scolaires nous orientent également des jeunes afin de compléter les suivis existants sur un volet globalisant les différents environnements de vie (personnel, professionnel, scolaire, justice, la santé, …) et d'une manière davantage soutenue.

68% de nos suivis sont dits « ponctuels » ou « réguliers », c'est-à-dire qu'il y a eu une demande du jeune concernant l'élaboration et développement d'un projet (rédaction de CV, conseils pratiques, aide à la rédaction des courriers, …), d'une envie (passer son permis, découvrir d'autres environnements, …). Le lien de confiance entre l'équipe éducative et le jeune se crée et les propositions éducatives peuvent alors faire évoluer les situations positivement.

Partenaires sollicités lors d'accompagnement individuel :

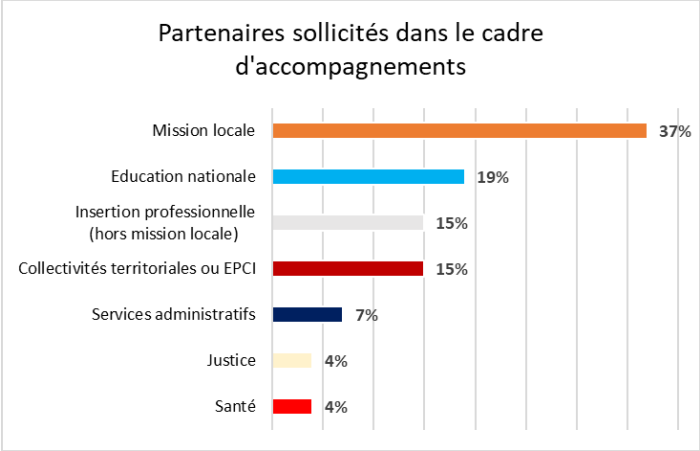

Les problématiques de l'insertion demeurent le sujet principal des préoccupations des jeunes accompagnés individuellement. Nous sommes en lien étroit avec différents acteurs du territoire spécialisés dans ces domaines tels que STEFI, la Mission Locale Jeunes, France Travail. Ces collaborations permettent des suivis avec des orientations d'autant plus pertinentes.

Sur l'année 2024, nous avons eu moins de lien avec les établissements scolaires (collège, lycée) dû au renouvellement des équipes centre-ville et Devèze. Des projets d'interventions et des conventions sont en cours pour la rentrée scolaire 2025.

Dans un esprit de relais éducatif, la PJJ nous sollicite régulièrement, ce qui en fait un partenaire principal, ainsi que les STS de Béziers. De plus, nous participons une fois par trimestre à un stage avec l'association Episode34 et le CAARUD de Béziers afin d'approfondir nos connaissances sur les publics les plus vulnérables.

Thématiques abordées lors d'accompagnement individuel :

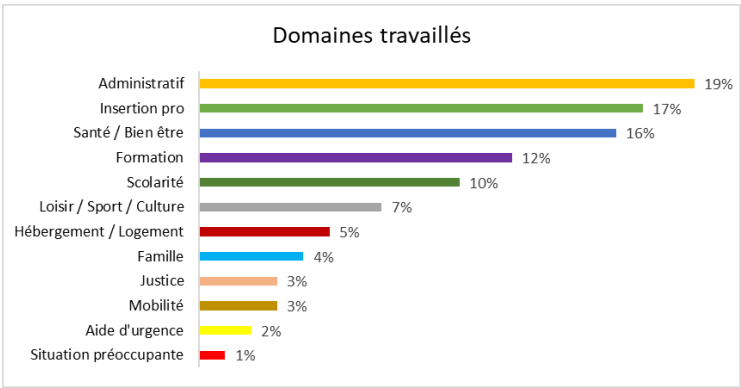

Les principales préoccupations des jeunes lors des accompagnements sont la scolarité, la formation et l'insertion professionnelle et de fait toutes les démarches administratives liées.

Pour répondre au mieux à l'ensemble de ces demandes, l'équipe œuvre au quotidien à maintenir les liens avec les différents interlocuteurs du territoire biterrois.

Il n'est pas rare qu'un accompagnement sollicité pour des questions liées à une insertion professionnelle passe également par des questions sur les mobilités, la santé, ou encore la

famille. Notre polyvalence et adaptabilité permettent de réaliser un accompagnement sur les différents environnements de vie du jeune et de l'orienter au mieux.

Les accompagnements individuels des familles :

En 2024, nous comptons 6 familles accompagnées. Ces accompagnements sont le fruit d'un travail récurrent autour des questions de la parentalité et de la cohésion des familles.

Les thématiques principalement travaillées sont l'accès au droit commun, la parentalité, l'aide au logement, l'accompagnement dans des situations urgentes et dangereuses, …

Le soutien à la parentalité est une action à part entière de nos missions.

5. Le territoire

En 2024, de nombreuses interventions policières issues du dispositif « place nette » ont été initiées à la demande du Préfet sur le centre-ville et le quartier de la Devèze. Cela a eu des conséquences directes sur nos accompagnements puisque certains jeunes que l'on suit (pouvant être déscolarisés, dans des activités de deal, …) se sont trouvés dans un mouvement perpétuel, nous avons alors eu moins de possibilités de les croiser sur l'espace public, et avons observé plus de méfiance de leur part.

Sur le centre-ville particulièrement, cela se traduit par un mouvement constant des différents lieux de rassemblement des jeunes, en fonction des contrôles de la police.

Également, nous avons pu observer un phénomène de sectorisation des filières scolaires. En effet, nous remarquons qu'une majorité des jeunes que nous accompagnons sont dans les mêmes formations ou filières dites « professionnelles » telles que le commerce, la vente, le transport de poids lourds, la sécurité, … Les jeunes rencontrent des difficultés et peu de ressources leur sont accessibles afin de pouvoir se projeter sur des voies de formations dites « générales ».
La dynamique de l'emploi est en grande difficulté sur le territoire biterrois, les jeunes souhaitant travailler rencontrent différents problèmes (faible nombre d'employeurs, un service de transport en commun non adapté, …). Cela freine la motivation et conduit à des frustrations chez les jeunes que nous accompagnons tout au long de leur projet.

6. Une action phare

Nous souhaitons mettre en avant plusieurs actions sur 2024 et notamment la pertinence des résultats de ces actions. Sur le secteur de Béziers, de nombreux chantiers éducatifs ont été réalisés tout au long de l'année.

Nous les avons cités plus haut, mais il est essentiel de développer leur contenu et l'apport de cet outil de la Prévention Spécialisée.

Les chantiers éducatifs en Bretagne et en Corse avec l'association les Glénans ont été une aventure très singulière pour les jeunes et les éducateurs. L'objectif initial était de monter la base nautique et le camp afin que l'espace soit opérationnel pour les bénévoles, les jeunes ont donc réalisé l'ensemble des missions demandées, mais également participé aux tâches de la vie commune. Nous y avons rencontré beaucoup de personnes aux parcours uniques. Ces rencontres ont été un enrichissement énorme pour tous les jeunes y ayant participé. L'équipe a pu lier de forts liens avec les jeunes qui ont pu découvrir de nouvelles activités, acquérir de nouvelles compétences et prendre du temps en dehors de leur environnement de vie. Cette expérience a été un tournant dans leur parcours personnel. En effet, au retour de ces chantiers éducatifs, ils se sont mobilisés et ont avancé (formation, travail, justice…) dans leur propre projet.

Les chantiers en fin d'année 2024 avec les compagnons bâtisseurs ont apporté une autre approche avec les jeunes. Ces derniers ont été très intéressants pour l'évaluation des compétences des jeunes, d'effectuer un travail sur les postures professionnelles, les règles dans le monde du travail, sur les engagements (des jeunes mais aussi des éducateurs). Ces moments de travaux partagés avec les jeunes ont permis aux éducateurs d'approfondir les accompagnements et d'apporter leur aide et leur soutien dans les parcours des jeunes (inscription EPIDE, rendez-vous médicaux, accompagnement vers le droit commun…).

7. Vignette sur un parcours d'accompagnement

LS, une jeune femme de 25 ans, est suivie par l'APS34 depuis 2018, suite à une orientation de la PJJ. Grâce à un accompagnement récurrent et stable, les éducateurs ont pu créer rapidement un lien solide avec LS et sa mère, qui joue un rôle crucial dans cette relation. Cet accompagnement permet à LS de mener ses démarches et projets avec plus de sérénité et d'assurance. Malgré ses difficultés, l'équipe éducative reste un soutien constant.

Parcours d'une jeune

1 La situation à la rencontre

LS est une jeune fille de 25 ans connue de l'APS34 depuis 2018 suite à une orientation PJJ. Nous suivons également sa maman.

2 Un accompagnement dans la durée

L'APS34 est un fil rouge, en 6 ans l'accompagnement est récurrent, il lui permet d'apprehender ses démarches et projets avec plus d'assurance.

3 La situation actuelle

LS a 25 ans vit chez sa mère en QPV, elle consomme du canabis quotidiennement, est sans emploi et est bénéficiaire du RSA.

4 Un comportement inadapté et une mise en danger

Début 2024, LS rencontre la nouvelle équipe de Béziers par le biais de sa maman.
La jeune femme est renfermée sur elle-même, peu ouverte, méfiante et se retrouve dans des situations de mises en danger du fait de mauvaises fréquentations.
Elle vit la nuit, dort le jour, et consomme de grandes quantités d'alcool et de produits.

5 Des rencontres récurrentes

LS utilise un vocabulaire grossier, elle ne s'adapte pas à ses interlocuteurs.
Petit à petit le lien se fait, LS nous fait part de ses complexes physiques, elle se dénigre facilement et se dévalorise. Ses consommations ont un impact direct sur sa motivation à trouver un emploi, une formation.
Elle s'interroge sur son avenir et nous sollicite à ce sujet.

6 Un déclic et une demande

LS souhaite travailler sur elle-même et évoque ses angoisses et son vécu. Avec son accord, nous l'avons mis en lien avec une personne tierce pour pouvoir parler librement de ses idées.
Après discussion, LS souhaite réaliser des chantiers éducatifs, cela nous parait pertinent dans son parcours d'accompagnement.

7 Les chantiers éducatifs

En 2024 elle participe a 2 chantiers éducatifs dans les domaines du bâtiment et de la rénovation intérieur. Au delà d'acquérir de nouvelles compétences (peinture, ponçage, ...), elle tient le rythme et se montre motivée chaque jour.
Les chantiers éducatifs sont ponctués de temps d'entretiens et d'accompagnements, LS nous faire part de ses envies et de ses projets.

8 Fin 2024 - La projection

LS se projette et exprime différents objectifs :

- Passer le code de la route et le permis
- Intégrer une formation dans le bâtiment
- Découvrir l'Epide
- Prendre soin de sa santé

Cette année 2024 a été essentielle à l'évolution de LS, elle pu exprimer des envies et s'investir dans ses projets, tant professionnels que personnels.

9 A ce jour

Nous percevons une évolution notable de LS avec un engagement régulier pour ses projets.
Elle sollicite les éducateurs, a diminué ses consommations et reprend un rythme "normal".
Malgré des échecs, LS travail sur ses capacités et connait ses difficultés. Elle reste motivée et investie.

8. Projets 2025

Une des conséquences principales du renouvellement des salariés et du manque d'effectif sur l'année 2024 est la diminution progressive du partenariat sur le territoire. L'arrivée de nouveaux membres dans l'équipe induit la nécessité de renforcer le lien avec les partenaires historiques sur les deux territoires. Le partenariat est l'un des cinq principes fondamentaux de la prévention spécialisée qui permet de d'accompagner et d'orienter au mieux les jeunes dans les demandes qu'ils peuvent nous exprimer.

Pour l'année 2025, le souhait est de reconstruire un lien de confiance et de travailler avec les partenaires présents (PJJ, Episode, CAARUD, MLI, STS…), par exemple le maintien du dispositif FestaBen en lien avec Episode34 reste une priorité et un engagement que l'équipe souhaite tenir. Nous souhaitons également pérenniser notre partenariat avec les Compagnons bâtisseurs sur les chantiers éducatifs.

Il est important de pouvoir continuer à proposer des moments de loisirs pour les jeunes tels que les actions collectives et les séjours (découvertes, sportifs,…), qui sont à la fois un droit et des outils clés dans la création de lien, de souvenirs partagés et de confiance entre les éducateurs et les personnes accompagnées.

Des projets sont en discussion avec les établissements scolaires de la Devèze et du centre-ville afin d'y organiser plusieurs interventions (ateliers, chantiers de réparation, présence devant les établissements scolaires…).

B. Service Sète

1. Les pratiques professionnelles

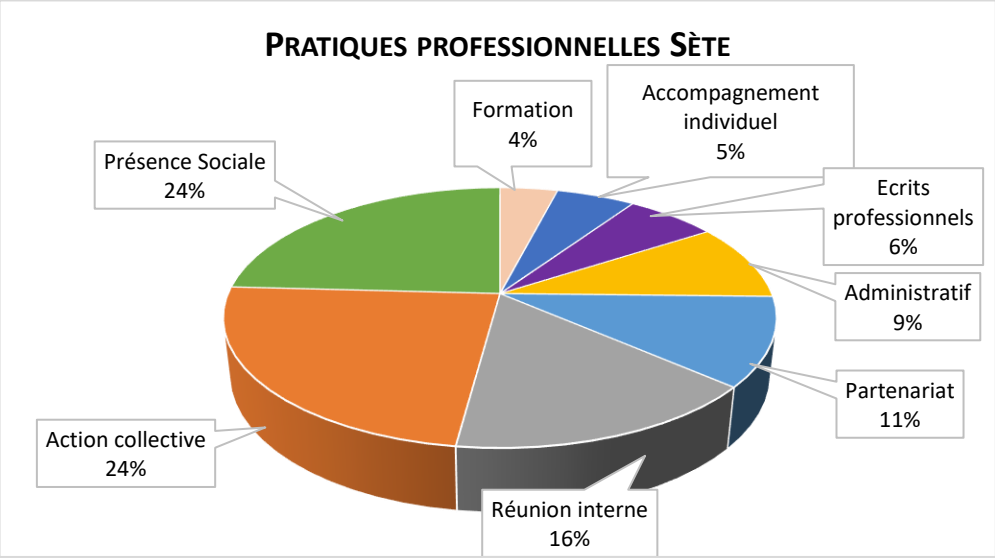

[1]

En 2024, le taux d'activité en direction du public et en lien avec les partenaires a légèrement diminué, atteignant 63%, contre 69% en 2023. Cette baisse s'explique par plusieurs mouvements internes au sein du service, avec des départs et des arrivées. Malgré ces changements, le service a réussi à maintenir son activité, en particulier lors des temps de présence sociale (24%) et des actions collectives (24%).

L'équipe d'éducateurs s'est stabilisée au cours du dernier trimestre 2024, grâce à une mutualisation entre les services de Sète et de Frontignan. De plus, la titularisation d'un apprenti du service de Sète au sein du service de Frontignan et le retour d'un congé parental ont permis d'assurer cette continuité de service.

Dans ce contexte de mouvements internes et de sentiment d'insécurité croissant lié au trafic dans une partie importante du quartier de l'île de Thau, les temps de présence sociale ont été majoritairement maintenus (24% en 2024 contre 30% en 2023).

Concernant les suivis individuels, cette pratique a fortement diminué, passant de 13% en 2023 à 5% en 2024, en raison de plusieurs facteurs internes : les changements d'équipes et le besoin de repérage des territoires par les nouveaux salariés. Cependant, il est à noter que de nombreux jeunes ont été accompagnés lors d'actions collectives.

Par ailleurs, un sentiment d'insécurité s'est développé, associé à une succession d'événements (coups de feu, intimidations, règlements de compte, interventions "place nette") qui ont contribué à durcir l'ambiance et l'environnement de vie dans le quartier. Cela a conduit certains groupes de jeunes, qui avaient l'habitude d'investir certains espaces, à être de moins en moins visibles dans l'espace public, préférant traverser le quartier plutôt que de l'investir.

[1] *Les temps de formation et de stage de l'éducateur en apprentissage ont été retirés des statistiques afin de présenter une version plus fidèle de l'activité du service.*

En ce qui concerne le partenariat (11% en 2024 contre 13% en 2023), l'équipe collabore avec divers partenaires du territoire, qu'ils soient associatifs ou institutionnels. Les éducateurs ont ainsi travaillé en collaboration sur certains projets et interventions spécifiques, et s'appuient sur le tissu associatif et institutionnel du QPV et de la commune (Pôle Social Jeunes du CCAS par exemple) dans le cadre d'orientations ou d'accompagnements de jeunes et/ou de familles.

Les éducateurs participent aux commissions d'attribution FAJ, qui se tiennent deux fois par mois, en présence d'élus de la ville, des directeurs des STS de Sète, d'Habitat Jeunes, de la MLI et du Pôle Social Jeunes du CCAS.

En juin, un tournoi de football a été organisé avec différents partenaires tels que le CCAS avec le PIJ de l'Espace Ressources Jean Rigal, la MLI et UnisCité. Cette action, désormais pérenne, aura lieu chaque année.

D'avril à novembre, les éducateurs ont participé à une formation dans le cadre de la cité éducative, rassemblant divers partenaires intervenant sur le QPV de l'Ile de Thau à destination de la jeunesse. Cette formation, s'est déroulée sur plusieurs séances, et les éducateurs ont notamment pu convier une trentaine de jeunes à participer sur des temps de travail et de réflexion.

Par ailleurs, l'équipe d'APS34 fait partie du collectif associatif de l'île de Thau et participe, à chaque période de vacances scolaires, aux journées partenaires organisées pour les enfants et les familles, ainsi qu'à la fête de quartier.

Une convention est reconduite chaque année avec le Programme de Réussite Educative de la ville de Sète, afin de réaliser des accompagnements individuels spécifiques ou dits plus "complexes", nécessitant l'expertise, les compétences et la disponibilité des éducateurs de l'APS34. Chaque mois, un éducateur participe aux Equipes Pluridisciplinaires de Soutien, avec différents partenaires (associatifs et institutionnels) qui évaluent l'entrée ou non des familles dans le dispositif PRE.

2. Les rencontres dans la rue : 1026 personnes.

Rencontres en rue par tranche d'âges					
<12ans	**12-15ans**	**16-17ans**	**18-21ans**	**22-24 ans**	**>25ans**
7%	40%	12%	26%	4%	12%

Genre des rencontres en rue		
Homme	**Femme**	**Non Binaire**
79%	21%	0%

La tranche majoritaire des 12-15 ans représente le résultat de notre volonté de rajeunir le public et du travail réalisé avec le collège Jean Moulin. Cela nous a permis d'accrocher principalement des groupes de garçons, qui nous sollicitent pour des actions collectives de loisirs. Ces actions nous permettent de créer un lien avec les jeunes sur un cadre ludique, durant lequel nous pouvons interagir et susciter d'autres demandes (scolaires, familiales,

etc.). Le pourcentage des 12-15 ans est passé de 30 à 40%, notamment grâce aux rencontres avec ce public collégien lors des temps de présence sociale pendant les récréations.

En ce qui concerne les 16-24 ans, cette tranche d'âge correspond aux jeunes qui investissaient le territoire, dont une bonne partie sans formation ni emploi. Ces jeunes ont pu être accompagnés sur le volet de l'insertion professionnelle ou de la formation, en lien avec des partenaires tels que la MLI, Apije, France Travail, etc. Bon nombre de ces jeunes ont été orientés et mobilisés sur les divers chantiers éducatifs que l'équipe a menés tout au long de l'année.
La part des jeunes âgés de 18 à 21 ans, qui représentent 26%, correspond à la continuité des rencontres et des accompagnements de ces mêmes jeunes âgés de 16-17 ans en 2023.

Pour les plus de 25 ans, il s'agit de jeunes qui ont été accompagnés depuis de nombreuses années et qui sont devenus parents. Ils continuent à nous solliciter pour diverses demandes (administratives, insertion sociale et professionnelle, orientations vers des partenaires, aide éducative, etc.). Cette tranche d'âge inclut également certains « Grands », accompagnés pendant des années par les éducateurs, qui investissent une place précise du quartier et sollicitent l'équipe sur des demandes ponctuelles (suivi judiciaire, administratif, amendes, orientation vers des structures de droit commun, etc.).

Concernant le genre du public rencontré lors des temps de présence sociale, ces pourcentages reflètent la difficulté de rencontrer un public féminin dans le quartier (21%), sauf lors d'évènements festifs ou dans des structures telles que la médiathèque ou autres associations. Nous rencontrons des jeunes filles lors de nos temps de présence sociale au sein et aux abords du collège Jean Moulin, au cours de nos actions collectives, en relation avec nos partenaires et parfois via les réseaux sociaux.

3. Les actions collectives éducatives

→ **Les activités socio-éducatives (activités à la journée)**

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Sète			25	10	9		9		6					59

Nous observons une stabilité dans le nombre de jeunes présents lors de nos actions collectives, avec cependant un renouvellement et rajeunissement des publics au profit des 12-15 ans. Nos activités socioéducatives permettent des temps de partage en collectif et sont très appréciées par ces 12-15 ans, principalement les garçons.

Grâce aux activités de loisirs, les éducateurs travaillent auprès des jeunes sur les attentes, les codes de conduite et le savoir-être en collectif. L'activité socioéducative est également un moyen d'entrer en contact avec les familles de ces jeunes, ce qui nous permet de mieux connaitre leur environnement de vie et d'échanger avec les parents sur d'éventuelles difficultés.

Focus activités Futsal

Au cours de cette année, les éducateurs ont pu renforcer certains partenariats, notamment avec le PIJ du Centre social - CCAS de Sète. Depuis septembre, un ou deux éducateurs se rendent disponibles chaque mercredi de 16h45 à 18h, sur un créneau de futsal du CCAS, en partenariat avec le PIJ et l'EAJ Jean Rigal, pour accueillir le groupe de jeunes et partager cette activité sportive.

De septembre à décembre 2024, les éducateurs ont accompagné cette action sur 12 mercredis. Au début, il y avait une douzaine de jeunes âgés de 17 à 22 ans, puis d'autres jeunes les ont remplacés, constituant deux équipes de 4 joueurs.

En fin d'année, les éducateurs ont réussi à mobiliser un groupe stable de jeunes (entre 12 et 15 jeunes) âgés de 13 à 22 ans, créant ainsi une mixité sociale et culturelle entre jeunes issus de l'Ile de Thau et d'autres du centre-ville.

Chaque semaine, les éducateurs mobilisent les jeunes, notamment via les réseaux sociaux, afin de rappeler le créneau qui leur est mis à disposition et « fidéliser » leur présence. À la demande du responsable du PIJ, une convention partenariale devrait bientôt voir le jour, afin de pérenniser cette action.

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers									
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /									
Tranche d'âges	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	
Sète	3		9	3		1			16

Les chantiers réalisés en 2024 sont les suivants :

- Rénovation peinture des locaux de l'EAJ / CCAS Sète (1 semaine)
- Rénovation peinture des locaux de la Ligue de l'enseignement (1 semaine)
- Carénage et rénovation du bateau de Cap au Large (2 semaines)
- Nettoyage de la Place du chalut, rénovation des bancs et création de 2 boîtes à livres (2 semaines fin 2024 + 2 semaines début 2025)

Au total, le service a accompagné 15 jeunes dans la réalisation de 16 contrats.

Ces divers chantiers ont demandé une forte implication de l'équipe pour repérer les jeunes lors des temps de présence sociale, les positionner sur les chantiers et les mobiliser.

Après avoir rencontré collectivement les jeunes, les éducateurs les ont ensuite reçus individuellement pour les accompagner dans leurs démarches administratives, les aider à rassembler leurs documents et à constituer leurs dossiers d'inscription sur les plateformes IAE et autres. Ils les ont parfois accompagnés physiquement pour signer leurs contrats de travail. Les heures consacrées à ces démarches ont été valorisées dans le volet "actions collectives" et non "accompagnement individuel", ce qui explique la baisse du pourcentage de cette pratique sur 2024.

Lors des chantiers éducatifs, les éducateurs peuvent mieux identifier et analyser les freins pouvant entraver certains projets d'insertion, et travaillent ensuite de concert avec les jeunes sur des projections d'insertion socio-professionnelle. Ils valorisent les compétences techniques mais aussi psychosociales des jeunes, grâce à l'observation, l'écoute, les échanges et les débats avec les jeunes. En fin de chantier, un bilan individuel et collectif est prévu pour évoquer les points positifs ou négatifs, les améliorations et perspectives.

4. Les accompagnements individuels : 21 jeunes.

2024 - % de jeunes accompagnés individuellement : typologie (H : Homme / F : Femme, NB : non binaire)													
Tranche d'âges	< 12 ans	< 12 ans	12-15 ans	12 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	> 25 ans	>25 ans	/
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	NB
Sète	**0%**	**0%**	**24%**	**5%**	**14%**	**0%**	**19%**	**5%**	**10%**	**14%**	**10%**	**0%**	**0%**

En 2024, nous avons observé une baisse de nos temps d'accompagnement individuel au profit des temps collectifs (cf sous-partie 3. Les actions collectives éducatives).

Globalement, nous avons été confrontés à des situations plus complexes et plus difficiles dans l'accompagnement, mais cela nous a permis de mobiliser davantage de partenaires.

Grâce à leur grande adaptabilité et à leurs horaires décalés, les éducateurs peuvent s'adapter aux disponibilités et à la temporalité des jeunes. Les réseaux sociaux permettent également de maintenir une continuité de dialogue avec les jeunes, que ce soit dans le cadre d'accompagnements individuels ou pour l'organisation d'actions collectives et de chantiers. Les groupes de discussion avec les jeunes permettent aussi de les relancer une fois les actions ou chantiers terminés et de maintenir le lien éducatif.

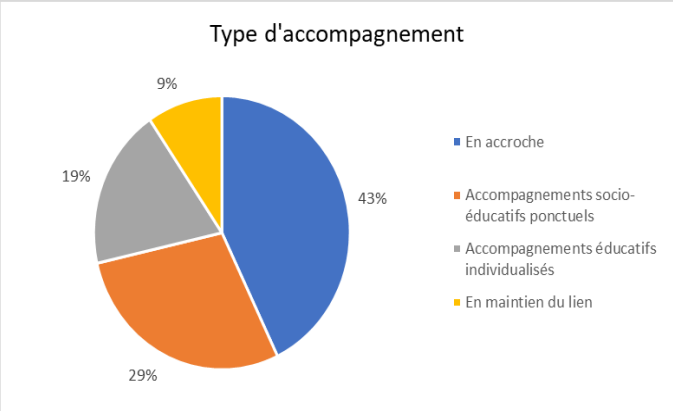

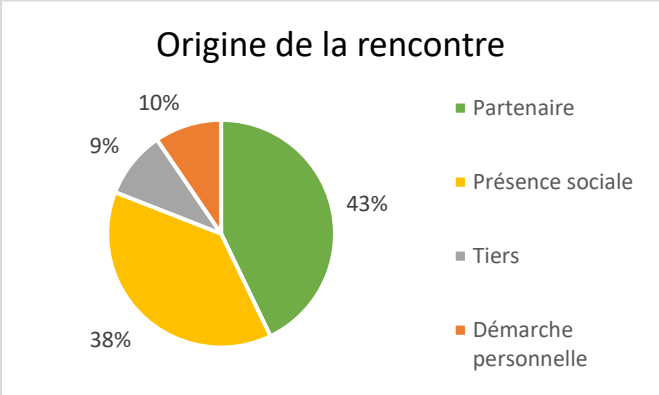

Nous observons que 38% des jeunes sont connus en premier lieu grâce à la présence sociale, tandis que 19% viennent à nous par une démarche personnelle du jeune ou de son entourage proche.

Par ailleurs, 43% des jeunes que nous avons accompagnés individuellement nous ont été orientés par des partenaires du territoire. Cela représente une véritable mutualisation positive des moyens.

Ces chiffres démontrent la confiance des jeunes et des partenaires envers nos propositions d'accompagnement de parcours. Les profils de ces jeunes sont essentiellement des jeunes « en accroche » avec qui nous travaillons tout d'abord sur la mise en confiance et les demandes « classiques » par le biais de propositions d'actions collectives et de temps d'écoute. Il faut du temps pour que le suivi évolue d'un accompagnement ponctuel à un accompagnement régulier.

Partenaires sollicités lors d'accompagnement individuel :

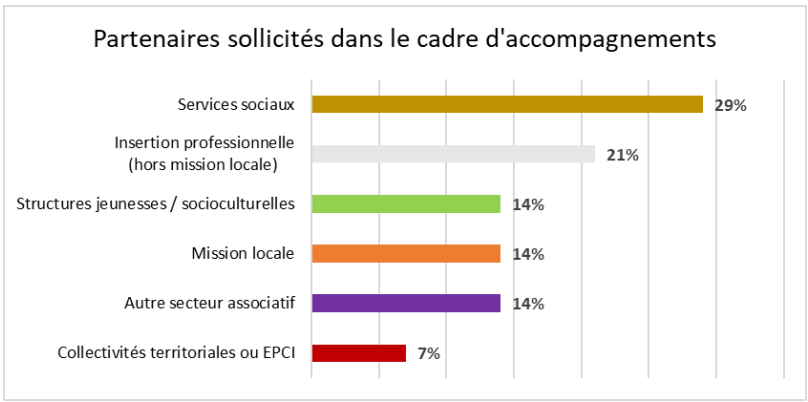

De nombreux partenaires sont sollicités pour accompagner ces jeunes, mais nous collaborons en premier lieu avec les STS, les associations du territoire, le PIJ et la MLI.

Dans cette mutualisation partenariale, l'Espace Ressource et l'association Concerthau, nous permettent d'organiser des rencontres dans leurs locaux avec des jeunes qui nous sollicitent de manière ponctuelle.

Voici une liste non-exhaustive des différents partenaires avec qui nous avons travaillé ou avec qui nous avons été en lien pour des rencontres, des projets partenariaux ou des situations individuelles :

- CCAS Sète / Centre social / PIJ / EAJ / Espaces Ressources
- GUSP
- Cité éducative
- Programme de Réussite Educative
- CLS
- Les établissements scolaires : collège Jean Moulin, lycée Joliot Curie
- Concerthau
- MLI
- Habitat Jeunes
- APIJE
- CAARUD Réduire les Risques
- Ligue de l'enseignement
- Hérault Sport
- UNIS CITE
- La Palanquée
- SIAO
- CPIE
- PEPA
- APSH 34

Thématiques abordées lors d'accompagnement individuel :

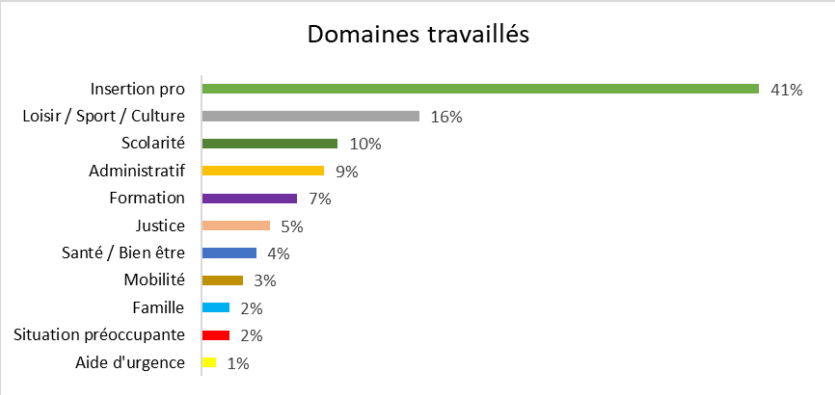

L'insertion professionnelle est la thématique principalement évoquée et travaillée avec les jeunes que nous suivons. Il y a un réel besoin d'émancipation et d'autonomie. Les éducateurs orientent vers des structures de droit commun telles que la MLI, FRANCE TRAVAIL et l'APIJE. Dans le cadre des chantiers éducatifs, les moments d'accompagnements individuels ont été valorisés dans la pratique "actions collectives".

Les éducateurs ont accompagné les jeunes dans leurs démarches administratives telles que la rédaction de CV, de lettres de motivation et la préparation des entretiens d'embauche. La question de la santé, qu'elle soit physique ou mentale, est évoquée dans chaque accompagnement.

Au ***lycée Joliot Curie***, une demande de conventionnement a été déposée courant 2024 avec le projet d'intervenir dans différentes classes dès 2025 et d'assurer des temps de présences sociales dans l'établissement, ainsi que de nous solliciter sur des situations plus individuelles :

- Offrir un espace d'écoute et de dialogue
- Dans des cas de décrochage ou risque de décrochage scolaire
- Apaiser certaines situations conflictuelles ou de tensions
- Aider les élèves dans la compréhension de la sanction ou exclusion
- Médiation entre les familles et le lycée
- Travailler autour des rapports de genre et du sexisme.

Une **permanence ponctuelle est envisagée**. Cet espace de rencontre permet aux jeunes de repérer les éducateurs et de bénéficier d'un point d'écoute. Des temps de questions et de débats sont ouverts régulièrement.

5. Le territoire

La fermeture et la destruction du centre commercial, suivies de la construction d'un nouveau centre, ont eu un impact significatif sur le quartier. La fermeture de l'Association gitane andalouse, qui disposait d'un local dans le quartier et accueillait une population gitane, a également été notable. Les éducateurs avaient l'habitude de fréquenter ce local pour rencontrer et discuter avec les jeunes, les adultes et les familles qui s'y trouvaient.

L'insécurité a augmenté, avec le déplacement des points de deal dans le quartier à la suite de la fermeture de certains porches. L'opération "place nette" a eu une incidence sur le tournoi de football organisé, entraînant l'absence et/ou le retrait de certains jeunes.

Des aménagements et travaux débuteront au début de l'année 2025.

De plus, avec le renouvellement du contrat de ville, il y a désormais deux Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) à Sète, un sur l'ile de Thau et un au centre-ville.

6. Une action phare

<u>Séjour croisière et chantier avec l'association CAP AU LARGE</u>

Au cours des nombreuses présences sociales dans le quartier QPV de l'Ile de Thau, les éducateurs d'APS34 ont été sollicités par des jeunes de 18 et 19 ans pour un chantier éducatif à but d'insertion sociale et professionnelle.

L'équipe de prévention a pu proposer à 6 jeunes, en partenariat avec l'association Cap au Large, un chantier éducatif qui s'est déroulé sur deux semaines en novembre, l'une avec 4 jeunes et l'autre avec 2.

Pendant ces deux semaines de chantier, les jeunes ont pu travailler sur leur savoir-être par la mise en situation professionnelle : respect des horaires, des règles et des consignes, respect des lieux et des personnes présentes sur site. Les jeunes se sont également investis dans toutes les tâches proposées par l'encadrant technique de Cap au Large, telles

que le carénage du bateau, le grattage, le ponçage et la peinture. Tout au long du chantier, les éducateurs ont veillé au respect du cadre et à la mobilisation des jeunes en les encourageant et en les motivant.

Des temps de remobilisation et d'échanges individuels entre jeunes et éducateurs ont été bénéfiques pour la cohérence du projet et pour atteindre les objectifs fixés.

Pour 4 jeunes sur 6, il s'agissait de leur première expérience professionnelle, qui plus est rémunérée avec contrat de travail et fiche de paie. Par ailleurs, parmi le groupe de 6 jeunes, les 4 majeurs ont pu bénéficier d'une formation au travail en hauteur, afin de répondre au besoin de ce chantier. Ce temps de formation a permis aux jeunes d'acquérir une attestation, renforçant leur confiance en eux, surtout pour ceux ayant eu un parcours scolaire difficile. Cette habilitation leur permet de répondre plus favorablement à certaines missions en intérim.

Ce chantier a permis de mettre en mouvement ces jeunes éloignés de l'emploi, en leur permettant de se confronter à la réalité du monde du travail et de valoriser leur investissement. Cette expérience a permis aux éducateurs, mais également aux jeunes eux-mêmes, d'identifier des freins et de servir de tremplin vers une insertion sociale et professionnelle.

Une croisière de 3 jours à bord du voilier de l'association Cap au Large avait été proposée aux jeunes en amont du chantier, dans le but de tester leur cohésion de groupe et leur adaptabilité face à différentes contraintes comme le vivre-ensemble (avec de nouvelles personnes) à bord du voilier dans un contexte de promiscuité, l'aide dans diverses corvées (ménage, repas, rangement, vaisselle, etc.), la participation à la navigation (amarrer, désamarrer, tenir la barre, hisser la grande voile, apprentissage des nœuds, se repérer et se situer en mer sur une carte), et la responsabilisation face à des conditions inhabituelles (navigation, perte de repères, respect de l'environnement et du cadre).

Durant ce séjour, les jeunes ont pu bénéficier d'une initiation au journalisme par un membre de l'équipage de Cap au Large, ancien journaliste. Ils ont réfléchi sur ce qu'est une information, où la trouver, comment la construire et la diffuser ; ils ont réalisé des questions pour des interviews et par la suite interviewé une professionnelle du Seaquarium et un pêcheur.

Dans un autre contexte de vie, les jeunes ont démontré des compétences et su se dépasser, s'adapter, sortir de leur zone de confort, s'insérer dans une dynamique de vie commune et trouver leur place. À la suite de ces deux expériences (croisière et chantier), un rapport de confiance s'est renforcé entre les jeunes et les éducateurs d'APS34. Après un bilan individuel et collectif, les jeunes ont pu verbaliser leurs envies et leurs projections professionnelles.

7. Vignette sur un parcours d'accompagnement

A a été suivi par le service depuis le collège. Il a participé à de nombreuses actions collectives qui ont renforcé son lien avec l'équipe éducative. Ensemble, ils travaillent le développement de son projet professionnel.

Parcours d'un jeune

1 — La situation

A est suivi depuis plusieurs années par le biais de rencontre au collège Jean Moulin et sur le quartier Ile de Thau où il réside.
Après plusieurs actions collectives, un lien de confiance est créé avec l'équipe éducative.

2 — Printemps 2023

A nous sollicite pour l'accompagner dans ses démarches de recherches d'apprentissage en plomberie.
Nous le soutenons durant plusieurs semaines mais les recherches restent infructueuses.

3 — Septembre 2023

Sans apprentissage, A s'inscrit à la MLI avec qui nous sommes en contact régulier.

Ce co-accompagnement est destiné à garder le jeune mobilisé et actif dans ses démarches.

4 — Mai 2024

Nous le rencontrons lors d'une présence sociale en rue. A est toujours en recherche d'apprentissage pour débuter une formation.
L'équipe d'APS34 lui parle de la perspective prochaine d'un chantier éducatif en lien avec la Ligue de l'enseignement et lui explique que cela pourrait lui faire une expérience valorisante pour ses recherches.

5 — Juillet 2024

A étant toujours en recherche, l'équipe lui propose la participation effective au chantier.
Ce chantier éducatif avait plusieurs objectifs :

- le remobiliser sur une action concrète
- Valoriser ses compétences
- L'accompagner intensivement sur une courte période

6 — Post-chantier

Le chantier a été l'occasion de faire le point sur sa situation globale et ses recherches d'apprentissages.
Nous avons pu évaluer son investissement et le confronté à la réalité professionnelle.
Lors du bilan, nous lui avons proposé :

- Un bilan santé à la maison de la santé
- Une rencontre avec le centre de formation AFTRAL à Pérols
- La participation au Gouter parrainage à l MLI

7 — Juillet - Aout 2024

Lors du gouter, il a rencontré un contact professionnel du secteur de la plomberie. Nous l'avons préparé aux entretien et vu avec lui son CV et sa lettre de motivation.

Lors d'une présence sociale, nous apprenons qu'il a obtenu son contrat d'apprentissage après une période d'essai.

8 — Septembre 2024

A nous contacte, il rencontre des problèmes pour se déplacer sur son lien d'apprentissage suite à une panne de sa trottinette électrique.
Nous commençons à envisager des solutions, puis il nous recontacte pour nous annoncer qu'il a négocié avec son employeur un accompagnement lors des nombreux déplacements sur chantiers.

Par la suite, A a obtenu son code de la route, il envisage de continuer de passer son permis.

9 — A ce jour

Depuis, nous sommes toujours en contact avec A, il nous dit être "fier de son parcours" et semble épanoui dans son projet professionnel.

A sait saisir les opportunités mises à sa disposition par les acteurs du territoire (APS34, services de droit commun).

Nous maintenons le lien avec lui.

8. Projets 2025

Pour l'année 2025, l'équipe ambitionne de pérenniser certaines actions déjà initiées en 2024. Il s'agit notamment du tournoi de foot en lien avec la MLI, l'Espace Ressource (PIJ) et UnisCité, avec une date déjà programmée pour le mois d'avril, ainsi que des créneaux futsal tenus les mercredis soir en lien avec le PIJ et l'EAJ. Ces actions nous permettent de rester en lien constant avec le public, offrant des espaces identifiés pour ces jeunes, propices à la création de liens et à l'émergence de projets ou d'accompagnements.

Par ailleurs, nous avons réalisé de nombreux chantiers en 2024. Il est vrai que les supports peinture ou carénage reviennent majoritairement, n'offrant pas la possibilité de découvrir de nouveaux métiers pour les jeunes et leur permettant peu d'explorer de nouveaux horizons. L'équipe souhaite continuer la prospection de nouveaux supports de chantiers afin de diversifier l'offre proposée au public, favorisant l'ouverture sur des métiers auxquels les jeunes n'ont pas forcément accès ni connaissance (par exemple, un chantier de création de jardinières pour la médiathèque André Malraux présente sur le quartier, ou un chantier d'entretien du Jardin Antique Méditerranéen de Balaruc).

De plus, à la suite d'une rencontre avec le lycée Joliot Curie en fin d'année 2024, il a été décidé de conventionner et de développer nos actions au sein de leur établissement. Cela inclut notamment offrir un espace d'écoute et de dialogue, prévenir le décrochage scolaire, apaiser certaines situations conflictuelles ou de tensions, aider les élèves dans la compréhension de la sanction ou exclusion, assurer la médiation entre les familles et le lycée, et travailler sur les rapports de genre et le sexisme. Ces actions complètent le travail déjà effectué depuis quelques années avec le collège de secteur, dans une idée de continuité des interventions et des accompagnements entre le territoire d'intervention et les établissements scolaires.

D'autres perspectives spécifiques sont envisagées pour 2025.
En réponse à la sollicitation du service éducation de la ville de Sète et dans la continuité de notre participation aux accompagnements dans le cadre du Programme de Réussite Educative, nous souhaitons participer au projet du dispositif « Persévérance Scolaire » en lien avec la cité éducative.

C. Service Frontignan

1. Les pratiques professionnelles

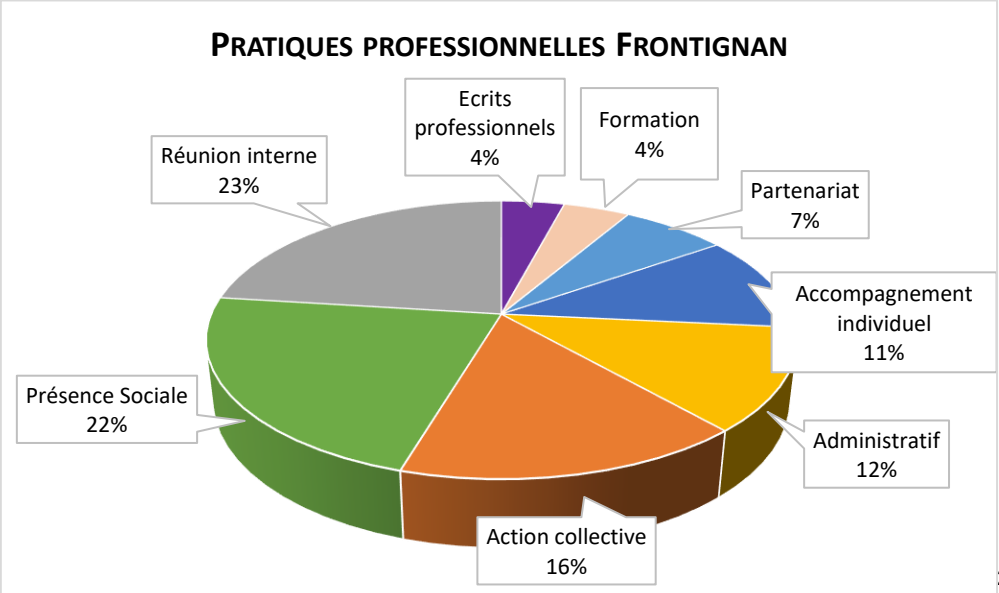

[2]

Le taux de présence en lien direct avec les publics et les partenaires est de 56% en 2024. Les temps de présences sociales et d'actions collectives sont restés identiques à ceux de l'année précédente, respectivement 22% et 16%.

En 2024, la dynamique de l'équipe a été perturbée par plusieurs mouvements dus à des arrêts maladie et un congé parental. Parallèlement, l'équipe a bénéficié du soutien d'une remplaçante, d'un coordinateur et d'une stagiaire en DEEJEPS pendant 9 mois. A partir de septembre, l'équipe s'est stabilisée avec le recrutement d'un éducateur précédemment apprenti de l'équipe de Sète, désormais diplômé, favorisant un travail mutualisé. Ces différents mouvements ont entraîné à la fois une augmentation du temps de réunion interne, passant de 15% en 2023 à 23% en 2024, en raison d'un fort besoin de coordination et de planification et une baisse significative du nombre d'accompagnements individuels. En effet, les nouveaux éducateurs en poste ont eu besoin de découvrir le territoire, les partenaires et de temps pour établir un lien de confiance avec les jeunes afin de pouvoir enclencher à nouveau des accompagnements.

Les accompagnements des années précédentes étaient orientés vers l'accès aux dispositifs de droit commun. Les éducateurs sont une ressource, un repère, et continuent d'être sollicités pour des demandes particulières. Ils ont su établir une présence sécurisante et un lien de confiance qui perdure même si les jeunes sont accompagnés par des partenaires.
A ce jour, de nouveaux liens se tissent avec d'autres jeunes du territoire. Ce sont ces mêmes jeunes qui nous permettent d'exister à travers les réseaux sociaux en nous intégrant à leurs « groupes » et en nous présentant à leurs pairs.

[2] *Les temps de formation et de stage de l'éducatrice en apprentissage ont été retirés des statistiques afin de présenter une version plus fidèle de l'activité du service.*

Les actions collectives ont été impactées par la dynamique du service, cependant une grande majorité a pu être maintenue grâce à la coopération interservices.

Enfin le partenariat montre une légère baisse (9% en 2023, 7% en 2024) mais reste l'un des points forts de notre activité. Il permet de coopérer sur des situations individuelles, de se passer le relais mais aussi de promouvoir les actions proposées sur le territoire par différents acteurs.

2. Les rencontres dans la rue : 796 personnes.

Rencontres en rue par tranche d'âges					
<12ans	**12-15ans**	**16-17ans**	**18-21ans**	**22-24 ans**	**>25ans**
20%	26%	28%	18%	3%	6%

Genre des rencontres en rue		
Homme	**Femme**	**Non Binaire**
70%	30%	0%

Le travail d'aller vers les adolescents de 12 à 17 ans, notamment par une accentuation des collaborations avec les établissements scolaires et le maintien d'actions collectives, engendre davantage de rencontres avec ce public. Cela fait maintenant 3 ans que nous œuvrons dans ce sens.

Les jeunes majeurs de 18 à 21 ans sont minoritaires par rapport aux adolescents que nous rencontrons, mais nous avons beaucoup de liens avec eux, notamment pour des demandes de retour vers des dispositifs de droit commun. Ces jeunes sont plus mobiles et se saisissent des partenaires.

Les publics au-delà de 25 ans représentent en partie des familles ou des personnes en situation de grande errance que nous côtoyons sur l'espace public.

<u>Les rapports de genre</u>

Le partage de l'espace public est davantage scindé que l'année dernière, et la proportion d'hommes est encore plus grande. Nous sommes maintenant à une répartition des rencontres de 2/3 d'hommes et 1/3 de femmes.

Cependant, la présence de 30% des jeunes femmes lors de nos rencontres sur le territoire est significative. Ce résultat est le fruit d'un travail de terrain de plusieurs années, initié avec un petit groupe qui a ensuite activement promu notre association au sein de son cercle d'amies. Les jeunes femmes présentent des problématiques différentes des jeunes hommes et demeurent davantage présentes dans des lieux clos (chez des partenaires, dans des permanences, etc.). Par le passé, nous avons mis en place des actions d'orientation et d'accompagnement en collaboration avec l'Espace KIFO et le service du PIJ afin de faire découvrir aux jeunes filles les ressources disponibles sur le territoire. De plus, nos points d'écoute au LEPAP nous ont permis d'accueillir des jeunes filles confrontées à diverses

problématiques et ainsi de les orienter vers des partenaires comme le PEPA, l'EPE, le CHU, etc.

A l'inverse, les jeunes hommes ont toujours été majoritaires dans l'espace public, où ils sont davantage visibles. Au départ, nous avons pu établir une relation de confiance avec un petit groupe de garçons que nous rencontrons régulièrement lors de nos temps de présence sociale. Il nous est cependant difficile de les mobiliser collectivement et d'atteindre de nouveaux jeunes qui restent en dehors des dispositifs traditionnels.

3. Les actions collectives éducatives

→ **Les activités socio-éducatives (activités à la journée)**

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Frontignan			36	20	13	12	2	8					24	91

Le service travaille à se faire connaitre auprès des publics et est aujourd'hui reconnu par les partenaires ainsi que par les parents et les jeunes rencontrés lors de nos présences sociales. Chaque éducateur apporte ses compétences et intérêts personnels pour créer de nouvelles actions collectives et innover lors d'interventions en établissements scolaires.

Les partenariats que nous avons noués au fil du temps nous permettent d'intervenir dans certains établissements scolaires. Nous sommes soit sollicités directement par les professeurs, soit nous pouvons être force de proposition. Dans les deux situations, les actions sont coconstruites avec l'établissement scolaire.

Par exemple, nous avons été sollicités par un professeur pour intervenir dans deux classes à la suite de problématiques de décrochage scolaire et de harcèlement. Nous sommes donc intervenus sur la thématique de la santé mentale avec deux classes de 25 élèves. Cette action a pu être renouvelée et même adaptée avec deux groupes de jeunes mobilisés sur les chantiers éducatifs. Bien que nous ne soyons pas experts en la matière, nous apportons une première approche et sensibilisation sur la question de la santé mentale, qui a été très appréciée par le public ainsi que par les personnels éducatifs.

L'essentiel des actions collectives a été destiné à des jeunes que nous suivons depuis plusieurs années et que nous avons vu évoluer durant leur adolescence. Ce groupe, initialement restreint, a constitué une ressource précieuse pour établir le contact avec d'autres jeunes du territoire qui ne connaissaient pas les dispositifs existants.

Il est parfois difficile de faire adhérer les jeunes aux dispositifs sur le territoire, ainsi qu'aux actions collectives, pour plusieurs raisons : l'impossibilité d'être ensemble, le nombre de

places limitées pour les activités, et les freins liés au savoir-être que nous travaillons à chaque demande ou préparation de sortie.

Nous avons également participé, en partenariat avec FLR (Foyer Languedoc Roussillon), à la création et à l'animation des ateliers maquillage parents/enfants. Cette action collective, initiée en 2023 et qui perdure en 2024, permet aux parents de passer du temps avec leurs enfants à travers des activités ludiques. Cela nous permet également de rencontrer ces familles, de nous présenter à elles et d'expliquer notre travail. Même si ces ateliers concernent les tout-petits (6-10 ans), il arrive que les familles nous sollicitent pour des problématiques touchant d'autres membres de la famille correspondant à nos publics. Ces actions nous ont permis de rencontrer 24 familles.

→ **Les séjours**

Typologie des participants aux séjours														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Frontignan						2								2

Cf sous-partie *6. Une action phare*.

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers									
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /									
Tranche d'âges	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	
Frontignan			1						1

A Frontignan, les supports de chantier éducatif se sont faits rares de janvier à septembre 2024. Cependant, dès le mois de septembre, les possibilités de chantier éducatif ont commencé à se multiplier. Seul un jeune a pu bénéficier de ces chantiers en 2024, car sa situation nécessitait un accompagnement particulièrement soutenu.

Nous devions travailler avec lui sur plusieurs volets : insertion sociale et professionnelle, difficultés de logement, recherche d'emploi, dette, etc.

Ces chantiers éducatifs ont été précieux, notamment lorsque nous avons axé notre accompagnement sur une sortie des activités de commerce parallèle. En effet, il était nécessaire de proposer des temps rémunérés hors du territoire, car une dette pesait sur ce jeune homme. Ces chantiers éducatifs lui ont permis de s'éloigner de cet environnement et de repartir à zéro en laissant cet épisode derrière lui.

Le choix de le positionner seul sur plusieurs chantiers éducatifs n'a pas été facile, car d'autres jeunes nous sollicitaient. Cependant, sa situation relevait d'une urgence qui a été discutée en équipe et avec le chef de service.

4. Les accompagnements individuels : 33 jeunes.

2024 - % de jeunes accompagnés individuellement : typologie (H : Homme / F : Femme, NB : non binaire)													
Tranche d'âges	< 12 ans	< 12 ans	12-15 ans	12 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	> 25 ans	>25 ans	/
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	NB
Frontignan	**0%**	**0%**	**18%**	**3%**	**9%**	**15%**	**12%**	**24%**	**9%**	**3%**	**3%**	**3%**	**0%**

Cette année encore, les éducateurs accompagnent essentiellement les jeunes de 12 à 18 ans ainsi que les adultes de plus de 25 ans (leurs parents), ce qui représente 51% de l'ensemble de nos accompagnements. Plus de la moitié des jeunes suivis sont encore scolarisés et sont orientés par des partenaires tels que le LEPAP Maurice Clavel, le Service Jeunesse, et diverses associations. Cette situation est spécifique au territoire frontignanais. Les publics sont moins présents dans l'espace public, ce qui rend le travail en réseau particulièrement efficace et important pour identifier les adolescents et les familles ayant besoin d'un accompagnement éducatif.

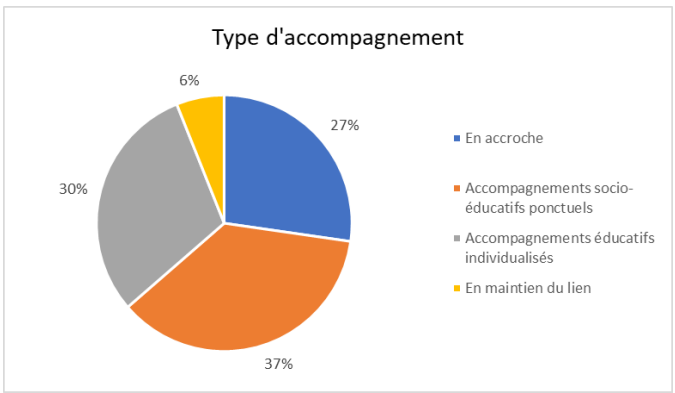

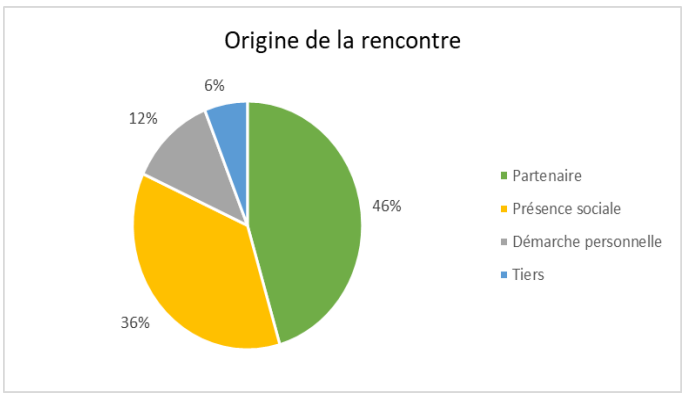

Notre accompagnement commence souvent lorsque les dispositifs de droit commun atteignent leurs limites. En effet, dans certains cas, il est difficile voire impossible d'orienter vers le droit commun, en fonction du public et de la situation particulière.

Un exemple concret est l'accompagnement d'une jeune fille victime de violences sexuelles. Cette jeune fille, accompagnée depuis plusieurs années sur des thématiques d'insertion professionnelle et de problématiques intrafamiliales, a trouvé dans les éducateurs des adultes de référence en qui elle a eu confiance et auprès de qui elle a pu se livrer sur les violences subies. Dès ce moment, nous lui avons apporté un soutien psychologique et un accompagnement sur le volet judiciaire, tout en respectant son rythme.

La question de la santé mentale est également un sujet important pour les jeunes. Lors de nos permanences en point écoute, nous avons abordé à plusieurs reprises la question de la relation parents/enfant (enfant ayant un parent en fin de vie, ou encore un parent sur le point d'être incarcéré). De plus, des accompagnements individuels ont été mis en place pour des jeunes victimes de harcèlement en raison de leur handicap, grâce aux repérages effectués lors de nos permanences d'écoute au sein d'établissements scolaires.

Un autre exemple est celui d'un jeune en errance, impliqué dans des activités de commerce parallèle pour subvenir à ses besoins. Cet accompagnement a permis de l'orienter vers la sortie de cette situation, d'abord à travers des chantiers éducatifs, puis vers un logement temporaire en partenariat avec le dispositif LEVIER. À ce moment-là, ce jeune n'avait ni adresse postale ni domiciliation, ce qui rendait son accompagnement par les dispositifs de droit commun impossible.

Aussi, nous utilisons beaucoup les réseaux sociaux pour entrer en contact avec les jeunes, notamment les plus éloignés et invisibles. De fait, nous nous adaptons aux moyens de communication de nos publics.

Partenaires sollicités lors d'accompagnement individuel :

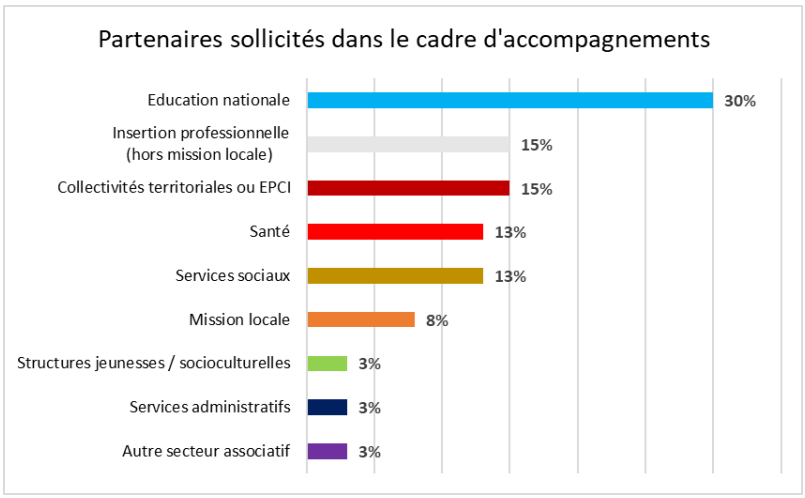

Le travail partenarial est fortement mis en place par le service pour répondre au mieux aux situations des jeunes auxquelles nous sommes confrontés. Ces situations touchent souvent plusieurs domaines de la vie des jeunes, et des partenariats variés permettent de trouver les bonnes orientations.

Voici une liste non exhaustive des partenaires sollicités lors des accompagnements individuels en 2024 :

Les établissements scolaires / VIA VOLTAIRE / Psychologue / centre hospitalier universitaire de Montpellier / École des Parents et des Éducateurs / Point Écoute Parent Enfant / CMPEA / Femme en Languedoc Roussillon / Espace de vie sociale / espace KIFO jeunes / Service Territorial des Solidarité / UDAF / Assistante sociale du commissariat / CIMADE / HABITAT JEUNE / LEVIER / ADEPAPE 34 / Mission locale jeune / Point information jeunesse.

Thématiques abordées lors d'accompagnement individuel :

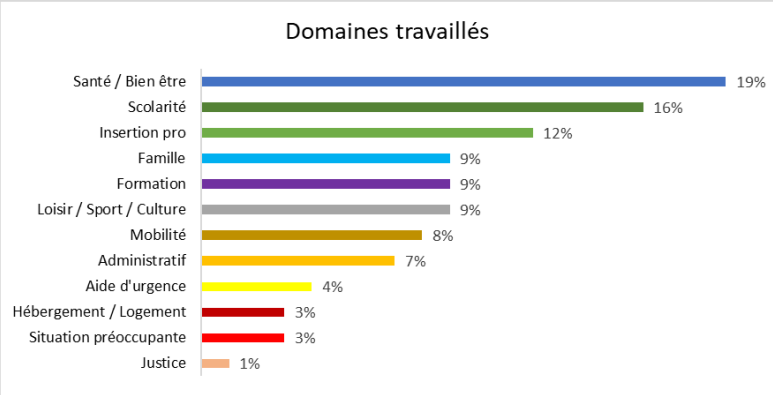

Dans un cadre de libre adhésion, les éducateurs ont principalement abordé des thématiques liées à la santé mentale, au décrochage scolaire et aux problématiques familiales. Des relais réguliers ont eu lieu avec les professionnels des établissements scolaires (LEPAP), ainsi qu'avec les associations et structures de santé (PEPA, CEGIDD Vivre, Lieux du lien, Être O Monde…), les services sociaux (CCAS, STS) et les partenaires œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle (Information Jeunesse Frontignan, MLJ…).

Nous proposons plusieurs types d'accompagnements, chacun étant adapté aux situations. Nous faisons de notre mieux pour orienter les personnes vers les dispositifs de droit commun lorsque cela est possible. Par exemple, pour l'insertion professionnelle, nous collaborons avec la Mission Locale du territoire, tout en offrant un soutien supplémentaire pour la recherche d'apprentissage.

Les familles :

Notre approche d'accompagnement étant systémique, elle nous permet d'appréhender les dynamiques familiales dans leur globalité. Les accompagnements des familles sont le fruit d'un travail récurrent autour des questions de la parentalité.

Les thématiques principales que nous abordons et accompagnons sont :

- La famille
- La scolarité
- La santé et le bien-être

Notre travail consiste en plusieurs étapes :

- Évaluer les partenaires impliqués dans l'accompagnement de la famille, en mettant l'accent sur le bien-être de l'enfant,
- Identifier les situations d'alerte, notamment les comportements problématiques à l'école,
- Mobiliser les ressources de chaque partenaire à travers des concertations avec la famille,
- Orienter les familles vers les dispositifs de droit commun adaptés à leurs besoins.

En résumé, nous travaillons à renforcer les dynamiques familiales en favorisant une approche globale et coordonnée, centrée sur le bien-être de l'enfant.

5. Le territoire

La dynamique du territoire connaît une période particulière. Le public adolescent, autrefois présent dans l'espace public, est aujourd'hui composé de lycéens et d'étudiants. Le lycée étant à Sète et les universités à Montpellier, les jeunes qui utilisent les transports en commun pour aller en cours ne rentrent qu'aux alentours de 18h-19h. Pour les rencontrer, nous adaptons nos emplois du temps avec des horaires atypiques de présence sociale une fois par semaine et un week-end par mois.

Cependant, une nouvelle génération d'adolescents, avec qui nous sommes en lien depuis qu'ils ont 12 ans et qui ont aujourd'hui 15-16 ans, commence à réinvestir l'espace public, notamment durant les vacances scolaires.

Nous souhaitons également établir une convention avec le collège Les deux pins, car nombre de nos jeunes accompagnés y sont scolarisés. En attendant cette formalisation, des collaborations individuelles ont pu voir le jour grâce aux professeurs principaux. Il est important de noter que le premier lien avec les professeurs principaux s'établit souvent grâce aux familles, qui ont aujourd'hui la capacité de mobiliser les ressources disponibles.

De plus, avec le renouvellement du contrat de ville, le Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) s'étend désormais au centre-ville.

6. Une action phare

Le projet de séjour a été évoqué pour la première fois lors d'une rencontre visant à organiser une action pour le téléthon. Nous avons rencontré l'une des jeunes filles lors d'un chantier éducatif en 2023, qui nous a ensuite présenté le reste du groupe (au nombre de 4). Toutes sont éloignées des structures jeunesse de la ville. Après l'action téléthon, elles nous ont recontactés pour en savoir plus sur les modalités d'un séjour.

La préparation de l'action s'est étendue sur 4 mois, alternant rencontres physiques et échanges téléphoniques, avec la création d'un groupe WhatsApp pour faciliter la communication. Les jeunes filles ont montré une grande autonomie, détermination, engagement, et abnégation dans la construction de ce projet, allant au-delà d'une simple action de consommation. Ce séjour leur a apporté personnellement et a permis de renforcer les liens avec l'équipe éducative.

Le séjour prévu a rencontré des imprévus lorsque deux participantes ont exprimé des doutes quant à leur participation. Après des échanges et une réunion avec les jeunes, il a été décidé de maintenir le séjour malgré ces désistements. Les jeunes ont montré une grande maturité et responsabilité en discutant ouvertement de leurs préoccupations et en trouvant des solutions.

Les trajets en voiture sont des moments privilégiés pour échanger de manière informelle avec les jeunes. Aussi, les moments de partage et d'échanges d'anecdotes ont été nombreux et ont renforcé les liens au sein du groupe.

Ce séjour a permis aux jeunes filles de développer plusieurs compétences essentielles :

- Autonomie : gestion du temps, du budget, de leurs déplacements,
- Responsabilisation et gestion des imprévus : prise de recul et de parole,
- Renforcement des liens sociaux : de nombreux moments d'échanges,
- Découverte culturelle : exploration de nouvelles destinations, de lieux historiques et culturels
- Détermination de projets : échanges sur les orientations post-bac, planification de leur avenir

En résumé, ce séjour a été une expérience enrichissante qui a contribué à leur développement personnel et social, leur offrant des outils et compétences qu'elles pourront mettre à profit dans leur vie quotidienne.

7. Vignette sur un parcours d'accompagnement

John, un jeune rencontré lors de présences sociales, a surmonté sa méfiance envers les éducateurs après plusieurs semaines, exprimant finalement son besoin de travailler pour rembourser une dette financière. Grâce à diverses actions collectives et un soutien partenarial, il a pu solder sa dette, obtenir un hébergement temporaire, et intégrer le dispositif CEJ-R pour une réinsertion socioprofessionnelle.

À long terme, John vise à obtenir un emploi stable qui lui permettrait de candidater pour un hébergement au Foyer Jeunes Travailleurs.

Le soutien de l'équipe a été crucial pour lui offrir des opportunités de travail, réduire sa dette, et lui fournir un hébergement, tout en l'accompagnant vers une réinsertion professionnelle. Nous lui avons apporté écoute, soutien et des perspectives l'aidant dans l'amélioration de sa situation personnelle.

Parcours d'un jeune

1 — Eté 2024 - La rencontre

John a été rencontré durant l'été lors d'une présence sociale. Il était avec un groupe de jeunes. Il a fallu plusieurs semaines avant qu'une demande émerge de sa part.
Il avait entendu par un jeune que l'on organisait des chantiers éducatifs

2 — Octobre 2024 - 1ère demande

Une rencontre en individuel a eu lieu.
Il évoque le besoin de travailler car il ne perçoit aucun revenu et a un découvert de 1200€. Dès cette rencontre, il va nous relancer sans cesse.

Nous le recontacter deux semaines plus tard avec l'opportunité d'un chantier de 3 jours avec l'association Les Glénans à Vias.

3 — Novembre 2024 - 1er chantier

Le chantier est une réussite et nous permet d'évaluer le jeune sur son engagement, son investissement et ses capacités.

Il a participé a l'ensemble des taches à réaliser et s'est montré particulièrement ponctuel.

4 — Un accompagnement soutenu

Le chantier a permis de poser les bases de la relation éducative entre l'équipe et le jeune.

John se montre confiant et nous évoque son parcours dans l'aide sociale à l'enfance et le décès de ses parents, ses différentes familles d'accueil et son rapport complexe à l'accompagnement social. Il n'a pas de logement ni de point d'ancrage sur le territoire.

5 — Des orientations

John n'a pas de domiciliation car il est originaire de la Moselle. Nous l'orientons vers le SUS de Sète car les délais du CCAS de Frontignan sont trop important vis à vis de la situation. Réponse positive sous 10jours.

En décembre, nous faisons appel au dispositif LEVIER. Liste d'attente.

6 — Poursuite des chantiers éducatifs

Dans l'attente des réponses des dispositifs, nous continuons à le soutenir dans la résorption de sa dette par de nouveaux chantiers éducatifs (boite à livre).

Ensemble nous rencontrons le service CEJR, son profil semble éligible mais il doit attendre février 2025 afin d'avoir 6 mois sans participation à un dispositif de droit commun.

7 — Poursuite des accompagnements soutenus

John intègre le dispositif LEVIER, il a maintenant 1 mois et demi renouvelable une fois pour faire avancer sa situation.

John est à l'aise à l'oral mais beaucoup moins à l'écrit, nous travaillons ce volet là, en même temps que celui de la mobilité.

8 — Un travail de partenariat

Nous lui proposons un nouveau chantier éducatif où il se montre toujours impliqué et volontaire. Concernant sa dette, nous avons déposé un dossier FAJ afin d'obtenir une aide.

Le dispositif LEVIER lui est renouvelé.

L'ADEPAPE propose à John de financer une partie de son permis de conduire dès qu'il pourra compléter l'autre partie.

9 — A ce jour

John démontre un engagement et une volonté à toute épreuve. Son objectif à moyen terme est de trouver un emploi stable, accéder à un logement en Foyer Jeunes Travailleurs et ne plus avoir de dette.

Il a signé un CEJR.

Nous restons attentif à ses demandes et maintenons le lien pour le garder mobiliser.

8. Projets 2025

Les projets et objectifs principaux du service pour l'année à venir :

- Séjour à Rotterdam en continuité du séjour à Nice (même groupe de jeunes filles),
- Création d'un tiers lieu avec possibilité de réaliser des chantiers éducatifs,
- Développer des supports pour des chantiers éducatifs, car c'est un levier exceptionnel pour les jeunes de plus de 18 ans,
- Maintien de la stabilité de l'équipe (éducateurs et chef de service),
- Poursuivre le travail engagé avec le lycée Joliot Curie, où des élèves de Frontignan sont scolarisés, pour poursuivre le lien initié en fin d'année scolaire 2024 en vue d'une collaboration en 2025,
- Renforcer les liens avec les collèges,
- Maintenir et développer nos partenariats

Ces initiatives visent à renforcer notre impact sur le territoire et à offrir des opportunités enrichissantes aux jeunes que nous accompagnons.

D. Service Montpellier Ouest

1. Les pratiques professionnelles

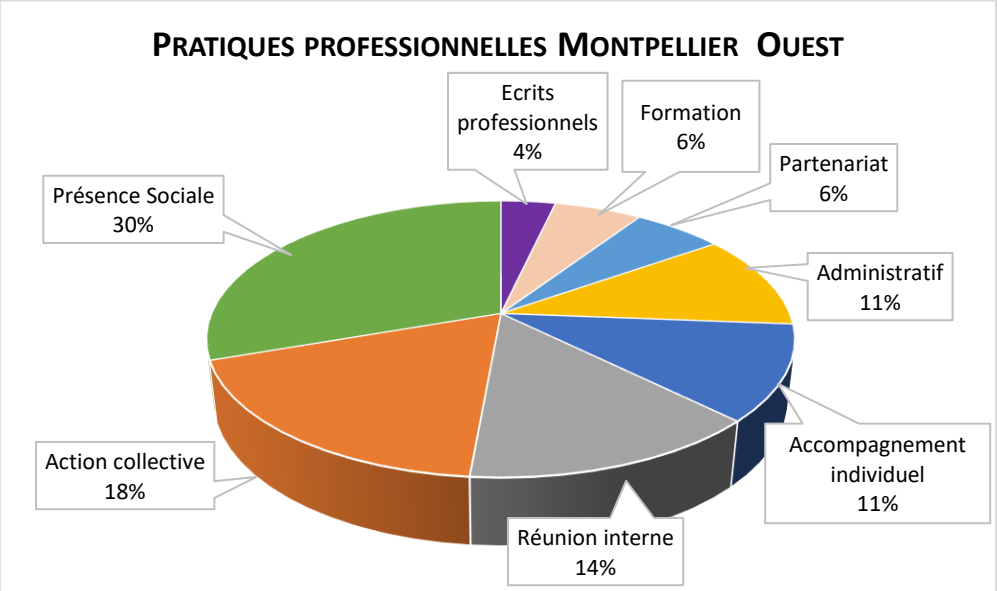

Durant l'année 2024, l'équipe éducative Montpellier Ouest a eu deux objectifs majeurs, à la fois de maintenir les relations avec le public rencontré, notamment via des actions collectives plus fréquentes (dont des chantiers éducatifs plus nombreux, en hausse de 6%), et de renforcer les accompagnements individuels sur l'ensemble des sous-territoires, soit une augmentation de 1%.

Ces investissements chronophages en préparations administratives mais nécessaires, ont réduit quelque peu le temps consacré à la présence sociale de l'équipe sur le territoire.

Par ailleurs, notons un accroissement de 2% du partenariat qui fut utile aux accompagnements individuels.

L'année 2024 a également été tournée vers le territoire de Celleneuve sur lequel les liens sont plus difficilement durables. Le public étant très mouvant il a fallu mettre en œuvre des actions collectives dédiées pour rassembler et fédérer les groupes. C'est dans cette dynamique que nous avons conventionné un partenariat avec la ***Maison Pour Tous Marie Curie*** pour la mise en œuvre de permanence (1/quinzaine) et des soirées jeunes (1/bimestrielle) avec comme thématique match de Foot Coupe d'Afrique des Nations, projets d'actions collectives... Nous avons également réalisé des actions collectives communes avec l'association Atelier Populaire avec la mise en œuvre de groupes de parole à destination des mères de famille sur les questions numériques et questions adolescentes, mais également des actions collectives en direction des adolescents, dans l'objectif de faire du lien inter-associatif.

Globalement, **l'ensemble des interventions auprès du public représente 62%** de l'activité du service Montpellier Ouest, soit un niveau de proximité stable.

2. Les rencontres dans la rue : 2882 personnes.

Rencontres en rue par tranche d'âges					
<12ans	**12-15ans**	**16-17ans**	**18-21ans**	**22-24 ans**	**>25ans**
3%	16%	22%	35%	13%	10%

Genre des rencontres en rue		
Homme	**Femme**	**Non Binaire**
89%	11%	0%

Nos présences sociales ont été effectuées par des binômes régulièrement recomposés afin de développer une complémentarité des perceptions du territoire et des contacts.

9% du public "hors secteur" que nous fréquentons dans le cadre de la présence sociale s'expliquent du fait de la porosité du territoire de Celleneuve avec celui de la Paillade pour lequel le collège Arthur Rimbaud fait jonction.
Le public fortement représenté par les hommes et la tranche d'âge de 18 à 21 ans reste majoritaire dans nos contacts en rue, avec lequel nous engageons régulièrement des accompagnements individuels. Nous continuons d'accompagner parfois les plus de 22 ans déjà connus depuis plusieurs années, en fonction de leurs besoins, soit 23% du public.

Pour rappel, notre priorité de rajeunissement du public est toujours d'actualité et nous pouvons constater une part importante de 38% du public âgé de 12 à 17 ans. Ce public est en partie aux abords des collèges du territoire.

Nous maintenons également notre démarche d'aller-vers vers le public féminin dans l'espace public, et arrivons à en capter une partie notamment dans nos actions dédiées au public féminin.

3. Les actions collectives éducatives

→ **Les activités socio-éducatives (activités à la journée)**

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Ouest			40	12	53	29	18	14	4	7	3	0	22	202

En 2024, le service **Montpellier Ouest** a doublé son nombre d'heures d'actions collectives afin de renforcer les liens avec le public récemment rencontré.

→ **Les séjours**

Typologie des participants aux séjours														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Ouest							8							8

Les séjours sont également un bon support de mobilisation et d'observation des jeunes et un moyen d'interconnaissance fort appréciable pour renforcer les liens avec les éducateurs.

Bilan du séjour de 3 jours et 2 nuits à Villefloure du 2 au 5 juillet 2024

Lieu : Villefloure, un domaine situé en pleine campagne dans les environs de Carcassonne

Participants : Un groupe de 8 jeunes hommes âgés de 17 à 21 ans

Genèse du projet

Les jeunes d'un groupe du quartier des Cévennes, identifiés depuis plusieurs années, sont entrés en relation avec chaque éducateur de l'équipe sous une modalité souvent particulière. Ce premier contact semble avoir laissé une certaine empreinte sur la relation éducative entretenue actuellement avec chacun (accompagnements familial et individuel, actions collectives, projet DSL).

Alors que le groupe était en demande d'un séjour à Paris, nous leur avons demandé en contrepartie une réalisation citoyenne, participant de la transformation de leur propre milieu de vie naturel. Ainsi au terme de plusieurs rencontres pour fédérer une dynamique de groupe, le groupe a décidé de réaliser un mini parc dans un espace abandonné à proximité du gymnase Jouanique du quartier. Par ce choix, on leur a permis d'accéder au développement territorial local, et de participer démocratiquement, à leur manière, à des prises de décision, afin de favoriser la cohésion sociale et l'accès équitable aux ressources disponibles au sein de leur quartier.

Pour des raisons pédagogiques, nous leur avons proposé de choisir une destination en pleine nature afin de rompre avec des distractions habituelles, ils y trouveraient de meilleures conditions pour réfléchir et se détendre. Parmi toutes les propositions, la destination de Villefloure a été plébiscitée avec quelques propositions d'activités pendant le séjour. Par cet exercice, ils ont expérimenté la voie du compromis et de la critique constructive car, il a fallu valoriser une destination parmi plusieurs propositions.

Pour ce faire, une action d'autofinancement a été mise en place lors de la fête du quartier, l'équipe a accompagné le groupe de jeunes dans la mise en place d'un point de vente de sandwich et des boissons fraîches. Un quart du budget total du séjour a ainsi été récolté.

1. **Objectifs du séjour**

Le principal objectif de ce séjour fut d'offrir aux jeunes un moment de retrait du rythme urbain afin de les amener à réfléchir à leurs projets individuels et collectifs. Dans un environnement paisible, loin de la ville, nous avons proposé un cadre propice à l'introspection pour réfléchir à leurs aspirations scolaires et/ou professionnelles.

L'autre objectif majeur fut de renforcer la cohésion du groupe et de développer des compétences de coopération, de dialogue dans le respect de la parole et de l'opinion de l'autre.

2. **Déroulement du séjour**

Le parcours aller fut ponctué par deux arrêts. Le premier dans un supermarché où le groupe a effectué des courses pour l'ensemble des menus préconçus pour le séjour.

Un second arrêt dans une boucherie d'un quartier non loin de notre destination, où nous avons acheté de la viande pour des grillades. Lors de cet arrêt, les jeunes sont allés à la rencontre des jeunes qui trainaient proche du commerce pour acheter des cigarettes. L'équipe d'encadrement a constaté que ce contact fut problématique pour la quiétude du séjour.

Jour 1 : après l'installation dans les chambres en début d'après-midi, une baignade à la piscine après le voyage a facilité les échanges informels avec les éducateurs.

Après que le groupe ait rejoint le logement nous avons vu des matelas balancés par une fenêtre, et certains jeunes tentant de sauter du premier étage. Instantanément arrivés sur les lieux, certains jeunes nous ont expliqué qu'ils étaient bloqués dans une chambre fermée. C'est pour cette raison qu'ils voulaient sauter du premier étage et jetaient des matelas pour amortir le choc de l'atterrissage.

Après cet incident, et avoir remis de l'ordre, une réunion a été convoquée d'urgence avec de tous les jeunes. Lors de la régulation, nous avons découvert qu'un jeune en difficulté familiale s'était alcoolisé à l'excès avec de la vodka. Nous avons rappelé les règles communément adoptées lors des préparations du séjour. La sérénité revenue, nous avons isolé le jeune mal en point pour son repos et le groupe a repris de l'activité.

Dans la soirée, deux jeunes ont préparé avec brio culinaire le repas de façon autonome, Le diner s'est déroulé dans une ambiance paisible et chaleureuse. Chacun a été invité à s'exprimer sur sa situation et ses projets à la rentrée jusqu'à l'heure du coucher.

1ère nuit : Alors qu'ils s'étaient installés dans 3 chambres différentes à l'arrivée, les jeunes ont réuni des matelas dans une chambre pour dormir ensemble. L'effet de groupe a suscité des comportements inadaptés : excitation émotionnelle avec des rires et une recherche de sensations fortes à travers le son élevé de musiques écoutées au cours de la nuit. Puis, deux bonbonnes de gaz hilarant ont été consommées, retrouvées le lendemain matin, avec des ballons usités, du papier toilette déroulé et des serviettes jetées à l'extérieur.

Jour 2 : La journée a débuté par une longue séance de régulation du groupe après une concertation entre éducateurs. A l'évidence des faits reprochés, tous les jeunes sont passés aux aveux. Tous victimes du fléau d'addiction aux « ballons ». Il fut important pour nous de rappeler les risques auxquels ils s'exposaient et les encourager à demander de l'aide. Chacun a dû s'exprimer sur sa consommation et en tant que sujet acteur de dérive.

Nous avons ensuite rappelé les règles de vie commune et les interdits qui cadraient notre séjour. L'équipe a réorganisé l'attribution des chambres. Puis nous avons décidé de leur accorder du crédit après qu'ils se furent excusés et promis d'observer les règles.

Après le déjeuner que les jeunes avaient préparé minutieusement, nous avons effectué une sortie prévue dans un centre aquatique. Le but était de leur offrir une activité de détente physique et mentale, et une opportunité de rafraichissement en pleine canicule.

2ème nuit : Après le repas, les jeunes ont prétexté être très fatigués après cette journée. Ils se sont rendus dans leurs chambres respectives et ont écouté de la musique. Certains redescendant au rez-de-chaussée pour se faire un thé, se sont servis de ces allers-retours pour sortir par la porte arrière de la cuisine pour aller réceptionner un colis livré par les jeunes rencontrés lors du voyage aller, au cours de l'achat de la viande et des cigarettes

Un éducateur resté au rez-de-chaussée s'est trouvé nez à nez avec un jeune chargé d'un sac, tentant de remonter discrètement à l'étage des chambres. Surpris, il a grimpé l'escalier en courant, provoquant un énorme vacarme L'éducateur posté à l'étage, alerté, vit le jeune s'engouffrer avec le sac dans une chambre où tous les autres jeunes s'étaient réunis.

Réagissant immédiatement, nous avons récupéré le sac dissimulé sous le lit, contenant bonbonnes de gaz hilarant, alcool, et baudruches… Nous avons consigné ce jeune dans la chambre d'un éducateur pour la nuit. A cet instant, l'équipe a géré son stress et les réactions des jeunes.

Frustrés, durant cette nuit les jeunes ont tenté plus d'une dizaine de fois d'ouvrir la porte du collègue afin de récupérer les produits, certains en état de manque, criant en pleine nuit, en réclamant leurs courses.

Le lendemain, l'équipe encadrante s'est réunie pour prendre des mesures plus fermes, quitte à provoquer à nouveau de la frustration. Au petit déjeuner, nous avons dénoncé les comportements de la nuit et annoncé la confiscation des produits (d'une valeur d'environ 250 euros), ainsi que la suppression de la sortie au restaurant chinois initialement prévue par les jeunes. C'était l'étape conviviale de clôture du séjour, durant laquelle nous devions effectuer avec eux un bilan et une première évaluation

Cette décision a provoqué de vives tensions au sein du groupe. Le « coursier » fut accusé d'indiscrétion, et les financeurs lui demandant la restitution des dépenses. Ce dernier s'est plaint à l'équipe de menaces à son encontre. Le plus âgé du groupe, qui par ailleurs connaissait des problèmes de boulimie, vociférait « je veux aller manger chinois ! », il pleurait, allant jusqu'à proférer des menaces à l'encontre des éducateurs. Les autres jeunes ont manifesté de l'embarras, pris entre le soutien à leur compagnon et leur loyauté envers l'équipe, reconnaissant les efforts qu'elle avait consentis pour la mise en place de ce séjour.

Malgré le désappointement de l'équipe éducative, il s'agissait que nos décisions n'engendrent pas de nouvelles tensions. Ainsi, l'équipe a décidé de préserver le lien éducatif, en canalisant les émotions, en ramenant les échanges sur les actes commis comme causes des décisions prises. Elle a abordé la notion de responsabilité, qui consiste à assumer ses actes, en rappelant que les mesures prises visaient à assurer la sécurité de tous.

Conclusion :

Ce séjour a été riche en enseignements, tant pour les jeunes que pour l'équipe éducative. Il a permis de travailler des compétences psychosociales essentielles telles que la résolution des conflits, la coopération et la gestion des émotions.

En dépit des défis rencontrés, le séjour a offert des opportunités de développement personnel et collectif. Il a été un moment de partage d'expérience qui aura contribué à consolider le lien de confiance avec les éducateurs, et les accompagnements individuels qui ont suivi en sont une preuve.

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers									
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /									
Tranche d'âges	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	
MTP Ouest	2		9				2		13

Au total, le service a accompagné 12 jeunes dans la réalisation de 13 contrats de travail.

L'objectif de développer les chantiers éducatif a accru l'activité, notamment à travers des chantiers innovants autour des métiers du nautisme**,** au cours desquels les jeunes ont découvert les méthodes de travail liées à la rénovation de voiliers. Les partenaires associatifs "Masovia" et "Les Glénans" nous ont offert des opportunités considérables de mises en œuvre de chantier éducatif.

4. Les accompagnements individuels : 77 jeunes.

2024 - % de jeunes accompagnés individuellement : typologie (H : Homme / F : Femme, NB : non binaire)													
Tranche d'âges	< 12 ans	< 12 ans	12-15 ans	12 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	> 25 ans	>25 ans	/
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	NB
MTP Ouest	**0%**	**0%**	**6%**	**3%**	**17%**	**5%**	**32%**	**8%**	**13%**	**1%**	**8%**	**6%**	**0%**

Nos accompagnements restent majoritairement destinés aux garçons, en raison d'une plus grande présence sur l'espace public et d'une participation plus importante à nos actions. Pour autant, une partie du public féminin est également présente dans nos accompagnements.

Il est à noter que le ratio entre les personnes accompagnées et les actes d'accompagnements est légèrement plus important pour le public féminin que le public masculin, soit 3,94 actes d'accompagnements pour les filles contre 3.70 pour les garçons.
La catégorie d'âge a également son importance car nous accompagnons essentiellement des personnes âgés de 18 à 21 ans mais également des mineurs de 12 à 17 ans, ce qui confirme l'orientation de notre offre d'accompagnement en direction d'un public rajeuni.

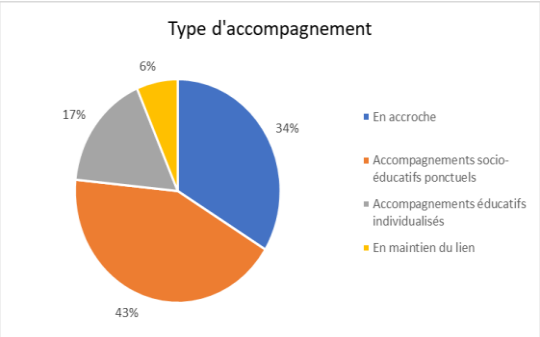

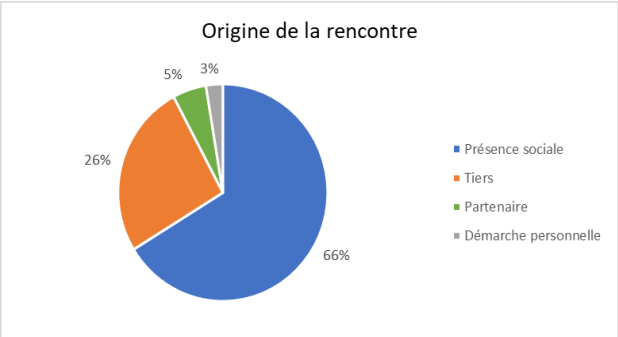

Partenaires sollicités lors d'accompagnement individuel :

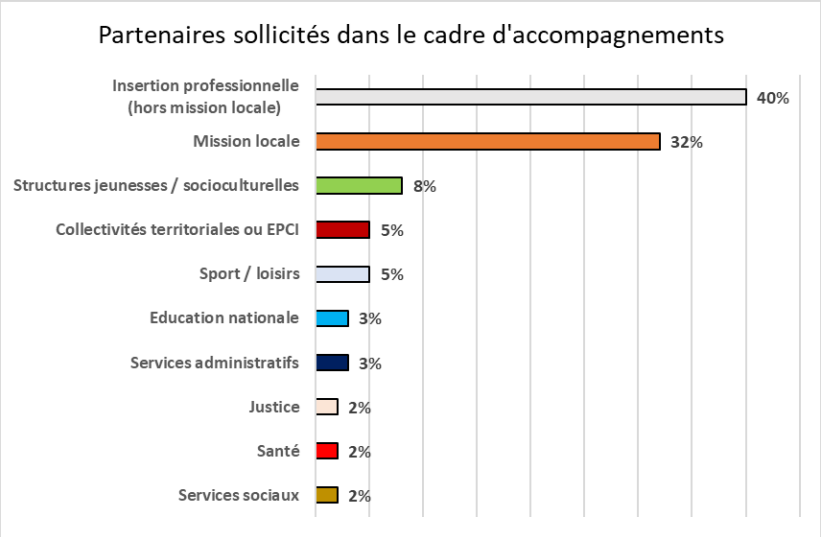

Thématiques abordées lors d'accompagnement individuel :

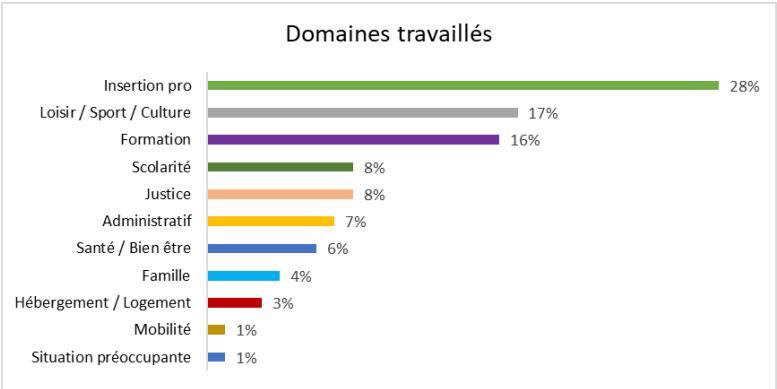

Les besoins à l'origine des accompagnements évoluent peu, sauf pour les problématiques judiciaires, qui diminuent cette année.

Comme précédemment, les temps d'accompagnement consacrés à la recherche de ressources et de moyens d'insertion professionnelle sont majoritaires, et concernent autant le public masculin que féminin.

Le champ de l'accès aux loisirs et la culture est également en augmentation, car nous y avons porté une attention particulière cette année, au regard du public qui ne pratique plus d'activité sportive et ne manifeste que peu d'intérêt pour les productions culturelles. Cette thématique a été une des priorités dans nos actions collectives.

En 2024, nous comptons **11 familles accompagnées**. Ces accompagnements sont le fruit d'un travail récurrent autour des questions de la parentalité et de la cohésion familiale.

Les thématiques principalement travaillées sont la « scolarité », la « famille » et l' « insertion professionnelle ».
La place des familles dans nos accompagnements reste modeste avec 53 heures pour 11 familles. Toutefois, cette pratique nécessite un temps important afin de créer une relation de confiance pour aborder les sujets problématiques et engager des accompagnements spécifiques. Les principales préoccupations sont autour de la scolarité et une certaine inquiétude des familles sur la continuité scolaire de leur(s) enfant(s) et qui vient poser des questions sur la thématique de la famille dans laquelle les places et les rôles se trouvent fréquemment questionnées.
Aussi, les situations personnelles des familles sont abordées sous l'angle de l'insertion professionnelle. Non pas celle de leur(s) enfant(s) mais celle d'un des parents. En effet, certaines familles se trouvent dans une situation de précarité économique importante en raison d'une inactivité professionnelle, ou du fait de différentes raisons, ce qui a un impact sur le logement au regard des charges quotidiennes et du coût de la vie.

C'est pour ces différentes raisons que les thématiques : famille, insertion professionnelle et logement sont à l'équilibre. Une thématique d'accompagnement en entraine une autre...

5. Une action phare : Projet Cinemed

En septembre 2023, l'équipe d'APS 34 de Montpellier Ouest a été approchée par un réalisateur du collectif Flying Fish. Notre contact leur a été fourni par l'association Atelier Populaire avec qui nous entretenons un partenariat depuis de nombreuses années. L'idée étant de faire participer des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville à la création, la réalisation et la diffusion d'un court métrage dans le cadre du Cinemed (festival méditerranéen de cinéma qui a lieu tous les ans à Montpellier).

Après réflexion en équipe, nous avons décidé d'accepter cette proposition. En effet, ce projet pouvait répondre à plusieurs constats partagés par l'équipe :

- Issus de quartiers populaires, les jeunes que nous accompagnons ont souvent une faible estime d'eux-même et expriment souvent un sentiment de dévalorisation. Ainsi, la réalisation complète d'un court métrage pourrait être l'occasion de participer à un projet qui sort du commun avec un résultat tangible, diffusable auprès de leurs

pairs, de leur famille mais également à un public plus large, extérieur à leur milieu d'origine et mettant donc en avant leur savoir-faire et leur créativité.

- Les jeunes que nous accompagnons, choisissent souvent des formations professionnelles et des métiers qu'ils connaissent car ils ont des proches dans ces domaines. Ce sont souvent des métiers de l'artisanat ou ouvriers, métiers manuels souvent perçus comme des métiers dits « d'exécutants ». Et nous constatons rarement des intérêts autour des métiers créatifs, de conception. Aussi, nous avons vu en ce projet la possibilité pour certains jeunes de se confronter à une expérience de créativité intellectuelle, espérant ainsi leur offrir la possibilité de se dire qu'eux aussi sont en capacité d'occuper, plus tard, des métiers dits « cérébraux ».

- Nous constatons également que beaucoup de jeunes que nous accompagnons éprouvent des difficultés à sortir du quartier et fréquenter des lieux ou des personnes n'ayant pas les mêmes codes et habitudes que celles de leur milieu d'origine. Ces jeunes vivent dans un quartier où l'insalubrité, les déchets à terre sur la route, les rats et le délabrement sont communs. Ainsi, ce projet pouvait être un moyen de leur permettre de changer de cadre. Se déroulant en plein centre-ville de Montpellier, les jeunes participants pourraient donc investir un espace bien différent de leur réalité quotidienne. D'autre part, la participation au Cinemed leur offrait la possibilité d'obtenir un pass VIP, leur permettant d'accéder à toutes les salles du Corum (coin repas, salle de presse, etc…) et ainsi se mélanger avec des personnes du milieu du cinéma et autre. Ainsi, la rencontre avec un autre milieu social était favorisée.

- Enfin, nous avons fait le constat que certains jeunes issus de notre territoire d'intervention avaient un accès à la culture limitée. Plusieurs raisons à cela :
    - De par leurs difficultés à sortir de leur quartier
    - De par l'offre culturelle limité sur ce quartier
    - De par l'individualisation et l'informatisation de l'accès à la culture
    - De la difficulté à investir des domaines culturels différents des domaines répandus dans leur milieu social

La semaine au Cinemed et le projet en partenariat étant pensé pour que chaque jour, les jeunes puissent aller voir un film, était l'occasion pour eux de se plonger dans un bain culturel et de voir des œuvres qu'ils n'auraient pas connues en dehors de ce contexte.

Il était donc tout naturel pour l'équipe de participer à ce projet. Cependant, face à ces constats, l'équipe a dû mener une réflexion commune sur le choix des jeunes à qui le proposer en fonction de plusieurs critères :

- Tout d'abord, il fallait que ce projet réponde à des besoins observés chez des jeunes que nous accompagnons.

- De manière générale, nous travaillons auprès de jeunes éloignés des institutions, associations et pouvant avoir des difficultés à s'inscrire dans un collectif. Il a donc

fallu, dans la réflexion en équipe, présélectionné des jeunes en capacité de s'inscrire dans un groupe avec les jeunes de notre partenaire l'Atelier Populaire.

- Ensuite, comme, par essence, la prévention spécialisée fonctionne sur un principe de libre adhésion, chaque jeune présélectionné devait être volontaire pour participer.

- Enfin, ce projet ayant lieu pendant les vacances scolaires, il fallait que les jeunes soient disponibles sur ces dates.

- Lorsque les jeunes ont accepté de participer, il a également fallu recueillir l'approbation de leurs parents, non seulement pour des questions légales mais également pour bien expliquer les enjeux de ce projet et soulever la question du droit à l'image et de la diffusion du film et donc de leur enfant devant un public.

Nous avons donc inscrit trois jeunes durant cette semaine. Afin de mieux comprendre le choix de ces jeunes et les objectifs visés pour chacun, nous vous proposons une description de leur situation. Pour des raisons d'anonymat, tous les noms ont été modifiés.

- **Bastien :** 14 ans, est arrivé il y a quelques mois en France. Nous avons rencontré sa mère chez un partenaire. Elle nous a sollicité pour son fils qui éprouve des difficultés scolaires, et subit une situation de harcèlement et des moqueries à cause de son accent malgré sa maîtrise du français qui n'est pas sa langue natale. De plus, venant d'un pays où les us et coutumes ne sont pas les mêmes, il a parfois du mal à se faire accepter par les autres. Il nous explique qu'il éprouve des difficultés à créer des liens avec ses pairs et qu'il est régulièrement seul. De plus, il nous dit son envie de participer à des activités. La situation financière de la famille est très précaire. Le coût des activités est un frein à son développement et leur méconnaissance du tissu associatif local ne leur permet pas d'accéder aux offres de loisirs. Pour Bastien, le projet Cinemed est une occasion de se lier avec des pairs et d'avoir des loisirs durant les vacances. De plus, victime de harcèlement, son estime de soi était détériorée. La participation à ce projet pouvait être une possibilité de le valoriser.

- **Gérard :** Gérard est arrivé sur le territoire français il y a peu de temps. Nous l'avons rencontré à la suite de l'interpellation de sa maman sur le manque d'activités pendant les vacances. La précarité financière de la famille ne permettant pas l'accès a beaucoup de loisirs. De plus, Gérard nous a expliqué n'avoir que peu d'amis avec qui « trainer » et que ces derniers sont toujours absents lors des vacances scolaires. Il se montre passionné par le cinéma ayant lui-même pour projet de devenir acteur. Le projet du Cinemed était donc pour lui la possibilité de créer des liens sociaux avec des pairs mais également de découvrir l'association Atelier Populaire qui propose des activités socio-culturelles tout au long de l'année. Enfin, ce fut une occasion rêvée de se confronter à son projet autour du cinéma.

- **Hector :** C'est un jeune homme que nous connaissons depuis de nombreuses années. Il éprouve des difficultés à créer des liens avec ses pairs et est isolé. Nous ne le croisons jamais dehors et il dit lui-même rester à la maison lorsqu'il a des temps libres. Issu d'une famille nombreuse rencontrant des difficultés financières, l'accès aux loisirs et à la culture est difficile. De plus, l'un des membres de sa famille est porteur d'un handicap lourd, prenant beaucoup de l'attention et de temps à ses parents et rendant

parfois le quotidien compliqué pour un jeune adolescent. Le Cinemed serait pour lui l'occasion de tisser des liens avec des pairs mais également de s'extraire d'un quotidien parfois pesant pour lui.

Déroulement du projet :

Après avoir rencontré les parents, et obtenu leur autorisation, nous avons organisé, avec l'Atelier Populaire et le collectif Flying Fish, une information collective pour les participants au projet. Outre la présentation du réalisateur, cela permettait aux jeunes venus avec l'Atelier Populaire et ceux d'APS34 de se rencontrer pour créer un début de dynamique.

Chaque jour, un éducateur était chargé de rejoindre l'animateur de l'Atelier Populaire sur le quartier des Cévennes pour effectuer le trajet avec les jeunes par le biais des transports en commun. Les jeunes prévoyaient un pique-nique et les pauses repas du midi se faisaient avec toute l'équipe à l'extérieur des locaux.

Le samedi 21 octobre, les jeunes furent accueillis par l'équipe de Flying Fish, et fut consacré à la présentation du projet et du matériel, du recueil des envies des jeunes mais également à la diffusion de films réalisés lors des éditions précédentes afin de montrer aux jeunes le champ des possibles. Il leur a été proposé une méthode de création d'un scénario consistant à tirer trois mots de trois chapeaux. Après cette étape, les jeunes ont eu comme consigne de revenir le lundi suivant avec des idées pour l'écriture du scénario.

Les jours suivants ont été consacrés à la rédaction du scénario, au choix des costumes, à la réalisation. Les jeunes, conquis par le projet, se sont montrés débordants d'imagination. Ils ont pu s'essayer à toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'un film (choix des lieux de tournage, jouer un rôle, filmer, montage vidéo et sonore, etc…). Ainsi, ils ont eu l'occasion d'expérimenter un nombre important de métiers autour du cinéma.

Durant la période, les jeunes pouvaient accéder aux salles de projection pour découvrir des films parfois éloignés de leurs standards habituels, occasions de piquer leur curiosité, d'accéder à une culture qui n'est pas forcément la leur et donc à leur ouvrir l'esprit.

Cette semaine au Cinemed a aussi été pour eux l'occasion de faire des rencontres exceptionnelles. En effet, leur PASS VIP et le réseau des réalisateurs de Flying Fish leur ont permis d'approcher certains grands noms du cinéma et même, pour certains, de les faire tourner dans leur court-métrage. Durant la semaine, les jeunes ont rencontré **Ahmed Sylla, Mallory Wanecque, Ali Marnyar** qui présentaient le film « Comme un Prince » ; **Jean Baptiste Durand** (réalisateur du film « Chien de la casse »), **Yovan** (youtubeur suivi par ces jeunes), ainsi que **Pickot** (freerunner qui a réalisé les doublures pour les cascades). Toutes ces rencontres furent des événements importants pour les jeunes, créant des espaces-temps différents de leur quotidien, renforçant un sentiment de fierté. De plus, l'accueil bienveillant, authentique et les conseils de toutes les personnes citées précédemment ont été très valorisants pour les jeunes, renforçant leur estime d'eux-même.

La semaine a été conclue par la projection de leur court-métrage en première partie du film « Le bal » de Ettore Scola. Les familles des jeunes avaient été conviées à partager le repas du midi avec le groupe avant d'aller voir la projection. Des liens entre parents, pour certains qui ne se connaissaient pas se sont noués. A la fin du film, les jeunes cinéastes reçurent une standing ovation de la part des spectateurs et ils furent présentés à leur public. L'accueil du court-métrage a été très bon, les applaudissements reçus furent une récompense très valorisante. Les jeunes ont pu partager leur fierté avec l'équipe et leur

famille. Deux autres projections ont été organisées par la suite sur le quartier afin que les familles ne pouvant être présentes et les amis puissent le voir.

Evaluation :

Le projet collectif, de par sa nature extraordinaire, a fédéré le groupe de participant. Ainsi, les jeunes ont investi le projet se montrant à l'écoute, curieux, créatifs et force de propositions. Les relations entre eux furent bonnes, chacun laissant la place à l'autre. Nous n'avons que très rarement eu besoin de reposer le cadre. Chacun a exprimé sa satisfaction quant à sa participation et au résultat final. Un certain sentiment de fierté s'est manifesté.

Du point de vue plus individuel, pour les jeunes accompagnés par APS34, les objectifs définis en amont ont été atteints. Nous vous proposons un focus pour chacun pour comprendre les mécanismes qui se sont mis en route durant ce projet pour Gérard, Bastien et Hector.

- Gérard : Il a pu verbaliser qu'il souhaitait, encore plus après ce projet, travailler dans le monde du cinéma et notamment jouer la comédie. Cette semaine lui a donc permis de se projeter davantage vers un domaine d'activité à l'approche de son orientation scolaire à venir. Il a rapidement déménagé dans un autre quartier de Montpellier suite au Cinemed et l'accompagnement a donc pris fin. Cependant, nous savons qu'il entretient toujours des liens avec Bastien pour partager des activités.

- Bastien : Victime de harcèlement et assez isolé, il a su trouver une place dans le groupe malgré quelques difficultés en début de semaine, et nouer des liens avec ses pairs, notamment avec Gérard avec qui il est toujours en lien malgré la distance. Bastien a également adhéré à l'association Atelier Populaire avec laquelle il fait des activités régulièrement, chose qu'il lui faisait défaut auparavant. A travers le Cinemed, puis par la suite au collectif de l'Atelier Populaire, il a su créer des liens avec d'autres jeunes et souffre moins de son isolement.

- Hector : suite au Cinemed a également adhéré à l'association Atelier Populaire. Lui qui était quelque peu isolé, a créé des liens forts avec les autres jeunes de l'association avec qui il partage du temps. En effet, nous le croisons à présent très régulièrement dehors sur le quartier avec ses pairs. De plus, il a trouvé en cette association un espace où il s'investit beaucoup, se rendant régulièrement à l'espace ado et participant aux activités de loisirs et culturelles proposées, lui permettant de s'extraire parfois d'un environnement familial pesant.

Nous pouvons donc dire que le projet Cinemed a été positif pour les jeunes que nous accompagnons. Au-delà de ça, ce projet a eu des répercussions que nous n'avions pas imaginé. En effet, les mères de Gérard et de Bastien, quelques peu isolées elles aussi, ont tisser des liens d'amitié. Leur rencontre lors du repas partagé a fait naitre une réelle amitié qui perdure encore aux dernières nouvelles.

Ainsi, le projet Cinemed a permis de créer un espace-temps cassant les habitudes de ces jeunes et favorisant la relation entre pairs, avec le tissu associatif du quartier, nourrissant leur créativité, les faisant plonger dans un bain culturel avec un résultat valorisant pour chacun d'entre eux.

Lien vers le court-métrage : Parkour tragique Flying Fish youth

6. Vignette sur un parcours d’accompagnement

En 2020, un groupe de sept jeunes âgés de 12 à 15 ans a été identifié dans le quartier des Cévennes. Ces jeunes faisaient face à des problématiques d'oisiveté, de manque d'activités adaptées, de décrochage scolaire et de comportements de violence. Les éducateurs ont commencé à rencontrer régulièrement ces jeunes dans leur environnement, que ce soit dans la rue ou au collège. Ils ont proposé des activités sportives, culturelles et citoyennes pour créer du lien et identifier les problématiques. Ces activités ont évolué, passant de simples consommations à des projets où les jeunes sont devenus acteurs, renforçant ainsi leur implication locale.

L’un d’eux, davantage en retrait, se trouvait en errance institutionnelle et adoptant des comportements à risque. Le service de Prévention Spécialisée a joué un rôle crucial en créant du lien par des rencontres régulières et des activités adaptées.

Parcours d'un groupe de jeunes

1 La rencontre

Rencontre d'un groupe de 7 jeunes de 12 à 15 ans lors d'une présence sociale. Le groupe ne fréquente pas les associations du quartier et est quotidiennement présent sur l'espace public.

Dans le même temps, leur établissement scolaire nous sollicite à leur sujet concernant le décrochage scolaire et des comportements de violence.

2 Premières propositions de rencontres en dehors du territoire

Afin de renforcer la relation, nous leur proposons des actions collectives. Cet outil nous permet de créer le lien et de repérer les problématiques inhérentes au groupe et individuelles.

Les premières activités de consommations sont devenues des actions de sensibilisations éducatives (emploi, formation, citoyenneté).

3 Des premières difficultés repérées

Nous avons très vite observé leurs difficultés à accéder à certaines structures d'insertion par manque de motivation et de ressources.

Dans le même temps, il nous est difficile d'extraire les jeunes individuellement du groupe pour proposer des accompagnements ciblés.

4 Rencontre avec les parents

Nous rencontrons les différentes familles lors des signatures d'autorisations parentales pour les activités. C'est un moment privilégié de partage et d'échanges sur les situations des jeunes et de leurs difficultés.
L'appartenance à un groupe leur offre un sentiment de sécurité et d'identité, mais leur pose de nombreuses contraintes. Nous travaillons alors la prise de parole, l'affirmation de soi et la diversité des opinions.

5 Le séjour éducatif

Lors d'un séjour éducatif avec l'ensemble du groupe, les différences de comportement sont visibles. Nous observons :

- Des freins multiples à l'insertion sociale et professionnelle,
- Des conduites de mise en danger,
- Une hyper appartenance qui entrave l'expression individuelle.

6 Le cas de Julien

Toujours en retrait, il suit ses pairs. Décrocheur scolaire, il nous est difficile de le rencontrer sans le groupe.

Fin 3ème, il se retrouve en situation d'errance institutionnelle et fait une année blanche. Il n'avance aucune demande, ni besoin.

Le séjour collectif donne à voir des comportements davantage à risque que le reste du groupe.

7 Une prise de parole

Le séjour a favorisé les échanges avec Julien. Il s'est notamment confié sur sa vulnérabilité.

De nombreux accompagnements sont alors mis en place :

- Démarches vers les dispositifs de droit commun,
- Des rencontres avec des partenaires de l'insertion.

8 Un accompagnement soutenu

Julien entre dans le dispositif CEJ puis à l'Ecole de la 2ème Chance. Cela lui a permis de réfléchir à son projet d'insertion. Il veut désormais entrer en formation.

Volontaire, il se rend seul aux différents rendez-vous. son évolution est positive. Nous l'intégrons à un chantier éducatif au bénéfices de structures du quartier.

9 A ce jour

Julien fait toujours parti du groupe, mais sa place a changé, il exprime ses positionnements et avis.

Cette attitude met en lumière un renforcement de son autonomie et de sa confiance en ses capacités.
Dernièrement, il a validé l'examen du code de la route, il se dit "*fier d'avoir réussi à dépasser ses difficultés*".

7. Projets 2025

Pour l'année 2025 nous maintenons nos dynamiques de territoire en fonction des besoins repérés.

A Celleneuve, il s'agit de renforcer nos présences sociales territoriales avec le public présent en soirée qui permettent de renforcer les liens.

Maintenir la dynamique partenariale en particulier avec la Maison pour tous Marie Curie dans nos programmations de soirées jeunes avec la participation de l'animatrice de la MPT.

Au Petit Bard / Pergola, maintenir nos présences sociales pour entretenir le lien avec le public jeunes et les familles.

Renforcer notre partenariat avec la MLJ3M à travers l'espace GHINS[3] mais également un lien plus régulier avec les CIP.

Dans le quartier des Cévennes, maintenir la dynamique impulsée l'année précédente notamment à travers les chantiers éducatifs qui permettent une mobilisation importante du public éloigné du droit commun. Assurer les accompagnements individuels jeunes et familles qui sollicitent l'équipe.

Maintenir la dynamique partenariale avec les associations locales (association Avec et association atelier Populaire), développer selon les thématiques notre partenariat avec la Maison pour tous Paul Emile Victor.

De façon transversale, le rajeunissement du public est toujours en cours. Nous investissons les espaces de permanence au sein du collège Simone Veil et développons nos présences sociales aux abords des établissements scolaires.

Les chantiers éducatifs sont également des priorités dans la remobilisation autour de projets de formation ou d'insertion professionnelle.

Des projets plus spécifiques sont également en cours d'élaboration notamment autour de la sécurité routière et des conduites à risques.

Aussi, l'équipe élabore un projet de séjour de réflexion et de remobilisation biannuel destiné aux jeunes en voie de déscolarisation.

[3] Gaming House de l'Insertion

E. Service Montpellier Nord

1. Les pratiques professionnelles

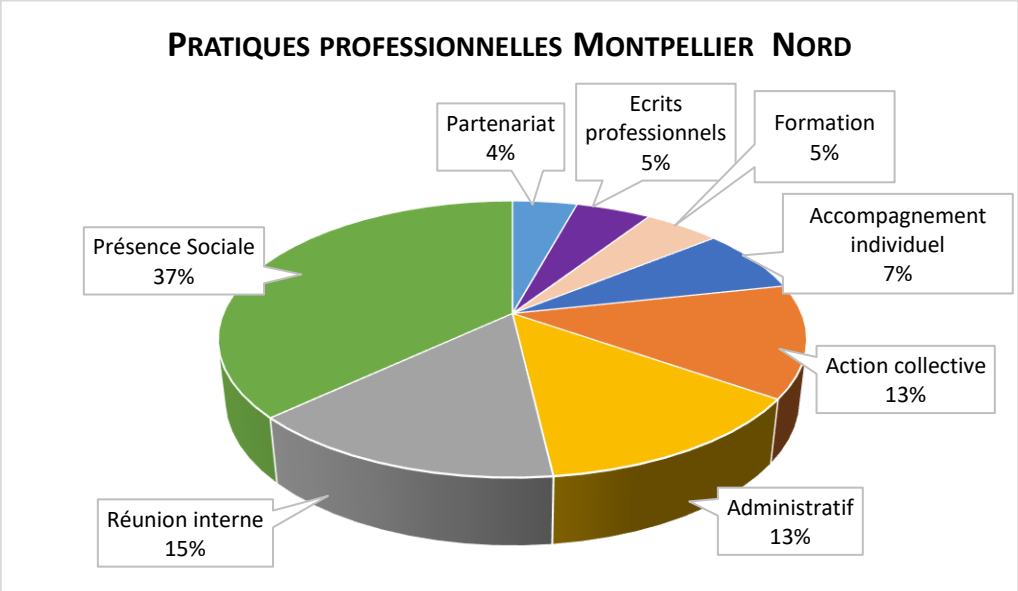

À la fin de l'année 2023, le service s'est engagé à poursuivre toutes les actions déjà entreprises sur le territoire, en fixant des priorités telles que :

- Poursuivre la présence auprès des adolescents pour prévenir le décrochage scolaire,
- Préserver la permanence à la Maison Pour Tous Georges Brassens, avec l'objectif de mettre en relation les adolescentes avec les différents partenaires intervenant sur le territoire,
- Coordonner les actions de territoire avec le programme de réussite éducative (PRE),
- Maintenir l'animation de la commission Jeunes et la commission Femmes du Reso Pailladin,
- Approcher les groupes des 18-25 ans en travaillant sur l'insertion professionnelle via les chantiers éducatifs,
- Mettre en place des actions de soutien aux familles,
- Participer aux formations.

57% de l'activité du service est dédiée aux habitants de la Mosson, en collaboration avec les partenaires locaux. Cela inclut des interventions directes, des projets collectifs et des actions de soutien aux habitants.

Prévention du décrochage scolaire chez les adolescents

Le service effectue des temps de présences sociales régulières devant les établissements scolaires des Escholiers de la Mosson, des Garrigues et Arthur Rimbaud afin d'identifier les jeunes à risque de décrochage scolaire et de les soutenir.

Le service met en place des interventions spécifiques dans la classe relais du collège des Escholiers de la Mosson et collabore toujours avec un enseignant sur des actions ponctuelles afin d'aider les jeunes à rester engagés dans leur parcours éducatif.

Permanence « Causette » à la Maison Pour Tous Georges Brassens

L'objectif de cette permanence est de créer un espace où les adolescentes peuvent se retrouver dans un lieu sécurisant afin d'échanger sur différentes problématiques et/ou de construire des projets communs. Les supports comme la danse, les ateliers cuisine ou créatifs ont été utilisés afin de libérer la parole.

Nous avons fait le choix de ne pas inclure de partenaire sur l'année 2024. En effet, l'éducatrice référente de cette action était en renfort dans nos effectifs par le biais du dispositif "Bataillons", et a terminé les 18 mois de contrat à durée déterminée. En août 2024, un nouveau binôme a encadré la permanence. Avant de contacter des partenaires, elles ont fait le choix de se rapprocher des jeunes pour identifier leurs envies et besoins.

Coordination avec le programme de réussite éducative (PRE)

Le PRE est un programme visant à améliorer les chances de réussite scolaire des jeunes en difficulté. Les éducateurs travaillent en étroite collaboration avec ce dernier dans le cadre de la PPDS (plateforme de prévention du décrochage scolaire). Le service intervient une fois par semaine en menant un « atelier cuisine » à la Maison Pour Tous Léo Lagrange auprès des jeunes accueillis. C'est un support d'accroche, il permet aux éducateurs de présenter leurs missions et d'évaluer la capacité des jeunes à être dans un collectif.

Animation de la commission Jeunes du Reso Pailladin et intervention à la commission Femmes

La **commission Jeunes** est un groupe de travail dédié aux jeunes de la Mosson. En collaboration avec différents partenaires du territoire, **deux éducateurs du service** co-organisent et co-animent des réunions pour échanger sur les besoins, les projets des jeunes et planifient des actions qui peuvent répondre à leurs attentes.

En 2024, **une éducatrice du service a pris le relais sur la coanimation de la commission Femmes avec le CIDFF.** La commission est composée de différentes structures accueillant du public féminin, des habitantes et des associations. Elle vise à mettre en place des actions inter-partenariales et de renforcer le travail collectif par la réflexion et le partage.

Insertion professionnelle des 18-25 ans via les chantiers éducatifs

Les chantiers éducatifs sont des supports intéressants, pertinents et pratiques où les jeunes peuvent acquérir des compétences professionnelles tout en contribuant à des initiatives locales. Cette année **15 jeunes femmes de 16 à 21 ans** ont participé activement aux différents chantiers éducatifs.

Soutien aux familles

Depuis des années, le service propose une permanence hebdomadaire au centre social CAF l'Ile aux familles pour accompagner les familles en difficulté (écoute, accès aux droits, orientations vers les partenaires spécifiques). Les demandes des familles sont de plus en plus complexes, le service identifie plusieurs problématiques comme le mal logement, l'isolement des plus jeunes à la maison, les difficultés liées aux violences intrafamiliales. Le service effectue un travail d'orientation auprès des partenaires adaptés aux situations.

Participation aux formations

Les éducateurs participent à diverses formations pour améliorer leurs compétences et rester informés des dernières pratiques et réglementations. Ils ont pu bénéficier de plusieurs formations sur les discriminations, le droit au logement, la prévention du suicide, et le droit des étrangers.

En dehors du temps dédié aux habitants de la Mosson et plus particulièrement des 12-25 ans, s'ajoutent nos participations aux différentes réunions internes et externes, des écrits professionnels et des temps de formations internes à l'APS34.

2. Les rencontres dans la rue : 9077 personnes.

Rencontres en rue par tranche d'âges					
<12ans	**12-15ans**	**16-17ans**	**18-21ans**	**22-24 ans**	**>25ans**
2%	52%	9%	14%	5%	18%

Genre des rencontres en rue		
Homme	**Femme**	**Non Binaire**
68%	32%	0%

Par rapport à l'année précédente le temps de présence sociale a augmenté de 4%. L'équipe s'est stabilisée au début de l'année 2024. Elle a bénéficié des éducateurs « Bataillons ». Le service consacre à minima 30% de leur temps de travail à des interventions de rue chaque semaine. Chaque éducateur effectue au minimum six interventions en soirée et une intervention le week-end par mois.

Grâce aux renforts des Bataillons, le service a couvert l'ensemble du territoire ainsi que les trois collèges du secteur (Escholiers de la Mosson, Arthur Rimbaud et Garrigues). Une présence systématique est assurée tous les mercredis pour se concentrer sur l'approche des groupes d'adolescents et des familles, ce qui explique les **52% de rencontres auprès des 12-15 ans, les 14% auprès des 18-21ans, et les 18% des plus de 25 ans.**

Lors des rencontres, nous comptabilisons aussi le public accueilli pendant les permanences :

- La permanence au Centre Social CAF de la Paillade permet de donner rendez-vous aux personnes rencontrées dans la rue, de les accompagner vers le droit commun ou simplement de les écouter avant de les orienter vers d'autres dispositifs. Le service y rencontre principalement des femmes de plus de 25 ans.
- La permanence à la Maison Pour Tous Leo Lagrange est un espace réservé aux jeunes adultes dont l'objectif est de les accompagner autour de leur projet collectif ou individuel.

L'occupation de l'espace public reste majoritairement masculine, 68% pour les hommes contre 32% pour les femmes. Pour remédier à cette situation, il est important de promouvoir l'égalité des genres et de créer des espaces publics sûrs et inclusifs. Cela inclut des initiatives de sensibilisation qui sont mises en place dans la commission femmes, ainsi que des mesures spécifiques pour améliorer la sécurité et l'accessibilité des espaces publics pour ces dernières. Il s'agit d'une problématique travaillée par l'équipe depuis plusieurs années.

3. Les actions collectives éducatives

→ **Les activités socio-éducatives (activités à la journée)**

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Nord			20	28	34	12	69	21	10	30		60	60	284

Cette année, **284 personnes ont bénéficié d'actions collectives contre 222 l'année précédente**. Nous avons réalisé **17 actions collectives.**

Une participation active des filles : le service a observé une **évolution significative de la participation des jeunes filles**, ce qui témoigne d'une réelle demande de la part de ce public et d'une collaboration renforcée avec les familles. Les actions menées pour le public féminin ont consolidé notre stratégie de leur offrir des espaces réguliers. Nous avons constaté que nos initiatives ouvrent la voie à de nouvelles demandes.

Soutien aux familles : Ce sont **4 actions collectives mises en place par le biais de sorties** culturelles, repas partagés et repas dansant réservés aux femmes. Ces actions répondent à une demande des familles, elles sont basées sur le besoin de sortir du quartier, d'avoir des moments d'échange et de partage dans la convivialité. Ces supports nous permettent de construire des espaces d'élaboration de projets. Nous accueillons cet « entre-soi » car nous constatons le manque d'espaces où les femmes peuvent se retrouver.

La permanence "causette" relancée en automne par le binôme féminin de l'équipe, a facilité les liens et la régularité de leur présence, rendant possible l'organisation de **4 actions collectives**. Les jeunes filles de 12 à 15 ans sont en demande accrue de loisirs, mais il y existe peu d'espaces structurés dans le quartier.

Les jeunes adolescents et hommes : Ce public demande régulièrement des activités de loisirs coûteuses, auxquelles nous essayons de ne pas répondre, en adaptant les sorties à leurs besoins. Ce sont 5 **actions collectives réalisées.**

Les actions mixtes sont impulsées par l'équipe car elle ne rencontre pas de mixité des genres dans l'espace public. Les groupes de genre se tolèrent, mais ne se mélangent pas. Au vu de ces observations, nous pensons pouvoir jouer un rôle en favorisant des espaces de rencontre. Nous sommes convaincus que nous pouvons être des facilitateurs et être force de proposition **(4 actions collectives).**

Les actions partenariales : Des actions ont été mises en place toute l'année en collaboration avec l'Ufolep, le collège des Escholiers de la Mosson et les Maisons pour Tous. Cette approche nous légitime auprès du public participant et renforce notre capacité d'adaptation et d'initiative avec les partenaires. La particularité de ces actions partenariales est qu'elles nous permettent d'accéder à différents groupes de jeunes, ainsi qu'à des familles.

Les filles de 16 à 18 ans ainsi que les pères participent très peu, voire sont absents des actions collectives. Nous devons affiner nos observations afin d'explorer des stratégies innovantes pour attirer ce public, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et des contraintes quotidiennes.

La répétition de nos actions avec les mêmes jeunes a permis au service d'identifier de nouvelles problématiques sur le long terme et de mieux définir leurs projets de vie (familial, professionnel et social). Nous restons attentifs aux besoins du public en cherchant à travailler leur savoir-être et à les aider à sortir de leur quotidien, tout en favorisant leur autonomie.

→ **Les séjours**

Typologie des participants aux séjours														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Nord			12				6	3						21

Nous avons réalisé **quatre séjours** en 2024 avec un total de 21 jeunes.

Les séjours éducatifs permettent aux jeunes de sortir de leur environnement habituel et de réfléchir sur leurs difficultés. Ils visent à développer des compétences sociales, personnelles et professionnelles, à renforcer les liens sociaux, à valoriser les jeunes et à permettre aux éducateurs d'affiner leurs diagnostics pour adapter les interventions futures. Ces séjours sont essentiels pour aider les jeunes en difficulté à mieux s'intégrer socialement et personnellement en travaillant sur la valorisation de soi.

- Deux séjours axés sur les activités de montagne ont été organisés pour des groupes d'adolescents. Les jeunes des Hauts de Massanes et de la Paillade ont participé activement à la préparation des séjours, en recherchant des logements, des activités, en planifiant les trajets et en élaborant le budget. Ils ont eu l'occasion de découvrir le ski, de renforcer la cohésion de groupe et de se projeter dans des projets futurs.

  Aujourd'hui, certains jeunes de ce groupe sollicitent le dispositif "sac à dos" pour planifier leurs vacances en autonomie.

- Un séjour dit de « répit » a été coorganisé avec le service Montpellier Centre pour sortir 3 jeunes femmes de leur quotidien en leur proposant un temps de découverte d'une ville et en réalisant des activités centrées sur leur bien-être et le temps pour soi.
- Un séjour a été coorganisé avec le SIJM pour un groupe de jeunes majeurs. Ce temps a été l'occasion de faire le point sur leur projet professionnel et personnel.

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers									
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /									
Tranche d'âges	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	
MTP Nord	5	7	3	15		3			33

En 2024, le service a encadré 8 chantiers avec un total de **33 contrats**.

Les chantiers éducatifs offrent aux jeunes une première expérience de travail, visant à développer leurs compétences professionnelles et personnelles à travers des travaux concrets sous des contrats de courte durée. Ils permettent aux jeunes d'apprendre les règles du monde du travail, favorisant leur insertion professionnelle future et renforçant leur confiance en eux.

Nous avons cette année réussi à remobiliser **9 jeunes femmes** à travers **25 contrats** sur des activités allant du champ du BTP, à l'accueil en événementiel et le nettoyage des cours de crèches municipales. L'année passée, nous n'avions réussi à mobiliser qu'une seule jeune femme.

Les chantiers réalisés sont :

- Chantier Pagézy : réfection de bâtiment / peinture
- Arlette ton cirque : accueil et animation.
- Chantier séjour Corse : montage de la base nautique pour l'association des Glenans
- Chantiers crèches municipale : nettoyage des cours de crèches
- Les cabanes « Mosson » : construction de mobilier urbain
- Le MOCO. ESBA : réfection de salle / peinture
- Les « Olympaillade » : accueil et animation
- VIF Mosson : accueil

Chantier MOCO. Esba

4. Les accompagnements individuels : 67 jeunes.

2024 - % de jeunes accompagnés individuellement : typologie (H : Homme / F : Femme, NB : non binaire)													
Tranche d'âges	< 12 ans	< 12 ans	12-15 ans	12 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	> 25 ans	>25 ans	/
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	NB
MTP nord	**1%**	**4%**	**6%**	**10%**	**7%**	**9%**	**15%**	**15%**	**12%**	**3%**	**10%**	**6%**	**0%**

Comme en 2023, le service a principalement accompagné des jeunes de **18 à 21 ans.** Ces derniers éprouvent des besoins très spécifiques et davantage complexes que les adolescents. La période de 18 à 21 ans est une phase de transition critique vers l'âge adulte, où les jeunes cherchent à définir leur identité et leur place dans la société. Cette phase peut être marquée par des incertitudes et des défis importants, nécessitant un accompagnement renforcé pour favoriser une insertion sociale et professionnelle réussie.

Cette tranche d'âge est particulièrement vulnérable aux risques de marginalisation sociale et de délinquance. Les jeunes hommes peuvent être plus exposés à des comportements à risque, tels que la consommation de substances, la violence ou l'embrigadement dans des réseaux d'économie souterraine et les jeunes femmes sont plus livrées à elles-mêmes risquant d'être prises dans des réseaux de prostitution.

Nous constatons une équité de genre dans l'accompagnement des jeunes de cette tranche d'âge.

Identique à l'année dernière, les **adolescents de 12 à 15 ans** représentent 16 % des accompagnements. Ils bénéficient rarement d'un accompagnement individuel. Leurs demandes se concentrent principalement sur l'accès aux loisirs et les projets scolaires. En plus de ces demandes, ils rencontrent souvent des difficultés liées à la scolarité, telles que le décrochage scolaire, les problèmes de comportement, le mal-être et le harcèlement. Cette tranche d'âge est également celle avec laquelle nous collaborons le plus étroitement avec les parents et les partenaires.

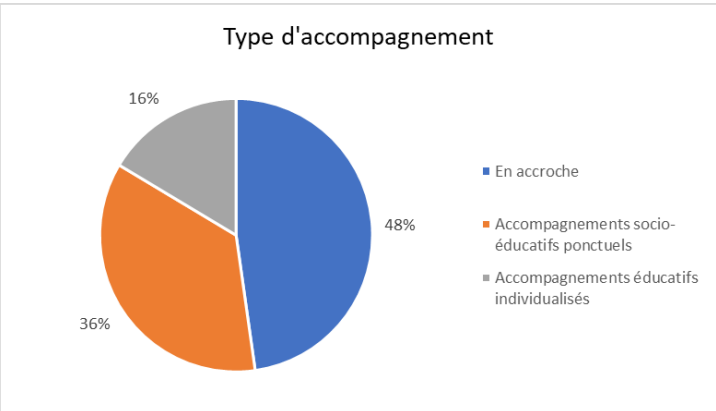

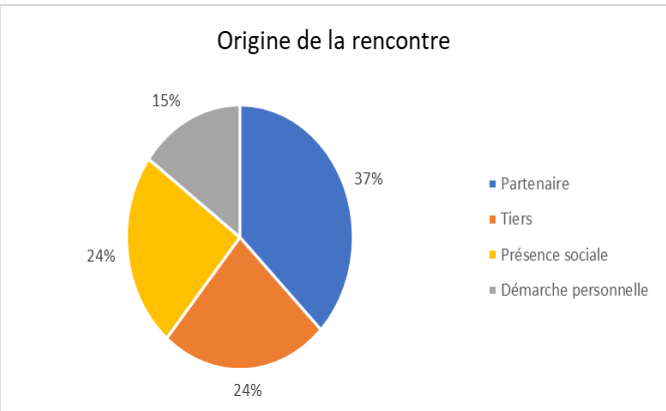

Partenaires sollicités lors d'accompagnement individuel :

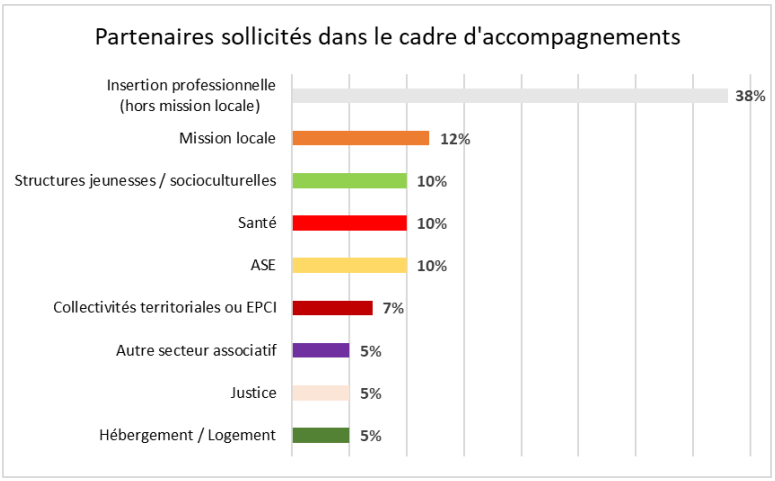

Le travail de maillage partenarial est essentiel pour accompagner et orienter au mieux les jeunes et les familles qui nous sollicitent.

Nos principaux partenaires œuvrent dans les domaines de l'insertion professionnelle (MLI, France Travail, UCRM, IPEICC, etc..) ou contribuent à l'amélioration du bien-être des jeunes (Maison pour Tous, Centre social CAF l'ile aux Familles, etc.).

Un accent particulier a été mis sur la santé physique et mentale des jeunes, avec des accompagnements complexes en collaboration avec le CIDFF, l'EPE, planning familial ou les centres hospitaliers du département. Nous faisons face à des demandes de plus en plus nombreuses concernant le soutien et l'accompagnement des grossesses de jeunes filles mineures, des problèmes de santé ayant des répercussions sur l'emploi, du harcèlement et de l'anxiété. Ces accompagnements complexes nécessitent une attention particulière et une forte collaboration entre partenaires.

Du coté des familles et des jeunes majeurs, nous observons de nombreuses problématiques multidimensionnelles, telles que des difficultés à trouver un logement sain, l'accès aux dispositifs de droit commun, des dettes financières, et des problèmes dans le renouvellement des titres de séjour, etc. Nos partenariats permettent de faciliter les co-accompagnements sociaux et les prises en charge.

Depuis deux ans, nous constatons qu'il devient de plus en plus difficile d'orienter les jeunes vers les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance, car les structures sont saturées. En conséquence, notre service doit préserver les jeunes et leurs familles en les accompagnant de manière prolongée et plus intensivement.

Thématiques abordées lors d'accompagnement individuel :

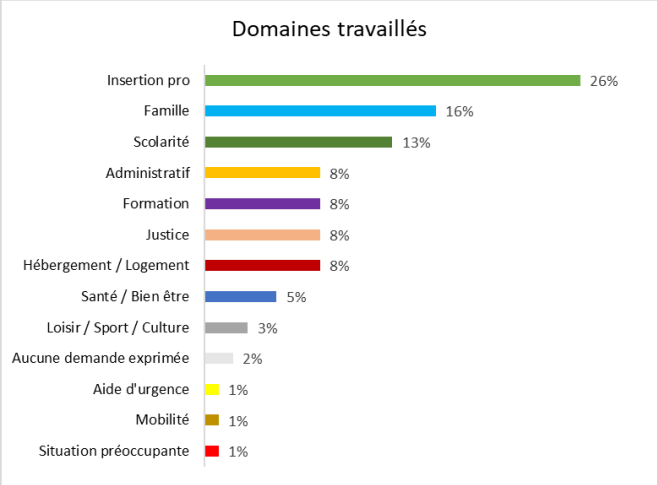

Les thématiques abordées lors des accompagnements individuels correspondent bien aux partenaires sollicités, avec une large majorité axée sur l'insertion professionnelle. Cette demande est particulièrement fréquente chez les jeunes majeurs, souvent déscolarisés durant le lycée. Ils rencontrent des difficultés à trouver un emploi stable. Les interventions dans ce domaine montrent une forte priorité sur l'aide à l'emploi et à la carrière des jeunes.

La plupart des autres thématiques sont souvent transversales aux accompagnements, car nous essayons d'accompagner les jeunes sur plusieurs aspects simultanément. Les thématiques de la famille et de la scolarité sont souvent liées, notamment lorsque les accompagnements familiaux révèlent des situations de décrochage scolaire chez les enfants.

Cette année a été marquée par des suivis complexes, notamment chez les jeunes filles (grossesse précoce, violence intrafamiliales, dépression, rupture familiale), etc. Le service tend à adapter ses interventions pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes femmes en mettant en place un réseau de professionnels (psychologues, médecin, travailleurs sociaux) pour offrir un accompagnement complet.

5. Le territoire : focus sur la commission Jeunes

Le territoire de la Mosson fait face à différents défis parmi lesquelles on peut soulever l'intégration socio-économique. Le taux de chômage à la Paillade est de 33.6% (INSEE 2024), contre 7.3% (INSEE 2024) en moyenne nationale. De nombreuses actions ciblées et collaboratives visent à améliorer la qualité de vie des habitants et notamment des jeunes.

Nous avons souhaité faire un focus sur la commission Jeunes dans laquelle nous sommes particulièrement engagés. Celle-ci se réunit tous les 2 mois.

La commission Jeunes est un espace de concertation et d'action visant à renforcer le lien entre les jeunes et les acteurs du territoire. En tant qu'éducateurs spécialisés en prévention spécialisée, le service participe activement à son organisation et à la mise en place d'actions pertinentes pour les jeunes, tant sur leur lieu de vie qu'en dehors de leur territoire habituel.

L'objectif fondamental de cette commission est de favoriser l'échange et la co-construction entre les jeunes et les partenaires institutionnels ou associatifs. Cette démarche vise à donner une place centrale aux jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions qui les concernent directement.

Organisation et fonctionnement
Dès le début de notre engagement, un préambule a été posé afin de rappeler les fondamentaux de la commission. En présence des jeunes, nous avons clarifié les objectifs, les modalités de fonctionnement collectif ainsi que notre approche participative fondée sur un "réseau participatif".

Au fil des réunions, plusieurs axes de travail ont émergé :

- Une relecture collective du diagnostic de la situation des jeunes sur le territoire.
- Un partage d'expériences sur les interactions et rencontres avec les jeunes.
- La mise en place d'événements fédérateurs et mutualisés.
- La réaffirmation de la commission jeunes comme un espace d'écoute et de prise de parole pour les jeunes.
- La création d'un groupe de travail les mercredis après-midi, permettant aux jeunes de concrétiser les actions décidées en commission.
- Le renforcement des compétences en communication des jeunes afin d'améliorer leur capacité à diffuser des informations auprès de leurs pairs.

Notre rôle en tant qu'éducateurs
Notre engagement dans cette commission ne se limite pas à sa structuration. Il vise avant tout à favoriser l'émergence d'une parole libre et constructive des jeunes, afin qu'ils puissent prendre pleinement possession de cet espace. Nous adoptons une posture d'écoute et de partenariat, veillant à instaurer un climat de confiance qui désamorce les tensions et encourage l'expression.

La prise de parole des jeunes est un maillon essentiel dans notre démarche d'accompagnement en prévention spécialisée. Elle leur permet de verbaliser leurs envies, leurs idées et d'imaginer des projets concrets. Parallèlement, nous sensibilisons les partenaires à adopter une posture d'accompagnement afin que les jeunes deviennent les véritables acteurs de leurs initiatives.

Vers une participation active des jeunes
Notre ambition est que la parole des jeunes puisse atteindre les espaces institutionnels afin de favoriser une construction collective et durable entre les jeunes, les institutions et les associations.

Cette écoute active permet d'inscrire la relation avec la jeunesse dans une dynamique renouvelée, essentielle à une démocratie vivante. Il est primordial de s'éloigner des discours stigmatisants et de considérer cette jeunesse comme une source d'innovation et de renouveau.

La commission Jeunes du quartier de la Paillade constitue un levier essentiel pour renforcer la participation des jeunes et leur donner les moyens d'agir. En tant qu'éducateurs en prévention spécialisée, notre mission est d'accompagner cette dynamique en veillant à ce que la voix des jeunes soit entendue, respectée et prise en compte dans l'élaboration des politiques locales.

6. Une action phare : Organisation d’un thé dansant à la Maison pour tous Léo Lagrange

Le dimanche 25 mai 2024, en collaboration avec l’équipe de la Maison pour tous Léo Lagrange, le service a organisé un thé dansant destiné exclusivement aux femmes du quartier de la Mosson. Cet événement visait à créer des espaces qui leur sont dédiés, en réponse à l'absence de lieux publics qui leur sont spécifiquement réservés.

Les femmes du quartier fréquentent peu les lieux publics, souvent dominés par les hommes. Un travail d’observation et d’analyse a mis en lumière la dynamique sociale qui enferme les femmes dans des rôles traditionnels, elles sont souvent perçues uniquement comme mères. Il a semblé essentiel de leur offrir un espace où elles peuvent exprimer pleinement leur identité et leurs aspirations, au-delà de leur rôle familial. Le thé dansant que le service a proposé visait à briser cette dynamique en créant une occasion festive et conviviale où les femmes pouvaient se rassembler, échanger et se divertir dans un cadre qui leur était entièrement dédié.

Les objectifs étaient :

- De **renforcer les liens sociaux** en créant des occasions de rencontre et d'échange, nous visons à renforcer les liens communautaires et à favoriser une dynamique sociale positive,
- De **renforcer l’épanouissement personnel** en leur donnant un espace dédié afin qu'elles puissent se détendre, s'amuser et se sentir valorisées, au-delà de leur rôle familial traditionnel,
- De **favoriser la mixité intergénérationnelle** en encourageant les interactions entre jeunes femmes et femmes plus âgées pour créer un environnement inclusif et solidaire.

L'événement a attiré **70 femmes âgées de 19 à 81 ans**, démontrant l'intérêt et le besoin de telles initiatives dans le quartier. Cette diversité d'âge a permis des échanges enrichissants et a renforcé le sentiment de communauté. Nous avons rencontré un défi autour de la présence d’hommes, qui s’est révélé être un point de tension. Après discussions et en raison des principes de laïcité et d’inclusion, la situation s’est apaisée.

Nous avons travaillé pour expliquer l'importance de ces principes tout en assurant un espace respectueux et accueillant pour toutes. Les participantes ont exprimé leur satisfaction et ont demandé la réitération de l’événement. Elles ont apprécié l'opportunité de se réunir dans un cadre sécurisant et convivial, loin des pressions quotidiennes.

À la suite de cet événement, le service a été contacté pour des demandes de rendez-vous individuel concernant des problématiques familiales.

7. Vignette sur un parcours d’accompagnement

L'éducateur en prévention spécialisée joue un rôle crucial dans l'accompagnement des jeunes femmes et particulièrement pour les mineures enceintes, en leur offrant un soutien émotionnel, psychologique, social et en les orientant vers les ressources nécessaires. Il collabore avec divers partenaires pour assurer une prise en charge globale et cohérente, tout en informant sur les aspects de la grossesse et de la parentalité.

Dans cette situation le service a fait preuve d’une adaptabilité qui a permis de maintenir les liens avec la jeune fille et de créer un réseau de professionnels autour d’elle. Cette collaboration est essentielle.

Un retour de la jeune fille durant son accompagnement :

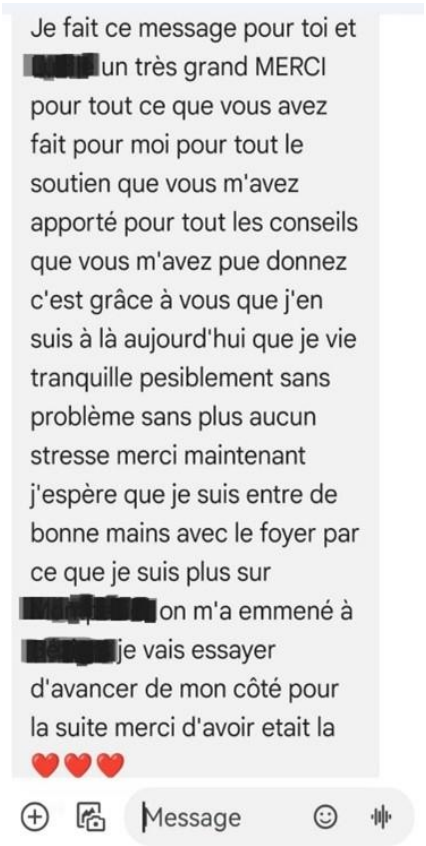

Parcours d'une jeune

1

Septembre 2024 : Appel de la jeune

S.15 ans appel au siège de l'APS34.Elle a notre numéro car une amie à elle a déjà été accompagnée par les éducateurs. Elle explique être enceinte de quelques semaines et avoir besoin d'aide. Ses parents ne sont pas au courant. **Proposition d'un rendez-vous rapidement.**

2

Septembre 2024 : rdv individuel

Les éducateurs évaluent la situation, S. souhaite garder l'enfant. Les éducateurs prennent rdv avec le STS et des professionnels de santé.

3

Septembre 2024: accompagnement individuel

Accompagnement chez : La sage femme/Gynécologue/ Médecin/Psychologue S.ne souhaite pas que les parents soient au courant, nous respectons son choix afin de garder le lien avec elle.

4

Octobre 2024 : Information préoccupante

S. nous dit avoir subi une agression sexuelle, qui n'a aucun lien avec la grossesse. Elle ne veut pas porter plainte car elle refuse que ses parents soient au courant. Nous rédigeons une IP. Les services sociaux sont mobilisés pour une enquête sociale, ils rencontrent les parents de S.

5

Novembre 2024: Fugue

S. a peur de la réaction de ses parents qui sont tombés sur des examens médicaux. Elle fugue et contacte les éducateurs. Les éducateurs échangent avec elle . S. décide de revenir. Les éducateurs partagent un repas avec la jeune fille et la raccompagne en bas de chez elle. Les éducateurs informent les partenaires sociaux de cet évènement.

6

Décembre 2024: Mise à l'abri

Le STS a fait le lien avec les parents concernant l'annonce de la grossesse. Apres ce rdv S. est placée dans un foyer d'urgence accompagnés par les éducateurs.

7

Janvier 2025 : Audience

Une mise en place d'une mesure AEMO et MJIE est faite. Les éducateurs prennent contact avec les professionnels des services concernés.

**AEMO: accompagnement éducatif en milieu ouvert*
**MJIE: Mesure judiciaire d'investigation éducative*

8

Janvier 2025

S. Informe les éducateurs que son père l'a envoyé chez un membre de la famille pour "terminer" sa grossesse loin des regards. S nous confie que son père souhaite qu'elle accouche sous X. S. ne le souhaite pas . Les éducateurs prennent contact avec l'ensemble des partenaires pour les informer.

9

A ce jour

Les éducateurs maintiennent l'accompagnement éducatif et travaillent en étroite collaboration avec les différents partenaires concernés par la situation de S.

8. Projets 2025

1. **Prévention du décrochage scolaire**

- Renforcement des partenariats : Maintenir nos collaborations avec le PRE, la PPDS, et les établissements scolaires pour offrir un suivi plus personnalisé.
- Suivi individualisé : Offrir un accompagnement personnalisé aux jeunes en difficulté scolaire.

2. **Insertion professionnelle des 18-25 ans**

- Chantiers éducatifs : Développer des chantiers éducatifs en partenariat avec des entreprises locales pour offrir des expériences pratiques et enrichissantes.

3. **Collaborer davantage avec la Maison Pour Tous Georges Brassens**

- Mise en relation des adolescentes : Organiser des rencontres régulières avec les partenaires locaux pour offrir des opportunités et des ressources à ce public.
- Ateliers thématiques : Proposer des ateliers sur des sujets variés (santé, formation, droits) pour renforcer leur autonomie.

4. **Soutien aux familles**

- Accompagnement global : Offrir un soutien social global qui prend en compte l'ensemble des difficultés rencontrées par les familles.
- Groupes de parole : Créer des espaces où les parents peuvent partager leurs expériences et obtenir des conseils sur la parentalité.

5. **Animation des commissions du Reso Pailladin**

- Commission jeunes : Continuer à organiser des activités et des projets pour les jeunes, en favorisant leur engagement et leur participation.
- Commission femmes : Développer des initiatives pour soutenir les femmes du quartier, en mettant l'accent sur l'égalité des genres et l'autonomisation.

F. Service Montpellier Centre

1. Les pratiques professionnelles

Considéré comme un service "à part" au sein de l'association, car intervenant en centre-ville, le service Montpellier CENTRE présente cette année, un bilan qui met en exergue l'implication forte de cette équipe dans le maillage partenarial intervenant en direction de cette **jeunesse en grande difficulté, rencontrant des problématiques multiples.**
Afin de renforcer nos outils dans l'accompagnement de cette jeunesse en grande difficulté et particulièrement en rupture, le service a participé à plusieurs **formations et colloques**, dans les domaines des addictions, de la jeunesse en errance et en grande précarité. Nous avons également été invités à présenter la spécificité de notre intervention de centre-ville en direction des mineurs en fugue et jeunes majeurs en errance lors des **Assises de la Protection de l'Enfance**, en juin 2024, à Lyon.

Aiguelongue est un quartier aux besoins croissants. Ce constat conduit le service à envisager de nouvelles perspectives d'interventions sur ce territoire pour l'année 2025.

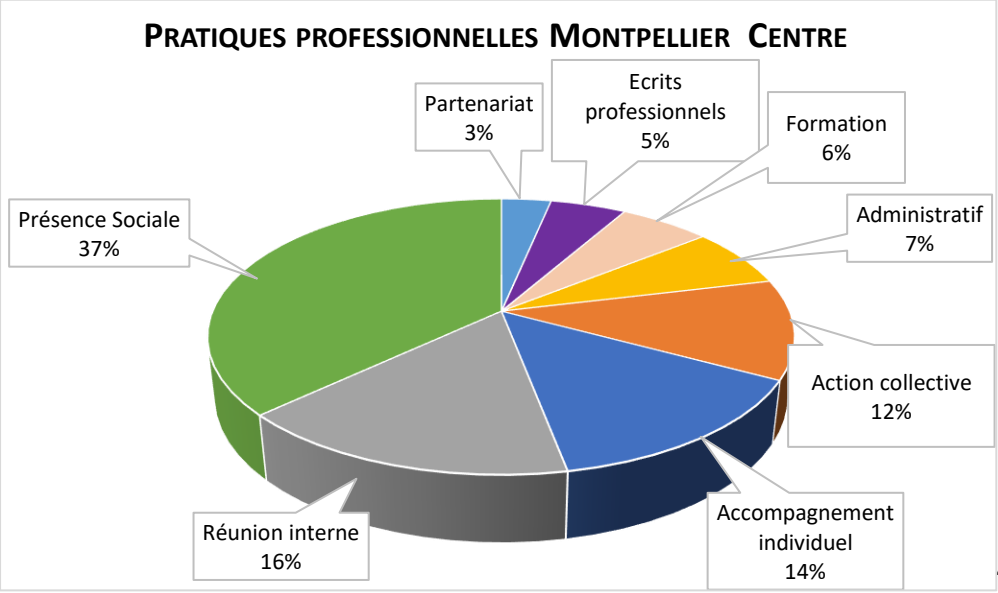

[4]

On constate sur 2024 un **accroissement de l'activité de présence sociale** (37% de l'activité du service) au détriment des temps d'accompagnement individuel (-6%). Pour autant, le **nombre de jeunes accompagnés a légèrement augmenté** par rapport à l'année précédente. Ces rencontres et suivis se font pendant les temps de présence sociale.

Les dynamiques de territoires influent sur la présence et les déplacements des publics. L'année a été marquée par plusieurs bouleversements en centre-ville (présence policière accrue, travaux d'urbanisme, périodes de fermeture des accueils de jour de nos partenaires), ce qui a modifié les lieux de stationnement des jeunes accompagnés. **Le service éducatif a dû renforcer ses présences sociales en centre-ville**, afin de repérer les nouveaux lieux de présence des jeunes.

[4] *Les temps de formation et de stage de l'éducateur en apprentissage ont été retirés des statistiques afin de présenter une version plus fidèle de l'activité du service.*

L'équipe éducative a maintenu tout au long de l'année ses **permanences éducatives mobiles hebdomadaires** en centre-ville, qui servent de point d'ancrage pour les jeunes suivis dans ce secteur. Le stationnement de l'antenne mobile d'APS34 « Le Camion Bleu » à proximité du Lycée Joffre fait repère pour ces jeunes en rupture. Des entretiens de suivi se font le temps de ces accueils « semi-formels », autour d'un rafraichissement ou d'une boisson chaude. L'équipe poursuit également des **sorties de rue communes avec les partenaires** de GAMMES et de Réduire Les Risques, à raison d'une maraude par mois en moyenne avec chaque structure.

A Aiguelongue, l'action « Place Nette » a également impacté la présence des publics. Le service éducatif y a légèrement renforcé sa présence.

L'ensemble de la **présence auprès du public représente 63%** de l'activité du service.

2. Les rencontres dans la rue : 2006 personnes.

Pourcentages de rencontres en rue par tranche d'âges					
<12ans	**12-15ans**	**16-17ans**	**18-21ans**	**22-24 ans**	**>25ans**
17%	10%	3%	24%	17%	29%

Genre des rencontres en rue		
Homme	**Femme**	**Non Binaire**
60%	40%	0%

Outre la Permanence éducative mobile en centre-ville, l'équipe éducative organise tous les mois une **animation de rue sur la Place Rosa Parks** dans le quartier Aiguelongue. L'équipe a également fait intervenir **l'Atelier Vélo de l'APS34**, ordinairement consacré aux secteurs Mosson et Lunel, qui a connu un franc succès.

L'équipe participe aux différents **évènements de quartier** organisés par les partenaires **(MPT Dubout, BVA, CCAS – Territoire Zéro Non-Recours)**. Ces évènements permettent à l'équipe de rencontrer et échanger avec les familles (>25 ans) et leurs jeunes enfants (< 12 ans).

Les dynamiques de territoire ont également impacté la **présence des femmes** dans l'espace public (-22%). Même si elles viennent toujours sur les Permanences éducatives en centre-ville, il est plus difficile pour l'équipe de les rencontrer au quotidien.

3. Les actions collectives éducatives

→ **Les activités socio-éducatives (activités à la journée)**

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Centre	3	3	1		2		11	3	2	1				26

Les actions collectives sont particulièrement difficiles à organiser avec le public du secteur centre-ville. En effet, **notre public, bien souvent en prise à des addictions et / ou perte de repères et de temporalité, peut avoir du mal à honorer des rendez-vous ou se projeter au lendemain.** De nombreuses propositions d'actions ont étés formulées par l'équipe (ou même par les jeunes) et n'ont jamais vu le jour. L'extrême précarité, la détresse vécues par ces jeunes les amènent souvent à adopter des stratégies de survie, prioriser une focalisation sur les besoins primaires. De plus, les mouvements réguliers sur le territoire (changement d'emplacement pour dormir, pour faire la manche, déplacements sur le territoire national etc...), ne leur permettent que très peu de projections sur le court / moyen terme.
L'équipe a toutefois pu organiser **deux « sorties de répit » en partenariat avec le CAARUD Réduire les Risques et le SAO CORUS – GAMMES.** Ces moments en extérieur, en petit groupe, sont fortement appréciés par le public. Nous pensons reconduire ces actions en 2025.

Les actions collectives sont plus faciles à mettre en place sur un quartier QPV comme Aiguelongue, où les moyens matériels d'existence permettent aux jeunes de laisser une place à certaines formes de projets. Nous relevons également que **la demande est forte de la part des adolescents, en manque d'activités, et que les actions collectives socio-éducatives sont un réel vecteur d'accroche** pour notre équipe vers des jeunes repérés sur le territoire.

→ **Les séjours**

Typologie des participants aux séjours														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Centre					4		2	2						8

Le service éducatif a organisé **deux séjours** pendant l'année. Il nous semble important de souligner l'intérêt socio-éducatif fort derrière l'aspect loisir (même si cet aspect, souvent minimisé, reste d'une importance capitale).

6 jeunes sont partis au ski avec l'équipe. L'objectif de ce petit collectif était en premier lieu de se rassembler afin de trouver des **formations / emplois / stage en** sollicitant le soutien de l'équipe. Ce séjour de cohésion a eu aussi pour finalité l'établissement du **budget et sa gestion**, la **recherche de la localité et du matériel, le travail sur la dynamique de groupe**. L'équipe a eu l'occasion d'approfondir le lien éducatif avec ces jeunes qui, pour un certain nombre, nous sollicitent encore.
Dans la même dynamique, le séjour à Marseille a permis à **une jeune de sortir du quartier** à fortiori pour une nuitée. Concernant l'autre jeune femme, considérablement isolée sur le territoire, en fuite de sa ville d'origine, nous avons travaillé à la **création de lien avec des paires**.

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers									
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /									
Tranche d'âges	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	
MTP Centre	1		4	3	3				11

Le service **Montpellier Centre** a globalement maintenu la même proportion d'activités éducatives. Toutefois, **l'activité « chantier éducatif » représente environ 50% des actions collectives menées**. Le service éducatif a encadré ou co-encadré **6 chantiers éducatifs**. Sur les 15 contrats signés par des jeunes pour ces chantiers, **11 ont été contractualisés par 7 jeunes suivis par ce service.**

4. Les accompagnements individuels : 47 jeunes.

2024 - % de jeunes accompagnés individuellement : typologie (H : Homme / F : Femme, NB : non binaire)													
Tranche d'âges	< 12 ans	< 12 ans	12-15 ans	12 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	> 25 ans	>25 ans	/
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	NB
MTP centre	**2%**	**0%**	**2%**	**4%**	**19%**	**26%**	**26%**	**9%**	**9%**	**4%**	**0%**	**2%**	**0%**

Sur l'année 2024, nous constatons une stabilisation des accompagnements.

Bien que les **filles ne représentent plus que 43% du public accompagné (contre 50% l'année précédente), 60% des accompagnements leur sont dédiés** et sur des durées plus longues. Ces jeunes femmes, en situation d'errance ou en grande précarité, nécessitent des accompagnements plus soutenus, afin de répondre à des besoins spécifiques : accompagnement dans le domaine de la santé (**santé globale, santé mentale, gynécologique, addictions**) mais également pour les besoins de première nécessité (aide alimentaire, vêture, hébergement…). L'équipe éducative reste en effet particulièrement attentive à la situation de ces jeunes femmes pour qui les risques sont accrus.

Durant l'année, l'équipe éducative a travaillé en grande proximité avec les professionnels du CEJ Rupture, notamment avec l'infirmier rattaché à GAMMES. Cet accès aux soins de proximité a permis d'entamer avec les personnes des projets d'accompagnement santé dans la durée.

Le service Montpellier Centre a accompagné **1 famille durant 30 heures :**

Le soutien aux familles a pour objet un accompagnement des parents quant à leurs inquiétudes envers leurs enfants et dans le **soutien aux démarches**. L'équipe éducative est vigilante à ce que le parent ait conscience qu'il doit prendre soin de lui, de sa **santé physique mais aussi mentale**, afin de pouvoir répondre aux besoins de ses enfants. L'équipe éducative peut, pour ce faire, **organiser des temps de répit, dédiés aux parents**, afin qu'ils prennent le temps de souffler, de se recentrer et par la même, recentrer leurs priorités.

L'équipe a également accompagné un **jeune couple dans l'accueil de leur premier enfant**, l'installation dans l'hébergement, le soutien à la découverte de la parentalité, l'insertion professionnelle. Le jeune père a notamment participé à des chantiers éducatifs avec l'équipe qui l'ont conduit à intégrer un chantier d'insertion.

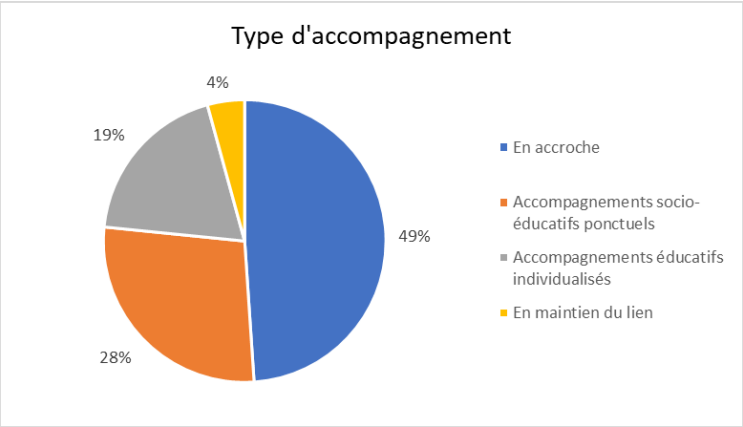

Entre « l'accroche » et « l'accompagnement ponctuel », se dessine un temps plus ou moins long où l'équipe éducative va venir se présenter, échanger, écouter…, c'est à dire instaurer une relation de confiance avec cette jeunesse particulièrement méfiante envers l'adulte et/ou le travailleur social. **En 2024, un jeune homme a finalement formulé une demande d'accompagnement après quatre ans d'approche par l'équipe éducative.**

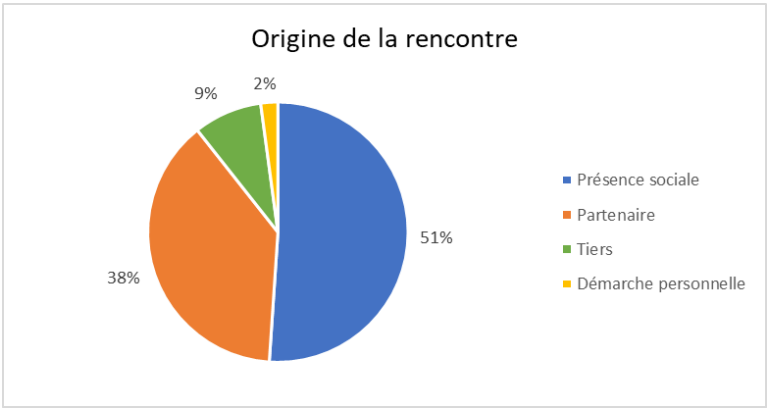

Nous constatons une forte augmentation **des orientations par les partenaires (+15%),** issues du maillage partenariale, des présences sociales partagées et du passage de l'équipe éducative sur les permanences et accueils de jour des structures de veille sociale du réseau.

Partenaires sollicités lors d'accompagnement individuel :

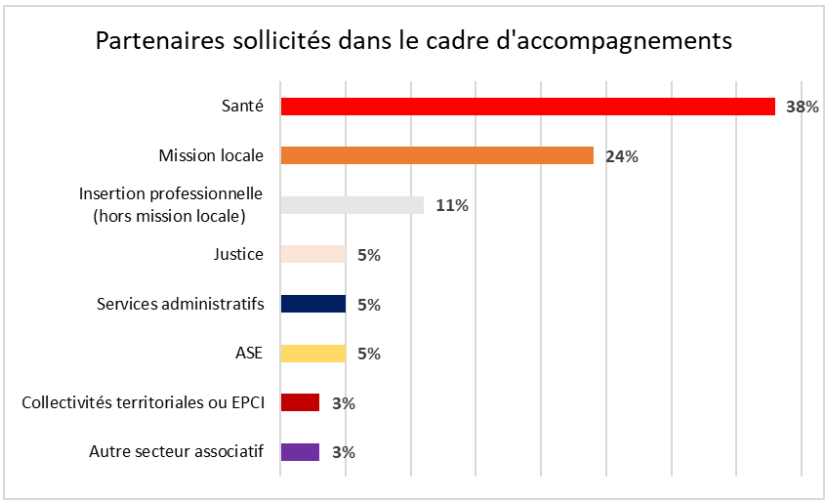

Le service éducatif a fortement besoin de **partenaires du soin**, qui soient disponibles et pouvant s'adapter à ce public réticent et inconstant. Le partenariat avec l'infirmier intervenant dans le cadre du CEJ Rupture a montré toute sa pertinence : un premier rendez-vous, un entretien de bilan, de la « bobologie », dans un accueil inconditionnel, permet de raccrocher un parcours de soin à cette jeunesse qui ne fixe pas sa santé comme priorité alors que les besoins sont criants.

Thématiques abordées lors d'accompagnement individuel :

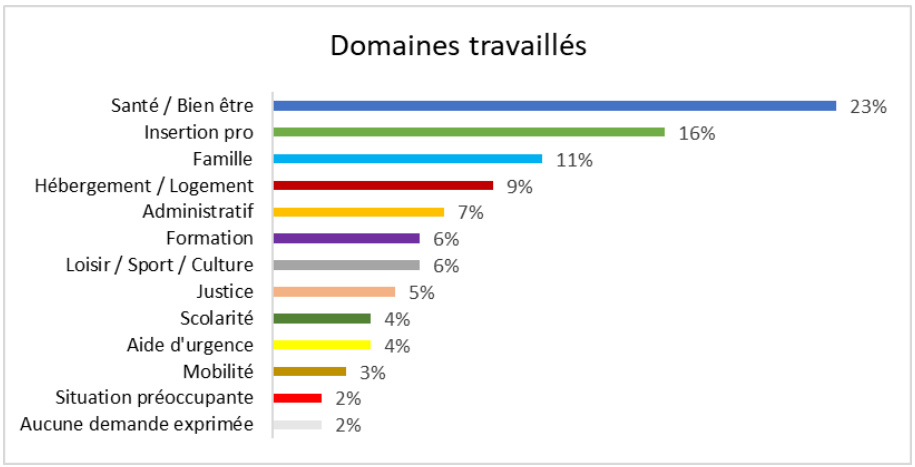

Les jeunes majeurs (18-21 ans) restent le public majoritairement accompagné par le service éducatif. Ces jeunes ont pour la plupart d'entre eux entamé leur parcours d'errance alors qu'ils étaient encore mineurs. L'équipe éducative travaille à leur remobilisation dans un projet d'accompagnement afin que leur errance ne se pérennise pas. **L'entrée santé et insertion pro** restent les thématiques principales d'accompagnement. Tout comme les femmes, les jeunes hommes ont également un fort besoin d'accompagnement à l'accès aux soins. Leur situation de précarité et d'errance conduit à de **multiples ruptures de soins**. L'équipe éducative est en **veille constante concernant les suivis santé, l'éventuelle dégradation de leur état physique et mental** et orientent ou accompagnent dès que repéré et/ou énoncé par le jeune, sur un besoin dans ce domaine. L'insertion est travaillée par le biais des **chantiers éducatifs** : bien que ces jeunes émettent des souhaits d'insertion professionnelle, leur situation d'errance ou de grande précarité tout comme leur éloignement des dispositifs de droit commun, conduisent l'équipe éducative à proposer un chantier afin **d'évaluer les capacités des jeunes à tenir un engagement et un rythme de travail**. Sur l'année 2024, l'équipe éducative a encadré **6 chantiers et positionné 7 jeunes**.

5. Le territoire

- **Centre-ville** :

Le territoire du centre-ville est un territoire complexe, où l'équipe accompagne de nombreux jeunes en errance. En 2024, notre équipe a été confrontée à une accentuation **des situations de violences, constat communément partagé par nos partenaires du territoire.** Ces violences nous ont semblées plus régulières et plus fortes, conduisant à des fermetures des accueils de jours ou des structures d'accompagnement en addictologie.
L'accentuation des situations précaires, la diminution des moyens développés sur le territoire (fin des petits déjeuners en accueil de jour, restrictions des horaires d'ouvertures...) s'ajoutent à ce climat déjà tendu.
Concernant les partenaires avec qui l'équipe évolue, nous avons pu faire le constat que nos liens professionnels sont forts et d'une grande importance pour accompagner au mieux les jeunes rencontrés.

L'ouverture d'un **accueil de jour dédié aux 18 – 25 ans par l'association Gammes** nous a permis de rencontrer un grand nombre de jeunes et d'amplifier nos liens avec les travailleurs sociaux. Nous sommes mieux repérés par les équipes.

En 2024, les **travaux importants réalisés dans la ville de Montpellier** nous ont forcés à **redéfinir nos trajets de présence sociale.** Par exemple, la place de la préfecture qui était un incontournable point de rencontre s'est vidée de son public et a provoqué des déplacement de "lieux de manche". A contrario, nous avons réinvesti une présence régulière à la gare Saint Roch, où un certain nombre de jeunes se trouvent à nouveau.

- **Aiguelongue** :

Le territoire d'Aiguelongue a été marqué en cette année 2024 par **l'opération "Place Nette",** conduisant à une dégradation du climat. Nous faisons l'hypothèse d'un réseau de trafic "plus stressé", ce qui provoque une méfiance plus forte à notre égard.

Notre partenaire principal sur le quartier, l'association **"Bien Vivre à Aiguelongue",** s'est vue recruter une nouvelle salariée : deux salariées sont désormais présentes et ont fait l'acquisition en fin d'année d'un nouveau local bien plus grand. Compte tenu de la solidité de notre partenariat, cet espace est annonciateur de nouvelles possibilités d'actions.

Sur notre territoire, la présence du **Groupe d'Accueil d'Urgence du Foyer de l'Enfance** est à souligner. En 2024, nous avons réaffirmé notre volonté de liens avec les équipes. Une rencontre a été organisée entre nos deux équipes éducatives. Ayant connaissance des fugues régulières de jeunes du foyer en centre-ville ou dans le quartier, nous souhaitions y faire des passages réguliers afin d'accentuer nos chances de repérage du public des mineurs en fugues institutionnelles et en situation ou en risque de prostitution. Les portes du foyer nous semblent à ce jour ouvertes.

6. Une action phare

Nous avons décidé de mettre en avant une action importante pour nous sur le service centre-ville, que nous avons pu constater sur l'année 2024 : **l'accompagnement des « exclus »**.

Comme nous l'avons exposé en amont, le climat du centre-ville s'est considérablement dégradé. Nos partenaires sur le territoire ont été face à une augmentation des actes de violence expliqués, notamment, par l'arrêt de certains services proposés (petits déjeuners), la suspension d'un des accueils de jour et le nombre en constante augmentation de personnes tombant dans l'extrême précarité. Les actes posés envers nos partenaires, principalement matériels (casse de vitres de locaux), ou pouvant se traduire par des altercations entre usagers ou menaces contre des travailleurs sociaux, ont poussé certain de nos partenaires à devoir procéder à des exclusions de certains jeunes, suspendant notamment l'accompagnement social global de ces derniers.

La qualité des liens que nous entretenons avec nos partenaires ont amené les équipes à nous informer des exclusions et à solliciter de la part de notre équipe une forme de « relais » dans l'accompagnement. Si nous souhaitons mettre en lumière ces actions sur 2024, c'est parce que le travail de relais, de transmission d'informations et d'ajustement entre partenaires aura été assez colossal. Nous avons pu être amenés à accompagner notamment un jeune « D » qui était exclu de quasiment l'ensemble des dispositifs de la ville.

D est un **jeune de 18 ans** au moment où nous le rencontrons. C'est une salariée du Samu Social qui l'avait repéré et nous avait mis en contact. D est un jeune fuyant au premier abord, très démonstratif et véhément concernant ses exclusions.
Au fil des échanges, notre équipe constate que le jeune est aussi exclu de la plupart des distributions alimentaires de la ville. Nos accompagnements portent donc principalement dans un premier temps sur l'accès à la subsistance. Ces temps de repas nous permettent d'entrer en relation éducative avec lui et de pouvoir proposer un accompagnement plus global.
D est un jeune qui a connu un **parcours de protection de l'enfance très fracturé**. Placé très jeune, il est souvent exclu et déplacé de lieux d'accueil en lieux d'accueil. A 18 ans, il connaît une rupture sèche. Ayant été diagnostiqué **souffrir de troubles psychiatriques**, D est censé suivre un traitement, qu'il refuse de prendre à la rue. Il estime que ce traitement

l’abasourdit et qu'il ne peut pas se permettre d'être dans cet « état-là » à la rue, que cela relève d'une mise en danger pour lui.

Nous avons été un moment le seul acteur de terrain présent aux côtés de D. La référente sociale de D à Corus nous a souvent contacté afin que nous puissions rappeler au jeune ses différents rendez-vous (SPIP, convocation devant la justice). Nous avons pu être en relation avec son avocat lors d'une de ses comparutions immédiates, avons tenté de travailler sur les raisons de ses exclusions et tenté d'apaiser le sentiment d'injustice du jeune envers les autres acteurs en vue d'une réintégration dans les dispositifs. Nous accompagnons encore D, dans la mesure du possible (forte mobilité de D, adhésion discontinue...).

Nous avons trouvé intéressant de mettre en valeur le travail de la prévention spécialisée dans ce genre de situation. En effet, le travail dans la libre adhésion permet une plus grande souplesse. L'absence de collectif obligatoire nous permet d'avoir des moments privilégiés et calmes pour pouvoir recevoir des jeunes qui sont sur le fil. De plus, lorsque ce type de jeunes nous rencontre, hormis les règles sociales de base comme le respect, nous n'avons pas de règlements auquel se plier, pas de vitres à casser.

Il est intéressant de relever également, que cette place a été repérée par nos partenaires. Un grand nombre de discussions informelles avec eux nous ont permis de pouvoir exprimer notre potentiel d'action mais aussi nos limites. Cette grande compréhension entre acteurs de terrain a permis un relais important dans l'accompagnement et une transmission de qualité des informations concernant les jeunes.

Cette configuration d'accompagnement s'est déroulée à plusieurs reprises et avec différents partenaires. Nous pensons que le meilleur repérage de l'action de la prévention spécialisée par nos partenaires vont amener à une plus grande sollicitation des acteurs du territoire concernant des profils de jeunes « exclus » de la sorte.

7. Vignette sur un parcours d’accompagnement

Medhi (le prénom a été modifié) est un jeune homme de 18 ans, habitant Aiguelongue et connu de l’équipe depuis 5 ans. La première rencontre remonte à 2019. Medhi avait 13 ans. Sa mère a interpelé l’équipe car elle avait des problèmes de communication avec son fils. Après quelques entretiens, les tensions sont redescendues. Puis l’équipe a continué de croiser Medhi dans le quartier de temps en temps sans plus de sollicitations par ce dernier.

Parcours d'un jeune

1 — Une demande parentale

Fin 2023, sa mère interpelle à nouveau : Medhi, 17 ans, est exclu de l'établissement scolaire et **« ne fait rien de ses journées ».** Medhi semble peu motivé par les études, un peu perdu dans ses projets, dans une attitude plutôt passive. En Contrat Engagement Jeune, il se saisit peu du dispositif. Toutefois, deux demandes émergent : **travailler et partir en séjour avec ses pairs.**

2 — Premier chantier éducatif

En **janvier 2024**, il participe à un **chantier éducatif**, où les jeunes ont réalisé un travail de carénage et de nettoyage de bateaux sur le port de Carnon. Nous découvrons un jeune homme volontaire, travailleur. Le dispositif chantier éducatif est adapté pour lui, l'environnement semble lui convenir également et l'intéresse. Une visite des ateliers de construction navale est planifiée, mais Medhi rate le rdv.

3 — Un séjour hors du quartier

Fin janvier 2024, un **séjour à la montagne** se concrétise après plusieurs rendez-vous de préparation et d'organisation entre décembre et janvier. Le lien et la relation de confiance se renforcent. Medhi se montre sous un nouveau jour avec ses amis, des discussions sur ses projets et ses envies se poursuivent.

4 — Une motivation difficile

Malgré un début de mobilisation en janvier, l'énergie positive et les envies sont vite balayées par une errance dans le quartier et un manque de motivation. Ses parents, inquiets de sa situation, l'envoient dans de la famille loin du quartier pendant 4 semaines. A son retour, nous le voyons peu dans le quartier, la coupure s'est faite aussi avec nous.

5 — Une remobilisation discontinue

Fin juin 2024, nous lui proposons de participer à un **nouveau chantier**. Medhi accepte, le chantier se passe bien, il exprime le fait d'être satisfait de se « remettre en mode travail ». Pour maintenir sa motivation, nous lui proposons **un autre « chantier animation »** lors d'un évènement partenarial. Une fois de plus, Medhi se montre volontaire, s'intéresse à la formation BAFA auprès de l'animateur de la Maison Pour Tous, mais ne persiste pas malgré les relances de notre part les semaines suivantes.

6 — Une demande individuelle

Au mois de **juillet 2024**, Medhi vient nous voir pour nous faire une demande de sortie loisir avec ses amis du quartier, car pendant l'été, il nous dit ne pas faire d'activités par manque de moyens financiers. Nous organisons une sortie avec lui et 6 de ses amis dans un **parc aquatique à Carcassonne** début août. Il s'agit d'une **première demande** de sa part et cette activité permet de garder le suivi pendant l'été.

7 — Projet de formation

A la rentrée en **septembre 2024**, Medhi nous dit s'être inscrit dans une **école de commerce en alternance**. Nous l'accompagnons à plusieurs reprises dans sa **recherche d'entreprise**. Il se heurte à des refus et semble abattu. Cet obstacle le renvoie une nouvelle fois aux nombreux échecs vécus dans son parcours scolaire. N'ayant pas trouvé d'entreprise pour son apprentissage, il quitte l'école de commerce.

8 — Soutien de l'équipe

En **octobre 2024**, nous faisons à nouveau une proposition de **chantier éducatif** afin de le remobiliser une nouvelle fois. Medhi est toujours volontaire, cela rassure sa famille et lui permet de gagner un peu d'argent tout en se valorisant. Pendant le chantier, Medhi est ponctuel, minutieux et motivé.

9 — A ce jour

Ces outils nous ont permis de créer une vraie relation éducative avec Medhi.
Aujourd'hui, **il se permet de venir nous solliciter** alors qu'auparavant c'était plutôt nous qui allions vers lui. Nous continuons à rester force de propositions afin de **l'accompagner dans ses problématiques socioéducatives** tout en **l'orientant vers des partenaires** susceptibles de répondre à ses demandes d'insertion.

8. Projets 2025

Bien que le service Montpellier Centre soit fortement appelé sur le centre-ville, l'équipe éducative maintient ses efforts de présence régulière dans le quartier Aiguelongue et les renforcera en 2025.
En centre-ville, le service de prévention spécialisée contribue au maillage partenarial et au maintien en accompagnement de jeunes particulièrement fragilisés et en rupture.

La question des mineurs en fugue reste au cœur de nos priorités d'action. L'entretien d'un partenariat existant déjà solide et fonctionnel ne doit pas nous empêcher de développer d'autres partenariat. Conscients et soucieux de la problématique grandissante de l'exploitation sexuelle des mineurs, nous souhaitons renforcer nos liens avec le FIL, service mineurs et jeunes majeurs de l'Amicale du Nid. Nos passages réguliers au Groupe d'Accueil d'Urgence du Foyer de l'Enfance à Aiguelongue vont aussi en ce sens, afin de pouvoir repérer et accompagner ces jeunes particulièrement vulnérables.

Les priorités d'action pour 2025 restent inchangées :

- Maintenir notre action en direction des **mineurs en situation ou risque de rupture, en fugue,** notamment en renforçant nos liens avec le Foyer de l'Enfance d'Aiguelongue et en maintenant la Permanence Educative Mobile aux abords du lycée Joffre, point d'ancrage des orientations et des sollicitations.
- Construire des actions et des partenariats afin de répondre à la souffrance psychique de nombreux **jeunes en situation d'errance**
- Mener des actions spécifiques en direction **des jeunes femmes** dans un objectif de réappropriation de leurs droits, de leur intégrité et dans l'accompagnement à la santé.

G. Service Montpellier Sud

Nous avions déjà alerté en 2023 sur le manque de moyens dévolu à ce service afin de répondre aux besoins croissants du public (précarité des familles, conflits familiaux, recrutement par les réseaux de trafic, décrochage scolaire…) et dans un secteur particulièrement vaste, étendu sur trois quartiers.

Malgré des aménagements dans l'organisation et de nouvelles stratégies d'intervention, le **service éducatif reste en sous-effectif pour répondre aux besoins de ce territoire d'intervention.**

1. Les pratiques professionnelles

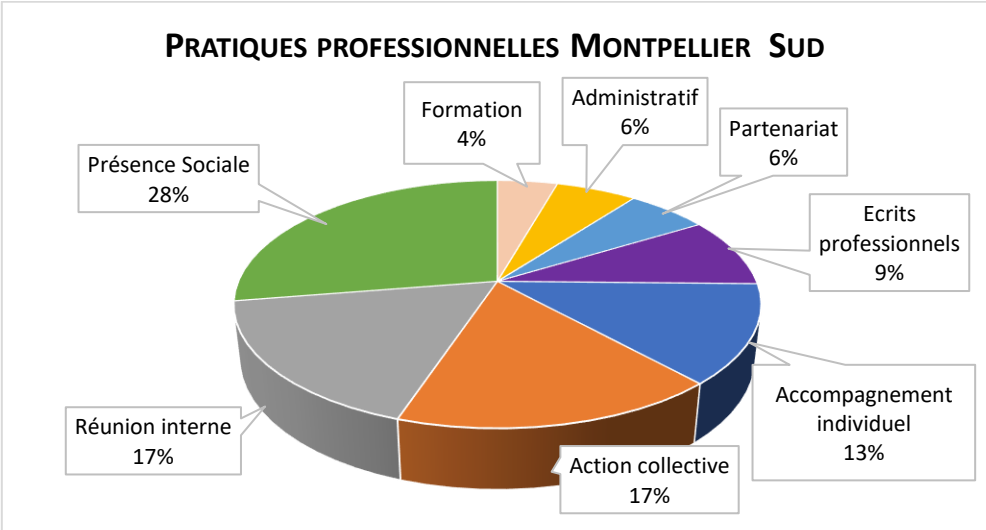

[5]

Les pratiques professionnelles du service éducatif Montpellier SUD restent équilibrées dans le partage de leurs différentes activités : les écarts entre les activités oscillent entre +/- 1 à 2% et l'ensemble de la présence auprès du public représente 58% de l'activité du service Montpellier Sud.

Toutefois, l'équipe a vu sa **part de sollicitations augmenter et la situation des jeunes se dégrader**. En résumé, l'équipe éducative accompagne plus de jeunes, fait plus d'actions, sur un temps équivalent. L'équipe éducative en ressent une **impression de travail bâclé, de manque de temps de suivi et d'évaluation sur le moyen et long terme, de manque de recul sur les situations rencontrées, de files actives en constante augmentation, de ne plus avoir l'agilité dans l'emploi du temps nécessaire aux missions de prévention spécialisée.**

Le service a maintenu son action prioritaire de **prévention du décrochage scolaire** par le biais de **l'accueil des élèves exclus, des permanences éducatives mensuelles dans les collèges de leurs secteurs, des interventions en classes** (Prévention à l'usage des réseaux sociaux et sensibilisation aux fake news). Cette proximité avec les équipes des

[5] *Les temps de formation et de stage de l'éducatrice en apprentissage ont été retirés des statistiques afin de présenter une version plus fidèle de l'activité du service.*

établissements scolaires facilite l'orientation de jeunes en difficulté et en risque de décrochage.

Afin de répondre aux besoins croissants de ce secteur, à moyens constants, l'équipe éducative a vu **son temps dédié aux réunions partenariales réduit**. Les éducateurs restent toutefois très présents sur les actions et évènements organisés dans leurs différents quartiers **(« Journée de la Fraternité » et « Fête de quartier » à Tournezy, « Poésie urbaine » à Croix d'Argent, nombreux évènements dans le quartier St Martin, organisés par la MPT Escoutaire, la MLI, Jasmin d'Orient, Hérault Sport)**. Pendant ces évènements, l'équipe peut encadrer des chantiers éducatifs sur des postes de manutention, installation du matériel, gestion de la buvette, fléchage… Ces supports permettent de travailler l'organisation et les compétences sociales des jeunes accompagnés tout en les faisant participer à la vie du quartier.

2. Les rencontres dans la rue : 4180 personnes.

Pourcentages de rencontres en rue par tranche d'âges					
<12ans	**12-15ans**	**16-17ans**	**18-21ans**	**22-24 ans**	**>25ans**
9%	47%	25%	16%	2%	1%

Genre des rencontres en rue		
Homme	**Femme**	**Non Binaire**
77%	23%	0%

81% du public rencontré en présence sociale est mineur (+8%). Etendu au public 18-21 ans, la proportion grimpe à 97%, avec une augmentation de 2% du public féminin.

Bien que la majeure partie de l'activité porte sur le public adolescent, l'équipe reste particulièrement **vigilante à la présence continue des grands adolescents** qui ont quitté le système scolaire. Les éducateurs communiquent régulièrement sur la mise en œuvre de chantiers éducatifs afin de créer l'envie chez ces jeunes de s'investir dans une mission de travail. Cet outil permet de lutter contre l'oisiveté et l'exploitation de ces jeunes par les réseaux délinquants. **Sur les 5 jeunes positionnés par le service cette année, 4 jeunes ont intégré un parcours d'insertion ou de formation**.

Autre statistique intéressante, l'augmentation des rencontres d'enfants de moins de 12 ans : certains jeunes enfants gravitent autour des plus grands, parfois à proximité de lieux de deal. Le service éducatif s'inquiète de ces jeunes enfants témoins de comportements inadaptés.

Les permanences éducatives dans les établissements facilitent la rencontre et le maintien du lien avec les collégiens en difficulté ou en risque de décrochage.

13 permanences ont été menées en 2024, dans les cours des collèges Gérard Philipe et de la Croix d'Argent. Chaque permanence accueille en moyenne 40 élèves.

Bien que **St Martin reste un quartier à forts besoins**, pour l'ensemble des typologies des publics accompagnés par la prévention spécialisée, l'**équipe a sensiblement renforcé sa présence sociale dans le quartier Croix d'Argent, dans et aux abords des établissements scolaires**. Toutefois, ce quartier est particulièrement vaste et nécessite une stratégie de présence de l'équipe éducative assortie d'une évaluation continue des lieux de regroupement. Un diagnostic territorial sera mené en 2025.

Le service a expérimenté une **permanence éducative avec l'antenne mobile** sur la **place Tastavin** dans le courant de l'été. Cette action, dotée d'un dispositif visible, a permis à l'équipe de rencontrer une quinzaine d'adolescents présents dans le quartier.

3. Les actions collectives éducatives

→ **Les activités socio-éducatives (activités à la journée)**

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Sud	11	10	24	20	18		5						5	88

Les activités socioéducatives collectives sont un support particulièrement intéressant pour travailler la relation de confiance avec les adolescents. La perspective d'une activité de

loisirs les mobilise, leur permet de s'extraire de leur quotidien, de leur quartier, de découvrir de nouvelles activités. **Cette année, l'équipe éducative a encadré, seule ou avec des partenaires, 23 activités socioéducatives, totalisant l'accueil de 88 jeunes et 5 familles**.

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers									
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /									
Tranche d'âges	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	
MTP Sud	10		3	2					15

L'activité « chantier éducatif » représente 42% des actions collectives menées, passant de 78h à 310h cette année. Le service éducatif a encadré ou co-encadré **11 chantiers éducatifs** et positionnés 5 jeunes suivis par ce service. Ces jeunes totalisent 15 contrats de travail et 4 d'entre eux ont intégré depuis un parcours de formation.

4. Les accompagnements individuels : 61 jeunes.

2024 - % de jeunes accompagnés individuellement : typologie (H : Homme / F : Femme, NB : non binaire)													
Tranche d'âges	< 12 ans	< 12 ans	12-15 ans	12 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	> 25 ans	>25 ans	/
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	NB
MTP Sud	**2%**	**0%**	**33%**	**10%**	**16%**	**5%**	**23%**	**7%**	**3%**	**2%**	**0%**	**0%**	**0%**

Les **mineurs et jeunes majeurs représentent 94% du public accompagné** par le service **(+12%) dont 24% de filles (+4%).**

La part du **public 18-21 ans** est celle qui a le plus évolué. Cette tranche d'âge **représente 30% des accompagnements menés** (contre 22% l'année précédente). L'équipe éducative a continué à accompagner les grands adolescents qui ont atteint leur majorité en 2024. Ces jeunes sollicitent les éducateurs notamment dans **leurs démarches administratives et d'insertion socioprofessionnelle.**

L'action de prévention du décrochage scolaire, notamment l'accueil des élèves exclus temporairement, est avant tout un moyen pour les établissements de **nous orienter des élèves nécessitant un premier soutien éducatif**. Cette action permet de connaitre au plus tôt des élèves en difficulté et éventuellement travailler avec la famille à la sollicitation d'une

mesure administrative auprès du Conseil départemental. Un élève de 11 ans a ainsi pu être orienté **dès son entrée en 6ème** vers l'équipe éducative.
En 2024, le service a accueilli 14 élèves exclus temporairement. Faute de capacité suffisante, 5 élèves n'ont pas pu être pris en charge.

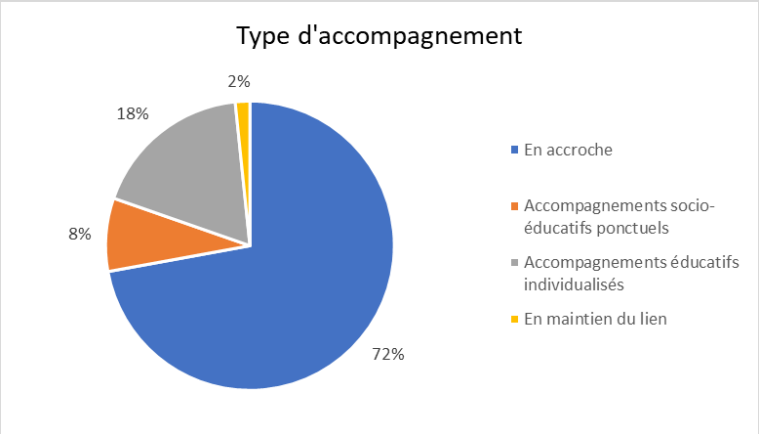

Beaucoup des jeunes suivis sont encore considérés en accroche : les adolescents sollicitent les équipes éducatives sur du loisir, sans forcément verbaliser un besoin d'accompagnement éducatif. Le service éducatif continue toutefois à évaluer la situation de ces jeunes, à construire une relation de confiance et à être un adulte fiable et repérant dans le quartier afin de répondre le cas échéant aux demandes de ces jeunes.

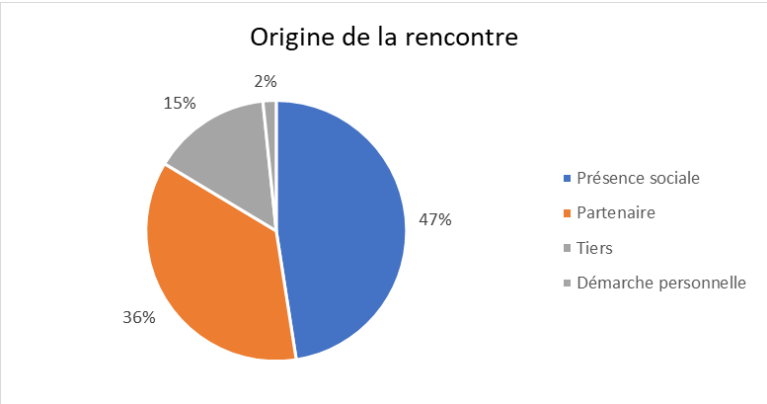

La sollicitation première reste issue de la rencontre en présence sociale (+3%). On constate une forte augmentation des orientations faites par des pairs (+6%). Les rencontres via les partenaires, notamment les collèges, restent encore très présentes.

Partenaires sollicités lors d'accompagnement individuel :

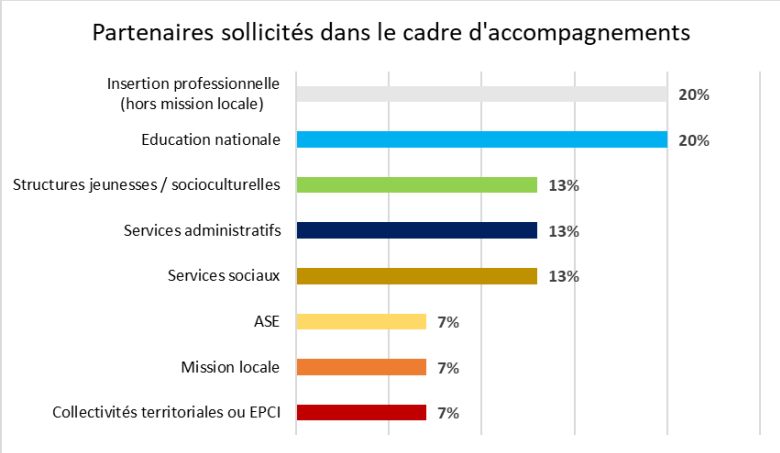

Thématiques abordées lors d'accompagnement individuel :

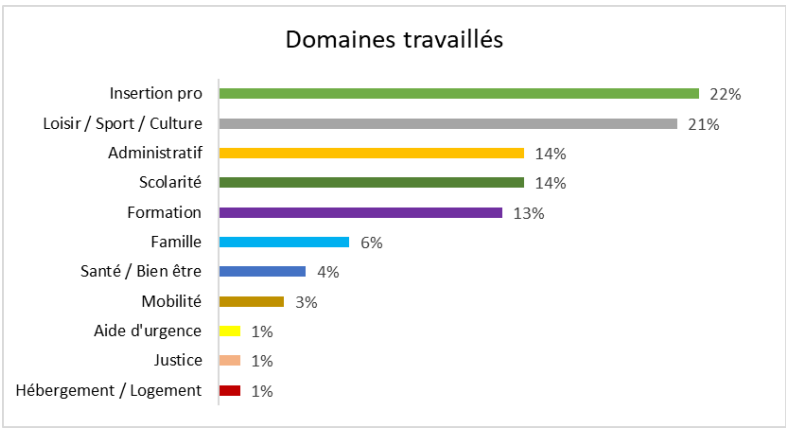

Bien que l'insertion socioprofessionnelle soit le premier axe travaillé avec les 16-21 ans, le support du loisir et de **l'accès à la culture permet à ces jeunes de se décaler de leurs difficultés du quotidien**, de se ressourcer et d'échanger avec l'équipe éducative autour d'un autre support et en dehors du quartier. Ces jeunes ont souvent arrêté de se rendre dans les lieux d'accueil pour adolescents, qu'ils estiment ne plus être adaptés à leur âge, et la précarité de leur situation les freine dans une inscription dans une pratique de sport ou de loisirs.

En 2024, <u>nous avons accompagné 9 familles</u> :

Les familles accompagnées par le service éducatif sont **souvent monoparentales ou constituées d'un couple dont l'épouse et mère prend en charge une grande partie des responsabilités éducatives** et de gestion du logement. Ces mères expriment leurs inquiétudes quant à leurs enfants, se sentent dépassées, prennent peu de temps pour elles, n'ont pas ou peu de loisirs ou d'espaces pour elles. L'équipe éducative met en place des **sorties en famille ou de répit, entre parents**, le plus souvent autour d'une balade à la plage ou d'un pique-nique.

Ces temps permettent à ces femmes d'échanger, de partager, sur leurs situations individuelles, familiales, conjugales, que ce soit entre paires ou avec l'équipe éducative.

Cela leur permet de se ressourcer, se décentrer et formuler leurs priorités. Les éducateurs accueillent la formulation des besoins et des demandes pour elles ou leurs adolescents et coconstruisent avec elles des projets d'accompagnement.

Les accompagnements portent sur le soutien à la parentalité, **l'orientation vers des structures ou associations d'écoute, de solidarité, d'accès au droit commun, d'accès ou reprise de suivi social**.

5. Le territoire

Croix d'Argent :

Un nouveau secteur QPV a été défini en 2024, élargissant le QPV Lemasson à **Lemasson-Croix d'Argent.** Le service éducatif couvrait déjà dans son mandat territorial l'ensemble de ces secteurs et même au-delà. Toutefois, cette nouvelle territorialisation permet d'émettre l'hypothèse d'une augmentation des difficultés sociales dans ce secteur, ce que le service observait depuis plusieurs années. Cette nouvelle cartographie permettra également de mener des actions spécifiques en direction des habitants de ce quartier, qui en étaient souvent exclus à une ou deux rues près. Le réseau partenarial s'est également redynamisé pendant l'année : reprise du **réseau interprofessionnel Grand Croix d'Argent**, animé par le centre socioculturel Espace Famille ADAGES. De ce réseau, une **commission jeunesse** a également vu le jour en fin d'année, ce qui augure des actions partenariales à venir.

Enfin, nous avons officialisé depuis la rentrée de septembre 2024 une réunion au sein du collège Croix d'Argent, réunissant les acteurs œuvrant dans la **lutte contre le décrochage scolaire** (Espace Famille ADAGES, APS 34) auquel s'est joint **le PRE qui a également renforcé son action** dans ce quartier. Ces réunions permettront de coconstruire des actions en direction des collégiens les plus fragiles.

Saint Martin

Depuis plusieurs années, le service éducatif Montpellier SUD alerte sur la détérioration du climat dans le quartier : le **réseau de trafic s'organise et recrute des personnes de plus en plus jeunes, fragiles, en fugue, en situation de précarité**. La pérennisation des CEMEA dans le parc, des travaux de réhabilitation des espaces verts et de loisirs offrent peu de répit face à l'inquiétude des habitants quant à leurs enfants, confrontés ou témoins d'un côté des réseaux violents, de l'autre, des altercations avec les forces de l'ordre.

Tournezy

Depuis l'extension du mandat territorial du service Montpellier SUD au quartier Tournezy, l'équipe éducative s'est employée à analyser la dynamique de ce territoire, à aller à la rencontre des jeunes durablement présents et à participer activement au nouveau réseau de partenaires. Depuis près de 6 ans, nous faisons le constat du peu de sollicitations par le public de ce quartier : quelques accompagnements ont été menés par un des éducateurs du service mais le contact avec ces jeunes a été interrompu lors du départ du salarié.

L'équipe éducative reste **attentive aux élèves habitant ce quartier et scolarisés au collège Gérard Philipe.**

6. Une action phare

Le service éducatif Montpellier SUD déploie **depuis plus de 4 ans une action spécifique de lutte contre le décrochage scolaire**. A l'origine sollicitée par les établissements scolaires pour l'accueil des élèves exclus, l'équipe a déployé au fil des années plusieurs actions afin de prévenir les ruptures de parcours et accompagner ces adolescents dans leurs difficultés.

Le service a organisé un **Comité de Pilotage en juillet 2024** afin de présenter une évaluation de son action.

Ce comité de pilotage a permis de mettre en lumière la **pertinence de l'action** portée et coordonnée par ce service de prévention spécialisée mais également la **nécessité de la renforcer par l'embauche d'un médiateur scolaire en contrat adulte relais rattaché à l'équipe éducative**.

Lors de cette réunion, l'équipe a notamment présenté un des projets menés pendant l'année scolaire, portant sur l'éducation aux médias, en partenariat avec l'association Causons Ecrans.

Ce projet a permis à des élèves de 4èmes SEGPA de **réaliser un court métrage** afin de comprendre la façon dont peut être détourné un message, en fonction des filtres utilisés lors du montage.
Cet outil a permis d'aborder des sujets tels que les réseaux sociaux, les fake news, le droit à l'image, le harcèlement.

7. Vignette sur un parcours d'accompagnement

Le service éducatif a souhaité illustrer par cette vignette l'approche pas à pas de jeunes méfiants et particulièrement éloignés des dispositifs.

Ce jeune renommé « Henri » pour conserver l'anonymat, a été rencontré en mars 2023, pendant la présence sociale de l'équipe. Il a alors 15 ans. De mars à décembre, les rencontres se limitent à des salutations dans le quartier. Entre janvier et mai 2024, le suivi ne s'est fait que lors de présences sociales ou par téléphone, Henri refusant les rdv fixés à l'avance. Même lorsque l'équipe parvient à établir des rdv avec ce jeune, beaucoup ne sont pas honorés. La reprise de contact se faisant à chaque fois pendant le travail de rue des éducateurs. Enfin, Henri se montre particulièrement méfiant, filtre les informations, n'accepte que progressivement que l'équipe se mette en contact avec ses référents de suivi et refuse tout contact avec sa famille. Le respect de cette volonté a permis progressivement de gagner sa confiance.

Parcours d'un jeune

1

Janvier 2024 à mai 2024

Rencontres lors de temps de présences sociales et d'échanges téléphoniques, échanges sur l'insertion professionnelle : Henri est en demande de chantier éducatif. Point sur situation familiale, administrative, scolaire. OPP non exécutée, il accepte une mise en relation avec le référent ASE. Il est en possession d'un DCEM, document administratif d'identité qui ne permet pas de travailler, nous ne pouvons pas le mettre en situation de chantier éducatif. Sur le volet judiciaire, Henri a un suivi PJJ et fournit à l'équipe les coordonnées de l'éducateur.

2

Mai 2024

Echange avec éducateur ASE : Henri ne respecte pas la mesure de placement, fugue et retourne au domicile maternel. Il est en rupture scolaire. Le chantier éducatif semble être un outil pertinent mais impossible à mettre en place administrativement (DCEM).
Co-suivi mis en place : ASE sur volet santé et famille, APS34 sur volet Insertion pro.
Echange avec éducateur PJJ : Henri n'a pas investi ce suivi - perte de lien. Confirme la pertinence d'un chantier éducatif si cela était possible.
Remédiation entre Henri, le référent ASE et la MLI.
Fin Mai 2024 : Fin de mesure judiciaire de placement.

3

Eté 2024

Juin 2024 à août 2024 : Salutations sans sollicitation pendant les présences sociales. Henir reste à distance de l'équipe.

Fin août 2024 : Lors d'une présence sociale, Henri demande un rdv pour faire un point sur sa scolarité et son insertion professionnelle.
Rdv non honoré.

4

Septembre 2024

04 septembre 2024 : Lors d'une présence sociale, le jeune est de nouveau en demande d'accompagnement.
05 septembre 2024 : Le jeune n'est pas venu au rdv.
Mi-septembre 2024 : L'équipe éducative rencontre le jeune durant plusieurs en présences sociales sur le territoire jusqu'à la nouvelle prise de rdv.

5

Fin septembre 2024

24 septembre 2024 : Entretien lors d'un rdv honoré. Henri souhaite reprendre un cursus scolaire (CAP). Inscription dans les établissements scolaires proposant ce cursus. Il est sur liste d'attente de partout. L'équipe évoque l'apprentissage mais le jeune est strictement fermé à cette possibilité. Nous lui laissons le temps de la réflexion et de voir s'il va être rappelé par les établissements scolaires.

6

Octobre 2024

Première quinzaine d'octobre 2024 : De nombreuses rencontres avec ce jeune sur des temps de présences sociales pour maintenir le lien et maintenir sa remobilisation concernant son insertion professionnelle.
22 octobre 2024 : Rdv posé, mais il n'est pas venu.
24 octobre 2024 : Rdv honoré : Henri souhaite trouver un apprentissage car il souhaite réellement rentrer dans une formation. Accompagnement aux démarches de recherche d'entreprise pour un contrat d'apprentissage.

7

Novembre 2024 à janvier 2025

Durant cette période, la relation éducative avec le jeune est plus distante. Il peut, par moment, ne pas nous saluer ou nous faire comprendre que ce n'est pas le moment. Par ailleurs, il affirme que son père l'aide dans ses démarches d'insertion professionnelle. Nous travaillons avec le maintien du lien en s'adaptant à sa temporalité et le maintenir dans son projet de CAP. L'équipe oriente parallèlement vers la MLI qu'il investit peu.

8

Janvier 2025

2 janvier 2025 : Lors d'un temps de présence sociale, le jeune avoue ne pas avoir d'établissement scolaire. Son nouveau projet professionnel concerne une entrée dans un autre CAP. En questionnant son changement d'orientation professionnelle, il dit qu'il doit absolument rentrer en formation pour des questions judiciaires.
Janvier 2025 : Poursuite des démarches de recherche d'apprentissage et d'établissements scolaires pendant les présences sociales.

9

A ce jour

Début 2025 : Henri demande à être accompagné par l'équipe à un jugement dans un autre département, ses parents ne peuvent pas être présents. Le service organise son accompagnement. Durant cette journée, Henri exprime sa confiance envers l'équipe et dépose beaucoup d'éléments de sa vie, de son parcours, notamment ses difficultés familiales et les raisons de sa méfiance envers l'adulte. En fin de journée, le jeune demande à être accompagné dans une demande de placement.

8. Projets 2025

Cette année encore, le service éducatif Montpellier SUD s'est confronté à un défi : « **maintenir une qualité de service à la hauteur de ses ambitions** », tel qu'énoncé dans le rapport d'activité 2023. A ce jour, nous nous devons de faire un constat : la nécessité de revoir nos ambitions, faute de moyens suffisants pour y parvenir.

Les priorités éducatives du service restent inchangées :

- Déployer une **offre éducative dans un des plus grands territoires d'intervention** couverts par l'APS 34 avec seulement trois travailleurs sociaux ;
- Intervenir au plus tôt dans le parcours du jeune, en **renforçant notre action éducative auprès des collégiens** et jeunes adolescents dans les quartiers ;
- Répondre aux **besoins grandissants d'une jeunesse en souffrance**, aux prises avec des réseaux criminels de plus en plus organisés et violents alors que les perspectives d'insertion s'amenuisent ;
- Conduire une **intervention spécifique en direction du public féminin**, peu présent dans l'espace public.

Toutefois, au vu des sollicitations grandissantes (près de 40% de nouveaux suivis dans l'année) pour des situations de plus en plus complexes, le service éducatif va devoir se réorganiser et opérer des choix quant à son action, au risque de ne pouvoir répondre à ses priorités.

H. Service Lunel

1. Les pratiques professionnelles

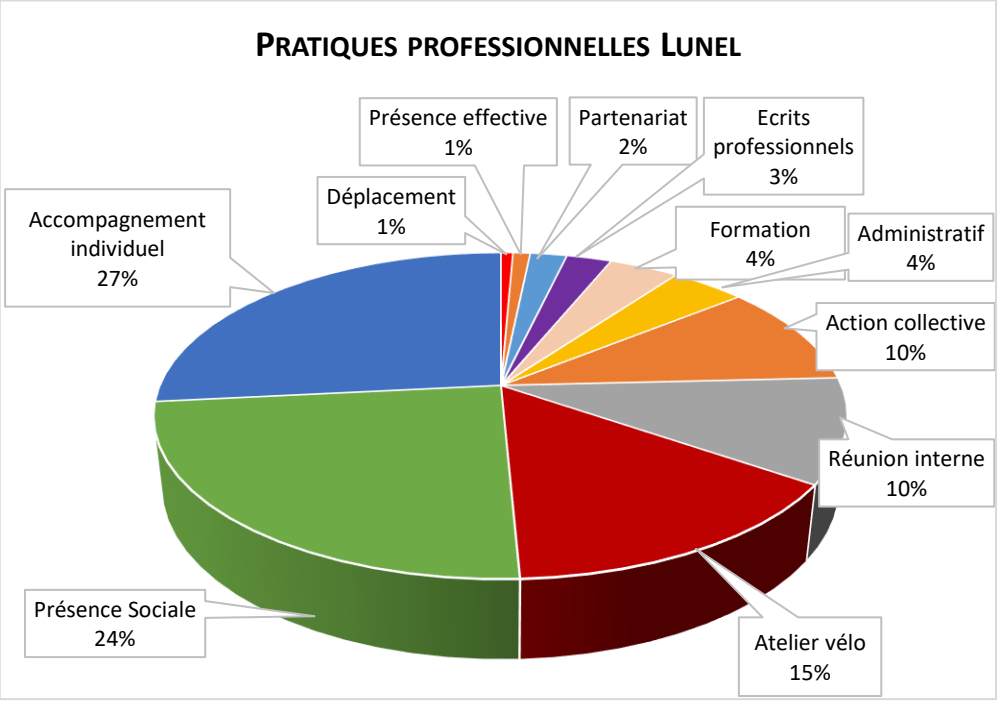

En 2024, nos pratiques professionnelles ont connu quelques mouvements, cependant, 76% de notre activité est en lien direct avec les jeunes et / ou les familles.

On observe une augmentation notable des heures consacrées à la **formation**, aux **actions collectives**, et aux tâches **administratives** en 2024 par rapport à 2023.

La **Présence Sociale** reste l'activité la plus importante en termes d'heures, bien que son pourcentage ait diminué. Cette diminution induit à la fois une perte de visibilité pour le service et une réduction de nos interactions avec le public. Cependant, les temps d'atelier vélo sont bien souvent de la présence sociale indirecte où nous sommes visibles mais statiques. Le territoire n'est donc pas autant impacté par cette baisse de présence sociale.

Augmentation du temps de la formation permettant un plus grand **développement des compétences** en actualisant et améliorant nos connaissances en lien avec les problématiques rencontrées par nos publics, augmentant ainsi notre efficacité d'accompagnement éducatif. En outre, cela induit une meilleure adaptabilité de l'équipe et un développement de méthodes de travail adaptées.

Augmentation des actions collectives et notamment les chantiers éducatifs avec différents groupes de jeunes. Cela a un impact particulièrement positif sur les groupes de jeunes accompagnés et offre également la possibilité d'initier et/ou renforcer les relations avec les partenaires adaptés aux situations de chacun.
Les actions collectives peuvent renforcer la cohésion et les relations individuelles au sein d'un collectif et ainsi permettre d'acquérir les codes et normes sociales.

Augmentation des réunions internes à des fins de réorganisation des temps de travail suite aux changements de personnel dû au dispositif Bataillons. La planification permet une meilleure information entre l'équipe.

A contrario, on observe une **diminution de l'accompagnement individuel** qui est directement induite par la baisse des effectifs « Bataillons » et la prise d'importance de l'atelier vélo. De plus, le service est proactif dans la relation partenariale et l'orientation du public vers les partenaires adaptés à leur situation est de fait efficiente, ce qui permet au service d'engager des accompagnements plus distanciés et moins réguliers afin de prendre le relais sur de nouveaux accompagnements. Nous maintenons tout de même le contact et les rencontres.

En résumé, ces changements peuvent avoir des impacts variés sur l'efficacité, la cohésion d'équipe, la visibilité et la qualité du service. Il est important de veiller à maintenir un équilibre optimal entre les différentes activités professionnelles.

2. Les rencontres dans la rue : 2256 personnes.

Pourcentages de rencontres en rue par tranche d'âges					
<12ans	**12-15ans**	**16-17ans**	**18-21ans**	**22-24 ans**	**>25ans**
19%	41%	19%	11%	3%	8%

Genre des rencontres en rue		
Homme	**Femme**	**Non Binaire**
64%	36%	0%

Les 12-15 ans représentent une part importante de nos rencontres en rue, soit 41 %. Cette tranche d'âge est particulièrement significative en raison de notre implication au sein des établissements scolaires à travers le dispositif AET et l'atelier vélo. Nos présences sociales quotidiennes aux abords des différents établissements nous permettent ainsi de rencontrer régulièrement le public collégien, aussi bien dans les établissements eux-mêmes qu'à l'extérieur, sur l'espace public.

Les 16-21 ans représentent 30 % de nos rencontres. Ils forment un groupe à la charnière entre la scolarité et la déscolarisation, ainsi qu'entre l'insertion professionnelle et la formation. Ces jeunes, que nous rencontrons régulièrement, nécessitent une approche plus personnalisée. L'élaboration de projets d'accompagnement est donc essentielle pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Enfin, les 22-25 ans et plus correspondent au travail que nous menons auprès des familles. Le travail de rue est un moyen clé pour entrer en contact avec ce public, pour lequel nous mettons en place des actions collectives et/ou des accompagnements, afin de les soutenir dans leur parcours d'autonomie et de réinsertion.

Le partage par genre montre une répartition similaire à l'année dernière, avec une majorité de garçons davantage visibles sur l'espace public. Cela pourrait être lié à leur présence

dans des lieux informels ou de passage. Les femmes, bien que moins nombreuses, participent activement à la vie du territoire mais restent moins visibles, probablement en raison de facteurs sociaux et culturels.

3. Les actions collectives éducatives

→ **Les activités socio-éducatives (activités à la journée)**

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Lunel	3	2	19	21	7	2	4	3			4	8		73

Les activités socio-éducatives, impulsées par les participants eux-mêmes, visent à créer du lien social et à favoriser les dynamiques de groupe. Grâce à leur engagement, 73 personnes ont pris part à ces actions, principalement des jeunes âgés de 12 à 15 ans, témoignant ainsi de leur besoin d'expériences collectives. Ces initiatives leur permettent de développer des compétences en coopération, en communication et d'élargir leurs horizons en découvrant de nouveaux environnements et pratiques.

Les 16-21 ans bénéficient également de ces espaces d'échange, qui renforcent l'entraide, l'inclusion et la capacité à s'exprimer en groupe. En prenant des initiatives et en s'investissant activement, les participants font de ces activités un véritable levier d'épanouissement personnel et collectif. Ces dynamiques favorisent également l'émergence de demandes d'accompagnement individuel, ouvrant ainsi la voie à un suivi adapté aux besoins spécifiques de chacun.

Par ailleurs, ces actions ouvrent les échanges sur différents domaines essentiels tels que le rapport au genre, la parentalité, la scolarité et la violence. En abordant ces thématiques, les jeunes développent une réflexion critique et constructive, favorisant ainsi une meilleure compréhension des enjeux sociétaux et de leur propre parcours.

→ **Les séjours**

Typologie des participants aux séjours														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âges	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Lunel							1							1

Au cours de l'année 2024, nous sommes partis en séjour en Corse, à Bonifacio, en interservices avec des jeunes de Montpellier et de Béziers.

Ce séjour a permis une rupture avec leur quotidien et des rencontres variées, tout en offrant une découverte culturelle de la Corse et de ses habitants. Les jeunes ont ainsi pu échanger avec des personnes de tous âges et de cultures différentes, ce qui leur a donné envie de revenir sur leur propre territoire avec une nouvelle dynamique.

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers									
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /									
Tranche d'âges	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	**TOTAL**
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	
Lunel	6	8	8	1	3	1	1	1	29

Dans le cadre des chantiers éducatifs mis en place sur le territoire de Lunel agglo, 17 jeunes ont pu bénéficier d'une expérience de travail tout en étant accompagnés dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle, 9 d'entre eux ont réalisé plusieurs missions.

Ces chantiers, destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, offrent l'opportunité de développer des compétences à travers des missions concrètes.

La répartition des participants montre une forte implication des 16-21 ans avec une majorité de jeunes hommes (8 participants), mais également une présence significative de jeunes femmes (11 participantes) favorisant ainsi une dynamique de mixité.

L'association APIJE, partenaire clé de ces chantiers, assure la contractualisation des jeunes, leur permettant ainsi d'acquérir ou de renforcer une dynamique de travail. Pour certains, il s'agit d'une première expérience encadrée, tandis que pour d'autres, ces chantiers permettent de retrouver un rythme professionnel et de se remobiliser vers l'emploi ou la formation.

Ces actions s'inscrivent dans une logique d'insertion et de responsabilisation, en offrant un cadre structurant et une approche concrète du monde du travail. Elles témoignent de l'engagement des acteurs locaux en faveur de la jeunesse et de l'insertion professionnelle sur le territoire.

Au total, le service a accompagné 17 jeunes dans la réalisation de 29 contrats.

4. Les accompagnements individuels : 110 jeunes.

2024 - % de jeunes accompagnés individuellement : typologie (H : Homme / F : Femme, NB : non binaire)													
Tranche d'âges	< 12 ans	< 12 ans	12-15 ans	12 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	> 25 ans	>25 ans	/
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	NB
LUNEL	**5%**	**0%**	**25%**	**7%**	**5%**	**8%**	**21%**	**8%**	**5%**	**7%**	**6%**	**2%**	**0%**

En 2024, les accompagnements individuels se concentrent majoritairement sur les jeunes de la tranche d'âge 12-15 ans, avec une prédominance de garçons (25% contre 7% pour les filles). Le nombre de jeunes accompagnés dans cette tranche est assez élevé (28 garçons, 8 filles).

Les autres tranches d'âge montrent des répartitions variées, mais avec toujours plus de garçons accompagnés que de filles, à l'exception des jeunes adultes de 22-25 ans où les femmes sont légèrement plus nombreuses (7% contre 5%).

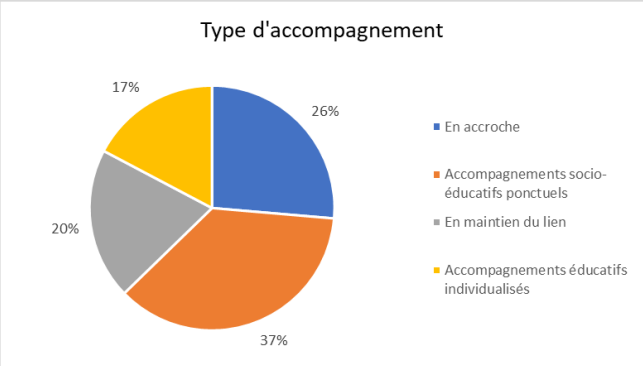

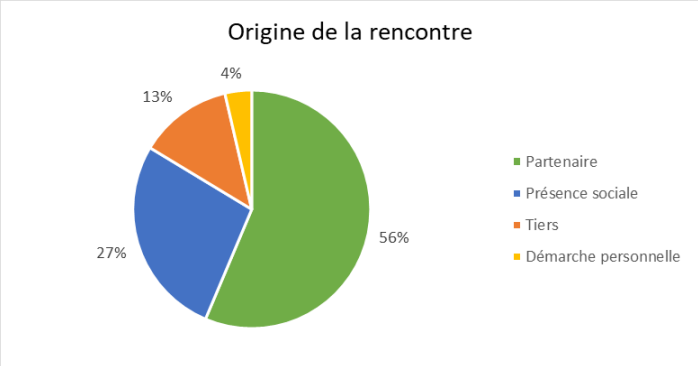

Comme pour l'année précédente, la majorité des jeunes (56%) que nous accompagnons sont rencontrés via des partenaires, qui nous identifient comme un acteur important sur le territoire. Dans ces partenaires, on retrouve aussi les établissements scolaires, qui via l'AET, sont des points de rencontre essentiels. La part des rencontres via des tiers (13%) démontre aussi cette identification notoire de l'APS34 sur la commune lunelloise.

Si nous sommes autant identifiés par les partenaires ou par la population du territoire, c'est entre autres dû à l'importance des présences sociales effectuées qui permettent de rencontrer une part conséquente du public accompagné.

37% des jeunes suivis le sont en accompagnements dit ponctuels, c'est-à-dire qu'un travail de construction de projets est mis en place avec eux, 17% sont réguliers et poursuivent un accompagnement à travers de diverses orientations et démarches avec des objectifs précis. Les 46% restants sont des jeunes avec qui nous gardons le contact, ils savent qu'ils peuvent nous interpeller au besoin et que nous les accompagnerons dans leurs démarches s'ils le souhaitent. Ce sont des profils qui sont en général soient déjà autonomes à la suite d'un accompagnement poussé soit dans une phase d'approche et de premier contact.

Partenaires sollicités lors d'accompagnement individuel :

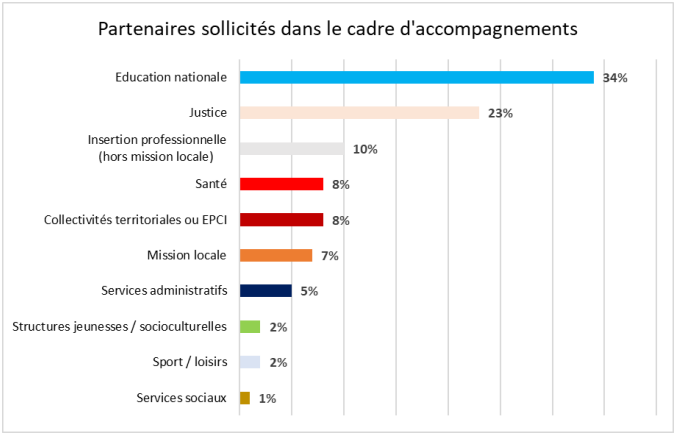

Sans surprise, nos partenaires les plus sollicités dans le cadre de nos accompagnements concernent les domaines de l'éducation, de l'insertion professionnelle et de la santé.

La justice est une thématique qui revient beaucoup car ce sont des situations complexes et de longue durée. De fait, nous nous rendons en maison d'arrêt pour continuer le suivi de jeunes accompagnés qui en font la demande. En effet, une incarcération ne signifie pas une fin de parcours avec nos services.

Fort de notre visibilité sur le territoire, notre travail de coopération avec les différents partenaires nous permet des accompagnements davantage efficients.

Thématiques abordées lors d'accompagnement individuel :

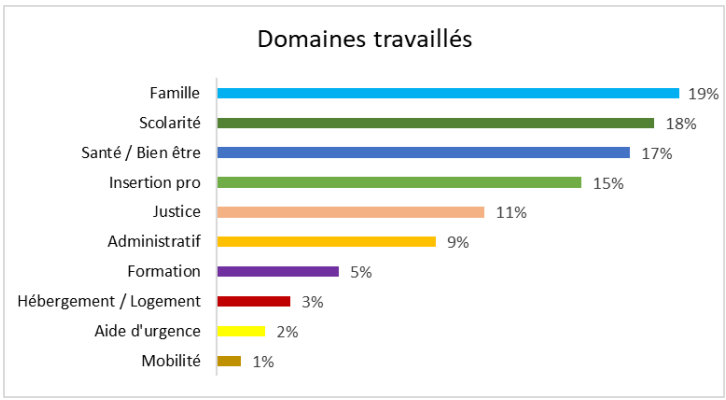

Les domaines d'accompagnement les plus réguliers et pour lesquels l'équipe est la plus sollicitée concernent les questions liées au soutien à la famille, notamment dans le cadre du travail avec les élèves du dispositif AET.

Les questions autour de la santé et du bien-être émergent de plus en plus avec des problématiques récurrentes autour de la santé féminine, des violences, de la sécurité.

La scolarité concerne essentiellement les jeunes suivis durant et après le parcours dans le dispositif AET. En effet, ils ne sont pas seulement accueillis lors de leur exclusion, un suivi plus poussé leur est proposé par la suite afin d'éviter les récidives et de travailler la situation dans sa globalité.

L'insertion professionnelle concerne principalement les 18-21 ans dans le cadre de recherche d'emploi ou de formation. Nous encourageons la remobilisation et développement nos partenaires également dans ce sens-là.

Les familles :
En 2024, nous comptons **31 familles accompagnées**. Ces accompagnements sont le fruit d'un travail récurrent autour des questions de la parentalité et de la cohésion des familles.

Sur le territoire, nous rencontrons les familles via l'orientation de multiples partenaires, comme les établissements scolaires, le centre social, etc. ou encore par le biais des actions collectives lorsque nous faisons signer les autorisations parentales pour la participation des mineurs. A partir de ces rencontres des demandes émanent, souvent liées à la scolarité ou à des difficultés rencontrées dans l'exercice de la parentalité. De la part de ces parents, nous constatons un réel besoin de répit et de pouvoir se recentrer sur eux-mêmes.

A partir de ces demandes, nous nous sommes projetés sur des actions en direction de la parentalité en partenariat avec les différentes institutions et associations du territoire (Hérault Sport, Femme & Partage, MPF). L'objectif est de permettre l'ouverture et l'échange sur leurs vécus, par exemple avec le récit d'anecdotes auprès d'autres parents qui rencontrent des difficultés ou des questionnements similaires.

Lors de ces actions, différents thèmes sont abordés par les parents eux-mêmes : la violence, la sexualité, la scolarité, la mobilité, le lien parent-enfant, les réseaux sociaux.

L'objectif est d'amener la réflexion sur la place de parent et la manière d'éduquer leurs enfants. Nous mettons un point d'honneur à ouvrir vers les dispositifs de droit commun existants.

Ces actions collectives ont fait émerger plusieurs accompagnements individuels ou au sein des systèmes familiaux.

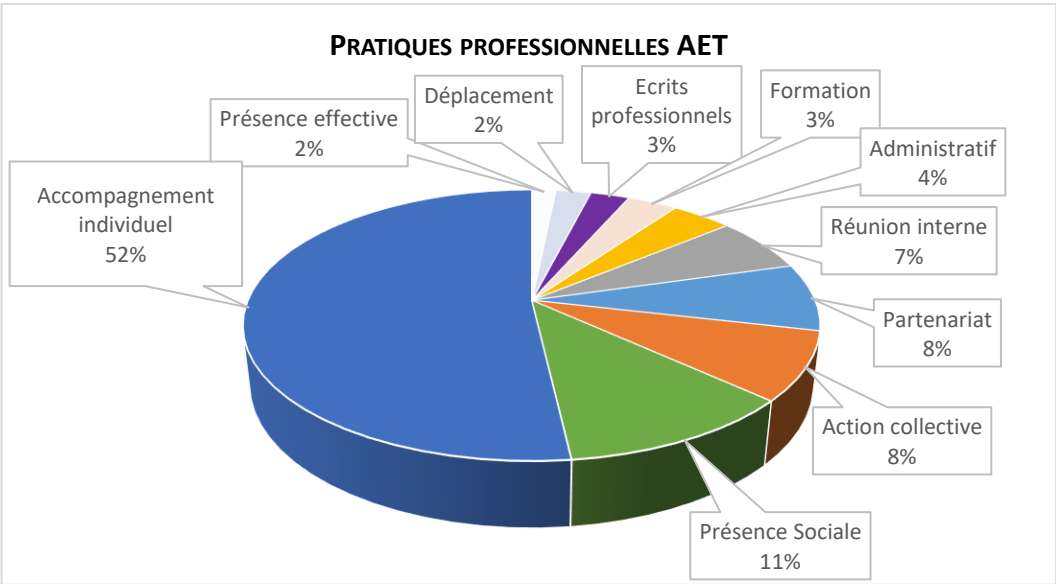

*Du 01/01/2024-31/03/2024 puis passage de la médiatrice adulte relais en CDI Prévention Spécialisée.

Sur l'année 2024, le dispositif d'Accueil des Exclus Temporaire voit une hausse de 5% de son activité d'accompagnements individuels, ce qui représente deux années de hausse consécutive.

Les temps d'actions collectives ont diminué de 5% au profit d'accompagnements individuels.

La présence sociale a légèrement augmenté du fait de sollicitations de jeunes en dehors des temps prévus par le dispositif.

Les temps de réunions internes ont diminué de 4% du fait d'une réorganisation du service et d'une planification anticipée des activités.

La formation a augmenté de 2%, en effet la médiatrice se forme de manière continue afin de pouvoir s'adapter à toutes les situations se présentant à elle (violences intrafamiliales, le harcèlement, les spécificités des ados, …).

5. Le territoire

Lunel est devenue une agglomération depuis 2024. L'équipe continue cependant d'intervenir sur les territoires mandatés : Lunel, Lunel-Viel et Marsillargues. Grâce au dispositif AET, nous rencontrons et accompagnons beaucoup de jeunes et de familles issus de territoires extérieurs à nos secteurs d'intervention.
Nos accompagnements hors QPV ont continué d'augmenter. En effet, notre intervention ne se résume pas au découpage en QPV puisque des lieux névralgiques du territoire ne sont pas pris en compte dans cette délimitation administrative du QPV.

Ce territoire peut être un lieu de passage ou d'ancrage pour une population issue de l'immigration qui trouve ses marques et un emploi dans le domaine agricole.

Lunel est un territoire où la population est en mouvement constant au sein du lunellois, avec des points d'ancrage divers et éphémères. Mais aussi vers les grandes agglomérations voisines, qui attirent les jeunes, telles que Montpellier, Nîmes, Marseille, ...
Pour autant, on continue d'observer une forte sédentarité chez certains jeunes lunellois, qui ont une réelle difficulté à quitter ce territoire.

Les territoires sur lesquels nous intervenons (Lunel, Lunel-Viel et Marsillargues) ont une identité culturelle commune autour des traditions taurines et camarguaises. On retrouve plusieurs points de sociabilisation, avec des temps forts selon les périodes, autour des fêtes taurines, des écoles de Raseteurs, des courses camarguaises...

6. Une action phare : Pause alco

Partant du constat qu'une grande partie de notre public jeune participe aux fêtes votives en circulant sur le territoire, et que ces jeunes sont davantage exposés dans ce contexte à des pratiques à risque (consommations diverses et excessives), les éducateurs du secteur de

Lunel sont allés à la rencontre des jeunes participants à ces fêtes et ont pris un temps de pause avec eux, avec de l'eau et des madeleines à l'été 2023.

A la suite de cette action, nous avons structuré une action plus fine avec des partenaires, et ayant l'objectif de diminuer les risques (matériel de prévention, de quoi se restaurer) et créer un temps d'échange convivial et sécure à ce public durant les fêtes votives.

Cette action a nécessité l'achat de matériel (des gouters, des tables et chaises), l'utilisation de nos ressources existantes (véhicules, triporteur, glacières) et l'usage du matériel de prévention fourni par le Zinc (flyer de soirée sur diverses thématiques de consommation, roule ta paille, préservatifs, bouchons d'oreilles, …).

Nous avons établi un planning en fonction des horaires et des lieux les plus pertinents. Des affiches ont été réalisées pour annoncer notre présence. Le jour J, nous avons informé les forces de l'ordre et les secouristes de notre présence. L'utilisation du triporteur nous a permis d'adopter une approche mobile en complément du stand fixe. Notre équipe a mené cette action avec des médiateurs de différentes structures locales.

Ainsi, nous avons organisé cinq soirées (trois à Lunel, deux à Marsillargues) permettant de rencontrer environ 40 jeunes. Ces échanges ont porté sur la consommation d'alcool et la sécurité des jeunes entre eux. Nous avons également pu sensibiliser un élu de Marsillargues à notre initiative. L'association d'un stand fixe et d'une équipe mobile s'est révélée efficace. Le triporteur nous a facilité les déplacements et a suscité la curiosité du public.
Nous envisageons de reconduire cette action avec une organisation plus anticipée et une implication accrue des partenaires. Notre objectif est d'étendre cette action à davantage de fêtes votives pour renforcer la prévention auprès des jeunes.

Si en 2024 cette action s'est déroulée en collaboration avec la médiatrice de la Mission Locale, le médiateur du PLIE et la médiatrice du Centre Communal d'Action Sociale de Marsillargues, nous essayerons pour 2025 de mobiliser des moyens humains du Zinc, du CODES, du PIJ, de la MDA, et du SIJM de l'APS34.

Nos points forts : la concomitance d'un point fixe et d'une équipe mobile identifiable avec un triporteur, l'adaptabilité de l'équipe aux temps forts des fêtes, la facilité d'accroche avec les jeunes, pour certains déjà connus durant l'année sur le territoire.
Nos points faibles : une mauvaise répartition des moyens humains avec trop d'intervenants en même temps sur le même point, un manque de visibilité à Marsillargues du fait du manque de point de secours.
Nos perspectives : une reconduction avec une organisation plus poussée, et en amont afin de permettre le travail en partenariat avec les professionnels de la prévention ; communiquer davantage avec les mairies, les services de police/gendarmerie sur notre action.

7. Vignette sur un parcours d'accompagnement

Arthur est suivi depuis de nombreuses années par notre service, au départ dans le cadre d'une situation de décrochage scolaire et aujourd'hui dans son insertion professionnelle.

Parcours d'un jeune

1 Demande émanent du collège

Nous avons été contactés par le collège Mistral courant année 2017, Arthur a été exclus temporairement suite à des violences envers un camarade.
Le collège nous demande de l'accueillir sur le dispositif AET (accompagnement exclusion temporaire).
Suite à la demande, nous avons rencontré les parents et le jeune pour leur expliquer nos différentes missions afin d'avoir leur accord, c'est le principe de la libre adhésion.

2 Travail sur L'AET

Lors de l'accueil d'Arthur sur l'AET, il s'est avéré qu'il avait du mal à contrôler ses émotions, il a pu s'ouvrir au éducateur et a parlé longuement de son histoire de famille.

Par rapport à sa sanction, nous avons rencontré la MPF, ainsi que plusieurs partenaires pour que Arthur comprenne comment gérer ses émotions et arriver à se contrôler.

3 Mise en place d'un sport

A la suite de nos échanges durant son accueil sur le dispositif AET, plusieurs propositions d'activités lui sont faites pour arriver à canaliser ses excès de violences:

- foot,
- boxe,
- théâtre.

Arthur fera un essai au club de boxe, et adhère immédiatement.

4 Echange spontané dans la rue

Après l'été 2018, suite a son retour de vacances, Arthur nous interpelle est souhaite prendre un temps d'échange avec nous. Il nous raconte que ses vacances ne ce sont pas très bien passées et qu'il a subi des violences intra familiales lors d'altercations.
il a pu exprimer les violences corporelles subies, à ce moment là, Arthur avait seulement besoin de poser des mots sur ses maux.

5 Isolement

La maman d'Arthur, inquiète pour son fils, nous contacte durant l'année 2019, car elle se rend compte qu'il reste cloitré au domicile, s'isole dans sa chambre. Il ne prend plus soin de lui; Sa maman ne sait pas comment faire.

Après un échange en équipe, nous décidons de prendre contact avec lui via les réseaux sociaux. Par la suite, beaucoup d'échanges ont lieu.

6 Situation administrative

Suite a son isolement et une période difficile avec le covid, Arthur ne se préoccupe plus de ses papiers. Voulant s'inscrire à la mission locale, il se rend compte que sa situation administrative l'empêche d'engager ses démarches professionnelles.
Il nous contacte afin de l'accompagner sur ses démarches administratives. Cette initiative nous permet de le revoir et de faire le point sur sa situation personnelle.

7 Chantier éducatif

En 2023 suite à sa stabilité administrative et afin de sortir Arthur de son isolement, nous lui proposons plusieurs chantiers éducatifs dont un chantier en animation sur l'évènement *123 famille* et un en rapport avec son attrait pour le domaine de l'audio visuel et du cinéma où il devait filmer un évènement sur le territoire.
Ces chantiers lui ont permis d'avoir une vision plus claire sur ses futurs projets professionnels.

8 Projets

En début d'année 2024 Arthur souhaite être accompagné sur différents castings pour essayer de devenir acteur. Arthur a pu exprimer qu'il manque de confiance en lui pour si confronter tout seul et qu'il ne se sentait pas soutenu par son entourage (non pris au sérieux car ce n'est pas un métier).

A la suite de ses casting, Arthur a voulu se professionnaliser et est aller s'inscrire à l'école nationale supérieure d'art dramatique. Cependant, des contraintes familiales l'ont empêché d'aller au bout.

9 Février 2025 Aboutissement petit à petit du projet pro

Malgré ses contraintes familiales, Arthur décide de s'inscrire à l'association Acting club situé a Montpellier. A la suite des différents castings, Arthur a été choisi pour tourner dans un court métrage accompagné de quatre autres acteurs.
Ce dernier a été récompensé au festival du court métrage de Clermont Ferrand, nous avons pu lui faire une avance financière afin qu'il atteigne son objectif. Il s'est engagé à rembourser ce prêt. Pour cela, il a intégré E2C afin de monter en compétences et pouvoir subvenir seul à ses besoins, et atteindre son objectif : Devenir Acteur.

8. Projets 2025

Nos projets pour l’année 2025 tournent autour de nos actions déjà réalisées par notre service et s’ajusteront en fonction des besoins et demandes des publics.

Les actions sur le terrain incluent divers projets visant à soutenir et accompagner les jeunes et leurs familles.

Parmi ces initiatives, on trouve un chantier éducatif de carénage pour quatre jeunes, un séjour de répit en Espagne organisé par les mamans pour favoriser l'autonomie, et un séjour intergénérationnel mêlant camping, randonnée et cyclisme en collaboration avec l’équipe de l’atelier vélo.

Nous souhaitons continuer à présenter la prévention spécialisée à l’IRTS en mettant l’accent sur la participation des usagers et l’importance de la parole avec des témoignages sont recueillis via des vidéos grâce à Causons Écrans. Ce travail de recueil sera réutilisé dans d’autres contextes.

Nous souhaitons créer des groupes de parole, comme Bla-bla bien-être ou Minute papillon, abordant les thèmes du corps et des genres avec des partenaires tels que MPF, le Planning familial, et la Maison des Ados. Des jeunes anciennement suivis par APS34 pourront y partager leurs parcours.

Mais aussi, ouvrir des temps de sorties et échanges organisés pour les jeunes mamans, en explorant les possibilités de garde d'enfants. Des actions collectives sont également mises en place pour les papas du territoire.

Concernant l'AET, maintien de la présentation du service aux 4èmes et 3èmes Prépa, intervention avec Causons Ecrans et/ou MDA auprès des 6èmes et 5èmes, participation au théâtre forum, journée d’intégration à destination des 3èmes Prépa, journée santé et citoyenneté à Victor Hugo (lycée), participation au dispositif « école ouverte ».

Nous pensons à ouvrir les actions émanant de l’AET avec des plus grands et jeunes majeurs, notamment les actions « tribunal » avec la MPF et/ou la MDJ, la mise en place d’un partenariat pour retrouver un espace afin de relancer les ateliers cuisine mais aussi, impulser des rencontres par le biais du sport : volley-ball, avec la MPF et Hérault Sport avec des jeunes du territoire, mais aussi en interservices.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2025 :

L'année 2024 a été marquée par des défis significatifs pour les jeunes et les familles accompagnés par l'Association de Prévention Spécialisée de l'Hérault APS34. Les problématiques de précarité, de santé mentale, de violence et de décrochage scolaire ont été au cœur des préoccupations. Grâce à une présence sociale renforcée, des accompagnements individuels personnalisés et des actions collectives innovantes, l'APS34 a su répondre aux besoins croissants de ces publics vulnérables.

Les résultats obtenus témoignent de l'impact positif des interventions éducatives et sociales menées par les professionnels de l'association. De nombreux jeunes ont pu développer des compétences, renforcer leur autonomie et améliorer leur bien-être grâce aux chantiers éducatifs, aux activités socio-éducatives et aux séjours organisés. Des familles ont également bénéficié d'un soutien précieux, favorisant la cohésion familiale et la prévention des violences intrafamiliales.

Perspectives 2025

Malgré des contraintes budgétaires pour l'année 2025, l'APS34, à la hauteur des moyens alloués se fixe de maintenir des objectifs fondamentaux .

En effet, nous poursuivrons nos collaborations avec nos partenaires associatifs, institutionnels et municipaux afin de développer toujours plus de cohérence dans l'accompagnement des personnes que nous aidons à se raccrocher aux dispositifs de droit commun et à (re)trouver place dans la vie de la cité.

Cependant en ce début d'année 2025, nous sommes confrontés à une réduction importante de notre budget.

L'arrêté tarifaire 2024 du Département nous est parvenu le 27/02/25, une fois l'année écoulée. Et malgré l'annonce d'un maintien de budget en 2025 au vu du contexte financier local et national et de la baisse de notre budget 2024, sans connaitre le montant de notre budget 2025, il est impératif de négocier avec nos autorités de tarification la définition des moyens et des territoires, de nos marges de manœuvre pour assurer une gestion saine et équilibrée de nos ressources humaines et financières pour garantir la pérennité de l'association.

Et selon nos moyens 2025, nous viserons à renforcer les actions suivantes :

1. **Lutte contre le décrochage scolaire** :
    - **Développement des présences éducatives** : Renforcer les permanences dans les établissements scolaires et les présences aux abords des établissements
    - **Réduire les abandons et sorties prématurées** par des actions de remobilisation des élèves exclus ou en voie d'exclusion

- **Contribuer à la mise en place de solutions alternatives à l'exclusion scolaire** via des accueils temporaires

2. **Insertion professionnelle et sociale** :
    - **Diversification des chantiers éducatifs** : offrir de nouvelles opportunités de découverte et de formation.
    - **Accompagnement vers l'emploi et la formation** : Renforcer les partenariats avec les structures d'insertion professionnelle pour faciliter l'accès à l'emploi.
3. **Soutien aux jeunes et aux familles** :
    - **Actions de répit pour les familles** : Organiser des sorties et des activités pour offrir des moments de détente et de partage aux familles.
    - **Développement d'actions de vie sur les quartiers** via des animations de rue, des actions citoyennes, des actions collectives et culturelles en partenariat
    - **Favoriser la participation des familles** des quartiers à la vie publique, à l'organisation d'actions permettant de créer du lien social et de l'entraide
4. **Transition écologique et mobilité douce** :
    - **Ateliers vélo** : Poursuivre et développer les ateliers d'autoréparation de vélos pour sensibiliser à la mobilité douce et à l'urgence climatique.
    - **Actions de sensibilisation** : Organiser des actions de sensibilisation à la transition écologique et à la protection de l'environnement.

En 2025, l'APS34 s'efforcera de s'engager avec détermination et bienveillance pour répondre aux besoins des jeunes et des familles, en favorisant leur bien-être, leur autonomie et leur insertion sociale.